

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

FÉMINISTES CANADIENNES FACE À LA TRAITE DES BLANCHES : LE CAS
DU NATIONAL COUNCIL OF WOMEN OF CANADA (1904-1914)

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
À LA MAÎTRISE D'HISTOIRE

PAR
MARGOT BLANCHARD

JUIN 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Merci tout d'abord à mes parents, Régine Gloor et Pascal Blanchard pour tout le soutien et la liberté que vous m'apportez depuis déjà un quart de siècle. Je pense bien entendu aussi à ma sœur Aimie et mon frère Arthur.

Je souhaite remercier tous ceux et celles que j'ai laissés en Bretagne et qui pourtant gardent contact avec moi ; tous ceux et celles que j'ai rencontrés mon arrivée à Montréal et à ceux et celles qui ont pris le temps de relire ce mémoire.

Un remerciement spécial est à faire pour ma directrice Yolande Cohen. Merci de m'avoir permis de prendre confiance en mes capacités et de m'avoir donné tant d'opportunités.

Merci aussi à Micheline Cloutier-Turcotte, pour tous vos conseils et votre aide à chaque étape de cette aventure.

Et merci Kevin de m'accompagner et de me soutenir au quotidien.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
HISTORIOGRAPHIE, PROBLÉMATIQUE ET SOURCES	
1.1 Une historiographie à la croisée de l’histoire de la prostitution et des féminismes.....	8
1.1.1 La prostitution, un objet historiographique féministe ?.....	9
1.1.2 Les féministes abolitionnistes, entre historiographie des féminismes et de l’histoire de la prostitution.....	10
1.1.3 La traite des blanches, une thématique particulière de l’histoire ?.....	12
1.2. Historiographie canadienne de la prostitution et le NCWC dans les mouvements féministes du début du XX ^e siècle.....	14
1.2.1 Une historiographie canadienne de la prostitution éclatée	15
1.2.2 L’historiographie du féminisme canadien	17
1.2.3 NCWC et traite des blanches	20
1.3 Problématique.....	23
1.4 Méthodologie et sources.....	27
CHAPITRE II	
CONTEXTE DE CRÉATION DU COMITÉ POUR LA « SUPPRESSION DE LA TRAITE DES BLANCHES » DU NCWC	
2.1. Une absence relative de la traite des blanches et de la prostitution dans les milieux réformateurs et féministes canadiens (1880-1899)	30
2.1.1 La prostitution, un enjeu des milieux féministes et des réformistes moraux dans le dernier tiers du XIX ^e siècle au Canada ?	30
2.1.2 L’apparition de la traite des blanches au Canada	33

2.1.3 Une référence à une traite sexuelle au NCWC en 1898 : un cas particulier, voire une anomalie ?	35
2.2 Une origine extérieure et internationale : le CIF	37
2.2.1 L'émergence internationale du combat exclusif contre la traite.....	38
2.2.2. Création d'un comité « abolitionniste » au CIF en 1904	40
2.2.3 La création d'un comité canadien en 1904	42

CHAPITRE III

UNE CROISADE FÉMINISTE CONTRE LA TRAITE DES BLANCHES ?

3.1. Du CIF au NCWC : une mobilisation féministe locale, nationale et internationale	45
3.1.1 Une définition de la « la traite des blanches » inclusive ?	45
3.1.2 Les rapports des <i>Years Books</i> , de la propagande interne ?	47
3.1.3 Un réseau féminin local inscrit dans une solidarité internationale	48
3.2 Une rhétorique féminine de la moralité, de l'émotion et de la religion	50
3.2.1 L'utilisation de l'impératif moral féminin ou l'appel à la « femme morale »	50
3.2.2 Une « croisade » féminine	53
3.2.3 Les « résultats » de cette croisade au sein du NCWC	55
3.3 Amelia Gordon, la première présidente du comité contre la traite.....	57
3.3.1 Amelia Gordon, biographie d'une fille d'immigrés anglais	59
3.3.2 Un parcours à la croisée de la religion méthodiste et du féminisme	60
3.3.3 Avant tout la prévention et l'encadrement des jeunes filles	63

CHAPITRE IV

AU CŒUR D'UNE MULTITUDE DE RÉSEAUX

4.1 Relations entre NCWC, la réforme morale et la presse nationale dans le combat contre la traite	67
4.1.1 Une meilleure acceptation de la traite des blanches au Canada vers 1909.	68

4.1.2 La presse, un enjeu pour le comité ?.....	69
4.1.3 John Shearer et le <i>Moral and Social Reform Council of Canada</i> : une coopération ou une récupération masculine ?.....	73
4.2 Le comité contre la traite des blanches, exemple de confluences d'influences internationales	77
4.2.1 De la fédération à la filiale : une relation d'indépendance ou de dépendance idéologique ?.....	77
4.2.2 William Alexander Coote et le Bureau International contre la Traite des Blanches : la fédération internationale la plus influente au NCWC.....	81
4.2.3 Flora MacDonald face à Coote : une voix dissidente au sein du NCWC...	83
4.2.4 La puissante influence de l'autre côté de la frontière : les États-Unis.....	87

CHAPITRE V

L'IMAGINAIRE DE LA TRAITE DES BLANCHES AU NCWC (1905-1911)

5.1 Analyse des histoires de traites des blanches transmises par le comité	93
5.1.1 Histoire de traite, une sorte de fait divers ?	94
5.1.2 L'analyse des principales caractéristiques des histoires rapportées	95
5.1.3 La localisation : l'information incontournable	97
5.2 La victime potentielle : la jeune fille blanche travailleuse célibataire	99
5.2.1 Jeunes et blanches.....	101
5.2.2 Techniques d'enlèvement ou les situations à éviter.....	106
5.2.3 La morale de cette histoire est... ..	109
5.3 Stéréotypes du trafiquant : genre et ethnie	111
5.3.1 Un trafiquant de genre masculin, une évidence ?	111
5.3.2 Origine ethnique du trafiquant ou de la trafiquante.....	113
5.3.3 Xénophobie et racisme dans les récits de la Colombie-Britannique	115
5.4. La fin de cette activité	116
5.4.1 Une méthode pensée comme « éducative » et féminine.....	117

5.4.2 Vers une préférence pour une argumentation plus « scientifique » et « sociologique »	117
--	-----

CHAPITRE VI

PRÉVENTION, ENCADREMENT, RÉFORMES, SANS RÉHABILITATION

(1905-1915)

6.1 L'absence de la prostituée et de sa réhabilitation	121
6.1.1 La prévention, plutôt que la réhabilitation	121
6.1.2 La <i>Lady au red-light</i>	124
6.1.3 <i>Red-light</i> et prohibitionnisme	126
6.2 Surveiller le travail féminin par le contrôle des annonces d'emploi	127
6.2.1 Passer à la loupe les annonces de travail	127
6.2.2 Comment diagnostiquer une annonce d'un trafiquant	128
6.2.3 Mme McLean « détective privée » anti-traite	131
6.3 L'encadrement de tous les aspects de la vie de la jeune fille	133
6.3.1 Encadrer le travail, l'hébergement, les loisirs et les relations avec les hommes	133
6.3.2 Le contrôle de l'immigration féminine	136
6.4 Au-delà de la coercition : l'égalité de la moralité et l'ouverture de nouveaux emplois aux femmes	138
6.4.1 L'égalité morale entre les hommes et les femmes	138
6.4.2 L'éducation sexuelle	140
6.4.3 Égalité devant la loi et réforme législative	141
6.4.4 Valorisation du travail féminin	143
CONCLUSION	147

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

1. Sources	154
2. Bibliographie	157

LISTE DES ACRONYMES

FAI	Fédération Abolitionniste Internationale
CIF	Conseil International des Femmes
DOKD	Dominion Order of King's Daughter
MSRCC	Moral and Social Reform Council of Canada
NCWC	National Council of Women of Canada
TA	Travellers' Aid
YCWA	Young Christian Canadian Association
WCTU	Woman's Christian Temperance Union
WMSMC	Women's Missionary Society of the Methodist Church

RÉSUMÉ

Le début du XX^e siècle marque les premiers balbutiements de l'intérêt des féministes canadiennes pour la traite des femmes. Les féministes canadiennes découvrent un scandale international, la traite des blanches ; l'idée d'un trafic mondialisé de jeunes filles mineures enlevées et exportées dans le monde à des fins de prostitution forcée. L'apparition de cette préoccupation fait suite à l'impulsion d'une fédération féministe internationale, le Conseil International des Femmes (le CIF — fondé en 1888). Son association canadienne affiliée, le *National Council of Women of Canada* (créé en 1893) suit le mouvement et met lui aussi en place en 1904, un comité, nommé « le Comité pour la Suppression de la Traite des Blanches » et présidé par Amelia Gordon jusqu'en 1914. Nous verrons comment ce comité canadien s'approprie cette problématique et les réponses et réactions qui ont été développées. Notre source, les comptes-rendus du comité publiés chaque année, nous permettra d'analyser les réseaux et influences entourant le comité, l'imaginaire de la traite, ainsi que les actions proposées, pendant le mandat d'Amelia Gordon. Nous montrerons que le comité privilégie la prévention et l'encadrement de la jeune femme, plutôt que le sauvetage et la réhabilitation des femmes prostituées. Cela irait dans le sens de l'historiographie. La traite des blanches y est présentée comme un instrument de « contrôle social » envers la jeunesse féminine. Pourtant, cette approche plutôt oppressive est combinée à des revendications plus égalitaristes : l'égalité entre les hommes et les femmes dans la morale sexuelle, dans l'exercice de la justice, ainsi que dans le travail, avec la demande pour l'ouverture de nouveaux emplois féminins, comme le métier de femme policière. Cette recherche aspire à mieux saisir la complexité de ce féminisme maternaliste canadien, à partir d'un aspect encore inédit : la mobilisation contre la traite des blanches.

MOTS-CLÉS : féminisme, Canada, traite des blanches, traite des femmes, prostitution, moralité, Tournant du XX^e siècle, jeune fille moderne.

INTRODUCTION

La traite des blanches ou le *white slave traffic* devient au cours du Tournant du siècle et de la première décennie du XX^e siècle, une des plus grandes controverses en Europe et en Amérique. Diffusée par une presse en plein essor, par des groupes de réformateurs moraux¹, et des féministes abolitionnistes européennes, le « mythe » d'un trafic mondialisé de jeunes filles mineures enlevées à des fins de prostitution² forcée se déploie jusqu'au Canada. Le *National Council of Women of Canada* (NCWC), une fédération féministe canadienne joue un rôle important dans la sensibilisation de l'opinion canadienne à cette problématique et la naissance d'une préoccupation féminine et féministe de la traite des blanches et de la moralité sexuelle au Canada. Afin de s'attaquer à cette problématique encore inédite, le NCWC met en place un comité thématique spécialement dédié à ce combat, appelé « Standing Committee of the suppression of the white slave traffic » (Comité thématique de la suppression de la traite des blanches) en 1904. Il est dirigé de sa création à l'année 1914 par Amelia Gordon (Mme Asa Gordon), une féministe évangélique militante impliquée au WCTU (*Woman's Christian Temperance Union*).³

¹ Les groupes de la réforme morale ou les réformistes moraux représentent un ensemble varié d'associations, de philanthropies, de groupes religieux et d'individus prônant une réforme de la société et de la moralité publique en combattant les nouveaux maux sociaux modernes et urbains.

² Nous utiliserons les termes de « prostitution » et de « femmes prostituées » dans toute cette recherche. Nous pensons que « travail du sexe » et « travailleuses du sexe » correspondent à un autre paradigme de l'histoire de la prostitution, les utiliser pour les débuts du XIX^e et le début du XX^e siècle serait anachronique. Nés avec les premières mobilisations de travailleuses du sexe en Amérique du Nord et en Europe, il est par contre important de les utiliser dès les années 1970.

³ Le WCTU est une association de femmes pour l'abolition de l'alcool fondée à l'origine en 1873 aux États-Unis et en 1885 pour le Canada par Letitia Youmans.

Le NCWC, fondé en 1893 par Lady Aberdeen, est une filiale du CIF, le Conseil International des femmes (*National Council of Women*), une des premières fédérations internationales féministes. Le NCWC regroupe un ensemble d'associations et philanthropies féminines et féministes déjà bien installées, notamment le WCTU (*Woman's Christian Temperance Union*) et la YWCA (*Young Christian Canadian Association*⁴). Le NCWC émerge comme « a federation designed to unite organizations of all kinds and creeds⁵ » et devient rapidement la plus grande fédération de femmes au Canada. Toutes les provinces sont ainsi représentées. Mais il faut préciser que malgré une volonté de dépassement des clivages religieux et linguistiques, souhaité par Lady Aberdeen, la présence de Québécoises francophones est très minoritaire⁶. L'action du NCWC est multiple : le soin aux personnes fragiles (enfants, femmes, personnes âgées), la réforme législative pour de meilleurs droits pour les femmes et les enfants, l'éducation, le travail et la migration féminines et ensuite, le suffrage féminin.

En 1904, une nouvelle thématique est donc ajoutée à cette liste des préoccupations : la traite des blanches. Pour une féministe canadienne, s'intéresser à la question de la traite des blanches ou même à la prostitution ne va pas de soi. Aucun mouvement de femmes ne s'était intéressé à la question de la prostitution ou de la traite auparavant. Contrairement à l'Europe où l'abolitionnisme féministe (le mouvement pour l'abolition de la réglementation de la prostitution) mené par Josephine Butler est en

⁴ La YWCA est une association philanthropique dont le but est l'aide aux jeunes filles travailleuses dans un cadre évangélique : maisons d'accueil et formations à des métiers féminins. D'abord mis en place en Angleterre en 1850, la première branche canadienne est inaugurée en 1870. Voir Valverde, Mariana. *The Age of Light, Soap, and Water : Moral Reform in English Canada, 1885-1925*. Toronto : University of Toronto Press, 1991, p. 64.

⁵ « une fédération pensée pour unir toutes les organisations de toutes sortes et de toutes croyances » dans Strong-Boag, Veronica. *The Parliament of Women: The National Council of Women of Canada, 1893-1929*. Ottawa : National Museum, 1976.

⁶ Aucune femme francophone et/ou québécoise ne sera active dans le comité contre la traite des blanches du NCWC. Ainsi cette recherche est cantonnée davantage aux militantes canadiennes anglophones.

plein essor. Même si, comme le note Mariana Valverde, la prostitution reste « the social evil » (le mal social) au Canada pour le mouvement de la réforme morale⁷, la prostitution n'était pas un sujet d'intérêt au NCWC. Ce n'est pas l'abolition de la prostitution mais de l'alcool qui joue le rôle de catalyseur des mouvements de femmes depuis le dernier quart du XIX^e siècle. La prostitution, en tant que conséquence de l'alcool, est bien entendu aussi proscrite comme la drogue ou les jeux d'argent, mais n'est pas un enjeu en tant que tel. L'abolition de l'alcool ou la tempérance a été bien analysée, mais les revendications autour de la traite et de la prostitution n'ont été relativement que peu abordées dans l'historiographie du féminisme canadien. Notre premier objectif est de défricher cet objet de recherche : les mobilisations féminines et féministes face à la traite des blanches au Canada, en prenant le cas de ce comité anti-traite du NCWC.

Sans réel intérêt pour la question de la prostitution et de la traite à la fin du XIX^e, comment expliquer la création d'un comité consacré à cette question en 1904 ? Comment les membres du NCWC sont-elles devenues l'avant-garde de cette mobilisation ? Selon Mariana Valverde, la première alarme contre la traite des blanches dans le mouvement de la réforme morale date de 1909⁸. Le comité d'Amelia Gordon travaille à la sensibilisation de ce problème depuis déjà cinq années. Un des premiers objectifs de cette recherche est la contextualisation de cette création inédite du comité et l'introduction d'une nouvelle préoccupation féministe au sein du NCWC.

L'affiliation du NCWC au CIF (un réseau féministe international) est une donnée importante pour comprendre cette nouveauté. Cette spécificité d'appartenance à ce

⁷ Mariana Valverde, *op. cit.*, p. 77.

⁸ *Ibid.*, p. 89.

réseau fait du NCWC un cas particulier à l'intérieur de la réforme morale et du milieu féministe canadiens. Cette influence du CIF n'est pas seulement féministe, elle est aussi abolitionniste puisque de nombreuses militantes abolitionnistes européennes militent au sein du CIF. L'une d'elles, la féministe abolitionniste et française Ghénia Avril de Sainte-Croix⁹ a même été choisie pour mener le comité contre la traite au CIF. Le comité canadien est donc fédéré par un comité international mené par une abolitionniste. Pour autant le comité canadien deviendra-t-il une antenne du féminisme abolitionniste développé principalement en Angleterre et en France ?

Nous verrons que l'influence du CIF et du féminisme abolitionniste sera limitée par d'autres réseaux concurrents. Des milieux de la réforme morale, masculins, plus conservateurs que ce soit à l'échelle nationale ou internationale participent aussi à l'élaboration de la pensée et à la position du NCWC. Cette double appartenance, celle à un réseau féministe international et à un milieu réformiste fait du NCWC un cas particulièrement intéressant à étudier.

Dans l'historiographie féministe canadienne, la vague d'angoisse (*moral panic*) produite par la traite des blanches a été analysée comme un instrument de « contrôle social ». À partir du trafiquant de la traite des blanches, imaginé comme étranger et/ou racisé, l'imaginaire de la traite devient un outil d'exclusion raciale, participant au féminisme impérialiste. Autour de l'image de la jeune victime, la traite peut également servir d'instrument de contrôle et d'encadrement en destination des jeunes filles célibataires travailleuses et urbaines. La traite des blanches et le *Girls' problem* (le problème de la jeune fille) sont ainsi associés, liés et s'autoalimentent. Il en résulte une certaine angoisse partagée dans les mouvements de la réforme morale face à

⁹ Offen, Karen. « Madame Ghénia Avril de Sainte-Croix, the Josephine Butler of France ». *Women's History Review*, 17, no 2 (2008) : 239–255.

la *modern girl* (la jeune fille moderne) qui devient dans cet imaginaire la cible première des trafiquants. Tamara Myers nous donne certaines pistes pour saisir cette angoisse autour de la jeune fille moderne. Il s'agit d'une jeune fille qui a quitté son foyer familial pour une recherche d'un travail payé, qui est intéressée par le mode de vie moderne et urbain (la musique moderne, les divertissements nocturnes, la « vie légère » et la frivolité...). Ces jeunes filles modernes ne constituent pas pour autant un groupe homogène, mais elles concentrent une angoisse autour du genre et de l'adolescence.¹⁰ Mariana Valverde, Carolyn Strange, Tamara Myers¹¹ ont exposé le rôle joué par les associations et les philanthropies féminines et féministes, notamment le WCTU et le YWCA, mais aussi le NCWC, dans la fabrication de cette peur, autour de ce nouveau groupe de femmes en quête d'indépendance.

Nous démontrerons, que cette préoccupation pour la jeune fille moderne, autant dans l'imaginaire que dans le discours ou les actions du comité anti-traite, est omniprésente. La prévention envers cette potentielle jeune fille victime concentre toutes les attentions du comité. Nous verrons alors que la question de la prostitution et des femmes prostituées sera plutôt absente. Peut-on alors conclure que le comité participe à cette angoisse et cette volonté d'encadrement et de surveillance des jeunes filles, sans aucune différenciation avec le reste de la réforme morale canadienne ? Sans nier ce constat, nous montrerons que le NCWC garde certaines spécificités. D'autres revendications plus originales seront introduites à partir de la traite, comme l'égalité morale entre les hommes et les femmes dans les mentalités, dans les lois et dans l'exercice de la justice, ou encore l'éducation sexuelle et la féminisation de métiers exclusivement masculins, comme la *police woman* (la policière).

¹⁰ Myers, Tamara. *Caught. Modern Girls and the Law, 1869-1945*. Toronto : University of Toronto Press, 2006, 7-8.

¹¹ Mariana Valverde, *op. cit.*, Strange, Carolyn, *Toronto's Girl Problem: The Perils and Pleasures of the City, 1880-1930*. Toronto : University of Toronto Press, 1995 et Tamara Myers, *op. cit.*

La période de 1904 à 1914 a été choisie, car elle correspond à la durée du mandat de la première présidente. Une certaine cohérence de la rhétorique et du style, ainsi que la récurrence des thématiques abordées ont facilité notre analyse. Notre étude est principalement une analyse du discours produite à partir des rapports du comité contre la traite. Ces rapports ont été publiés dans les *Years Books* (les comptes-rendus annuels du NCWC) qui ont été numérisés et mis à ma disposition par le groupe de recherche *Histoire, Femmes, Genre et Migrations* dirigé par Yolande Cohen¹². En sources complémentaires, des journaux locaux et quelques documents d'associations internationales comme le CIF seront examinés. En outre, un chapitre est consacré à une étude des représentations de la traite des blanches suivant une perspective d'histoire culturelle.

Notre mémoire a trois principales directions : une étude des réseaux et influences autour du comité ; une analyse de l'imaginaire de la traite des blanches et des actions proposées ou réalisées. À travers ces trois angles, nous détaillerons plusieurs idées et concepts : la traite des blanches, la prostitution, la prévention, le prohibitionnisme, l'abolitionnisme, l'égalité de la morale entre les hommes et les femmes. Le premier chapitre exposera notre historiographie et la problématique du mémoire. Nous y dégagerons les principaux enjeux de trois historiographies, celle de l'histoire de la prostitution et de la traite des blanches, celle de l'histoire du féminisme canadien, ainsi que l'histoire du féminisme face à la prostitution et la traite, notre objet d'étude. Dans le second chapitre, nous développerons le contexte précédent la création du comité et sa mise en place. Nous montrerons ainsi le rôle indéniable du CIF pour l'impulsion de cette préoccupation. Dans le troisième chapitre, l'établissement d'une mobilisation féministe canadienne contre la traite sera présenté. Le NCWC souhaitera

¹² Cette numérisation des sources a été faite dans le cadre du Programme de recherche « Le souci de l'autre (*care*) comme système global d'intervention des organisations transnationales de femmes (France/Canada, 1880-1950) » subventionné par le CRSH (le Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada).

ainsi jouer le même rôle que le CIF, mais à l'échelle nationale. Le comité contre la traite tentera alors de toucher des femmes protestantes et maternalistes issues de leur entourage militant, grâce à une rhétorique teintée de religiosité et d'une valorisation du « féminin ». Cette « cible » s'accorde avec le profil de la présidente Amelia Gordon dont le parcours sera décrit et analysé. Le chapitre IV poursuit l'analyse des réseaux autour du comité. Nous y développerons le réseau local : la presse et la réforme morale canadienne à partir de l'exemple du réformiste John Shearer. La question des influences internationales (féministes, abolitionnistes, réformistes conservatrices, anti-abolitionnistes, étasuniennes) sera alors examinée. Dans le chapitre V, nous proposerons une analyse de l'imaginaire de la traite des blanches développée à partir des narrations de traite « récoltées » par le comité. De cette analyse, on explicitera les stéréotypes autour de la victime et du ou de la trafiquante. Les victimes potentielles de la traite partagent énormément de points communs avec le portrait de la jeune fille moderne. L'imaginaire de la traite des blanches, qui a remplacé la figure de la prostituée immorale, par celle de la jeune fille victime, débouche, sans surprise, sur un plan d'action où la prévention prime sur la réhabilitation des femmes prostituées (chapitre VI). La prévention et l'encadrement de tous les aspects de la vie de la jeune fille (travail, migration, loisirs et sexualité) apparaissent ainsi comme le véritable cheval de bataille de membres du comité. Malgré cette volonté assez autoritaire et conservatrice, d'autres propositions comme la réforme de la moralité pour une égalité entre les hommes et les femmes ou encore l'ouverture aux femmes à de nouveaux métiers, nuancent ce constat.

CHAPITRE I

HISTORIOGRAPHIE, PROBLÉMATIQUE ET SOURCES

Notre sujet est à la croisée de deux historiographies, celle de l'histoire de la prostitution (comprenant la traite des blanches) et celle de l'histoire des féminismes. Chacune de ces deux historiographies a ses propres enjeux et débats. Leur rapprochement, l'étude des mobilisations et des discours de féministes portant sur la prostitution et/ou la traite des blanches, est très récent. De l'historiographie internationale vers l'historiographie canadienne, nous décrivons les principales contributions. Dans le cas de l'espace canadien, notre objet d'étude est éclaté dans plusieurs historiographies (législative, criminelle, des féminismes et celle de la réforme de la morale) et « caché » par une revendication féministe bien plus connue : la Tempérance (ou l'abolition de l'alcool). Même si le combat féministe canadien contre la traite des blanches est assez invisibilisé dans la littérature, plusieurs auteures et auteurs nous donnent de nombreux éléments pour nourrir notre réflexion.

1.1 Une historiographie à la croisée de l'histoire de la prostitution et des féminismes

Les historiographies de la prostitution, de l'histoire féministe et des féminismes sont nées dans une même période, les années 1970-1980. À part le cas de l'ouvrage de Judith Walkowitz de 1980, l'histoire féministe ne sera pas prompte à s'emparer de la question de la prostitution. Mais depuis le XXI^e siècle et la réactualisation des débats

féministes autour du travail du sexe, du néo-abolitionnisme et de la traite sexuelle mondiale, la question historique féministe de la prostitution émerge.

1.1.1 La prostitution, un objet historiographique féministe ?

La prostitution est un objet historique récent à l'échelle de la discipline historique. Avant les années 1970-1980, la prostitution, tout comme la sexualité, n'était pas considérée comme des sujets relevant du domaine universitaire et académique. Il faudra attendre la transformation des recherches en sciences humaines et sociales, après la fin des années 1960. Alain Corbin¹³ est le premier historien à consacrer un ouvrage à l'histoire de la prostitution, celle de la France au XIX^e siècle en 1978. L'historien étasunien Timothy J. Gilfoyle, spécialiste de l'histoire de la prostitution new-yorkaise du XIX^e au XX^e siècles¹⁴ a réalisé une excellente historiographie générale¹⁵ sur la prostitution où Alain Corbin est placé comme pionnier mondial.

Celle-ci est majoritairement concentrée sur le XIX^e et XX^e siècles en Occident. Selon Timothy Gilfoyle, cela s'explique par l'association de la prostitution à la modernité¹⁶. La montée de l'urbanisme, de l'industrialisation, ainsi que l'arrivée de nouveaux phénomènes sociaux (l'exode rural, la classe moyenne et la classe ouvrière) sont intrinsèquement liées à l'un intérêt croissant pour les maux de la société, dont fait partie la prostitution. C'est tout d'abord le régime réglementariste de la prostitution

¹³ Corbin, Alain. *Les Filles de noces. Misère sexuelle et prostitution (XIX^e siècle)*. Paris : Flammarion, 1982, [1978].

¹⁴ Gilfoyle, Timothy J. *City of Eros : New York City, Prostitution, and the Commercialization of Sex, 1820-1920*. New York : Norton, 1992.

¹⁵ Gilfoyle, Timothy J., « Prostitutes in History: From Parables of Pornography to Metaphors of Modernity ». *The American Historical Review*, 104, no 1 (1999) : 117-141.

¹⁶ Timothy J. Gilfoyle, *loc. cit.*, p. 135.

qui intéressera les historiens et historiennes comme Alain Corbin et Judith Walkowitz¹⁷ : comment la prostitution réglementée¹⁸ est-elle mise en place par l'État, la police, les médecins, la législation, la justice ? C'est par l'Histoire sociale et l'Histoire des mentalités qu'Alain Corbin a pu intégrer la prostitution au domaine historique. Judith Walkowitz renouvèlera quant à elle l'histoire des femmes en développant une analyse féministe de la prostitution à l'époque victorienne. De l'étude de la prostitution victorienne, Judith Walkowitz a su dégager une analyse des relations de classes et de genres dans l'Angleterre victorienne.

1.1.2 Les féministes abolitionnistes, entre historiographie des féminismes et de la prostitution

L'abolitionnisme est la réaction face à la mise en place de la réglementation de la prostitution en Europe. Les femmes et hommes abolitionnistes sont scandalisés par les conditions de vie des femmes prostituées et par l'acceptation du vice comme un mal nécessaire. Ils et elles proposent l'abolition de la prostitution réglementée. Alain Corbin et Judith Walkowitz vont tous deux introduire la figure de Josephine Butler, la

¹⁷ Walkowitz, Judith. *Prostitution and Victorian Society. Women, Class, and the State*. Cambridge : Cambridge University Press, 1980 et Walkowitz, Judith. *City of Dreadful Delight: Narratives of Sexual Danger in Late-Victorian London*. Chicago : University Of Chicago Press, 1992. Le second ouvrage est davantage une étude sur la représentation du danger sexuel dont fait partie la prostitution d'enfants ou la figure de Jack l'Éventreur (Jack the Ripper).

¹⁸ La réglementation de la prostitution se base sur l'idée que la prostitution est un mal nécessaire. Il est donc plus sage de la contrôler et l'administrer que de la laisser dans la clandestinité. C'est Alexandre Parent-du-Châtelet, un Français hygiéniste qui sera le premier à proposer cette « méthode ». Parent-Duchâtelet tente de régler un ensemble de « problèmes » générés par une prostitution non contrôlée : les maladies vénériennes, les viols de jeunes femmes honnêtes, la disharmonie de l'espace public et la dégénérescence. La France deviendra le premier pays à appliquer cette pensée. Cela se manifeste par la création de maisons closes ou de tolérance bien limitées dans l'espace, l'inscription des prostituées dans des registres policiers, le contrôle sanitaire de médecins organisé et l'emprisonnement ou « le soin » de la prostituée dans des lieux spécifiques. L'Angleterre, la Belgique, la Suisse vont notamment suivre ce modèle ainsi que la plupart des pays européens.

plus fervente et charismatique des abolitionnistes féministes. En 1982, Ruth Rosen dans *Lost Sisterhood*¹⁹ étudia la prostitution étasunienne et le rôle des associations de femmes dans cette lignée initiée par Judith Walkowitz. Dans les ouvrages sur l'histoire de la prostitution écrits par des historiennes des femmes, la question de la relation entre la *Lady* (la femme abolitionniste et/ou philanthrope) et la *fallen women* (la prostituée) reste centrale²⁰.

L'histoire des féminismes s'intéresse aussi à l'abolitionnisme, parmi toutes les autres revendications féministes. Mais l'abolitionnisme est resté longtemps un oublié, surtout par rapport à la conquête du suffrage féminin, qui a concentré les efforts des historiens et historiennes des féminismes. On peut tout de même citer l'ouvrage d'Anne-Marie Käpelli²¹, qui en 1990, présente trois militantes abolitionnistes, dont Josephine Butler. L'abolitionnisme est alors considéré par l'auteure comme une des expressions du féminisme anglo-saxon qui s'est répandu à partir du dernier quart du XIX^e siècle en Europe²². En 2003, la publication d'un numéro dédié spécialement à la prostitution par la revue *Clio* confirme cet intérêt. L'éditorial revient sur l'absence de cette thématique. Christine Bard et Christelle Taraud expliquent que, mise à part Anne-Marie Käpelli, la prostitution est marginale dans l'histoire des femmes :

La prostitution n'apparaît pas comme un thème important de l'histoire des femmes. L'étude d'Anne-Marie Käpelli a fait découvrir cette « croisade » d'origine protestante. Mais on ne connaît encore trop peu les maîtresses d'œuvre : Joséphine Butler dont le célèbre texte, *Une voix dans le désert*, paru en 1875, déclencha une vaste campagne internationale contre « l'inique police des mœurs », ou en France, Marcelle Legrand-Falco,

¹⁹ Rosen, Ruth. *The lost sisterhood Prostitution in America, 1900-1918*. Baltimore : The Johns Hopkins University Press, 1982.

²⁰ La situation des féministes étasuniennes est décrite dans le chapitre « The Lady and the Prostitute » de Ruth Rosen.

²¹ Käpelli, Anne-Marie. *Sublime croisade. Éthique et politique du féminisme protestant, 1875-1928*. Genève : Zoé, 1990.

²² Anne-Marie Käpelli, *op. cit.*, p. 15.

grande et étonnante figure du féminisme réformateur du XX^e siècle, fondatrice de l'Union temporaire contre la prostitution réglementée²³

Cette (re)découverte se poursuit avec la publication d'un numéro consacré à l'abolitionnisme par la revue, *Women's History Review* en avril 2008. Karen Offen présente Madame Ghénia Avril de St Croix, la Josephine Butler française²⁴. La Fédération Abolitionniste Internationale (FAI), l'association abolitionniste transnationale initiée par Butler²⁵ fait partie des sujets abordés dans ce numéro. L'article de Christine Machiels, qui présente sa recherche comparative (la France, la Belgique et la Suisse) sur les féministes face à la prostitution, prépare aussi grandement la définition de cet objet historique²⁶. Cette recherche aboutira par une thèse en 2011, publiée en 2016²⁷. Cet ouvrage est marquant, car il permet de penser historiquement l'abolitionnisme européen sur un siècle (1860-1960). Aujourd'hui, Josephine Butler, Ghénia Avril de Sainte-Croix ne sont plus des inconnues dans le paysage de l'histoire des féminismes.

1.1.3 La traite des blanches, une thématique particulière de l'histoire ?

La traite des blanches, ancêtre de la traite sexuelle mondialisée d'aujourd'hui, correspond à un type précis de prostitution forcée, due à sa nature « mythique ». Cela

²³ Bard, Christine et Taraud, Christelle, « Éditorial », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, no 17, (2003), 6.

²⁴ Voir Karen Offen, *loc. cit.*

²⁵ Summers, Anne. « Introduction : the International Abolitionist Federation ». *Women's History Review*, 17, no 2 (2008) : 149-152.

²⁶ Machiels, Christine. « Dealing with the Issue of Prostitution ». *Women's History Review*, 17, no 2 (2008) : 195-205.

²⁷ Machiels, Christine. *Les féminismes et la prostitution (1860-1960)*. Rennes : PU Rennes, 2016.

fait de cette thématique, un objet historique difficile. Alain Corbin faisait part de cette difficulté déjà en 1878 :

S'il est un sujet à propos duquel il est malaisé de démêler le mythe de la réalité, c'est bien la traite des blanches ; thème d'ailleurs plus signifiant par la littérature angoissée que par la réalité qu'il recouvre, carrefour de toutes les obsessions de l'époque ; à son propos, les esprits les plus pondérés s'égarèrent.²⁸

Aujourd'hui, cet objet est enfin saisi par l'historiographie et en cours de renouvellement avec de nombreuses recherches entreprises par des sociologues : le Belge Jean-Michel Chaumont et deux Étatsuniens Stephanie Limoncelli²⁹ et Brian Donovan³⁰. La première s'est intéressée au mouvement international contre la traite en comparant l'action des deux grandes fédérations : le FAI et le *International Bureau for the Suppression of the White Slave Traffic* (le Bureau International pour la suppression de la traite des blanches)³¹, association non-abolitionniste et plus conservatrice. Brian Donovan a lui renouvelé l'histoire du mouvement anti-traite étasunien, développant un chapitre très intéressant sur les actions du WCTU étasunien contre la traite à la fin du XIX^e siècle. L'historienne Christine Machiels et Jean-Michel Chaumont ont aussi codirigé un ouvrage déconstruisant le premier scandale mythifiant de la traite des blanches « l'affaire des petites anglaises » de Bruxelles en 1880³².

²⁸ Alain Corbin, *op. cit.*, p. 405.

²⁹ Limoncelli, Stephanie. *The Politics of Trafficking, The First International Movement to Combat the Sexual Exploitation of Women*. Stanford : Stanford University Press, 2010.

³⁰ Donovan, Brian. *White Slave Crusades, Race, Gender, and Anti-Vice Activism, 1887-1917*, Champaign : University of Illinois Press, 2006.

³¹ L'association de William Coote sera mentionnée par « le Bureau International » dans notre texte.

³² Chaumont, Jean-Michel et Machiels, Christine (dir.). *Du sordide au mythe. L'affaire de la traite des blanches (Bruxelles, 1880)*. Louvain : Presses universitaires de Louvain, 2009.

Jean-Michel Chaumont poursuivra cette déconstruction socio-historique du « mythe » de la traite des blanches avec une autre publication la même année. Dans celle-ci intitulée, *Le mythe de la traite des blanches, enquête sur la fabrication d'un fléau*³³, il s'attaque au comité d'experts de la Société des Nations qui entre 1924 à 1927 accorde un crédit scientifique à l'existence de la traite des blanches. Jean-Michel Chaumont démontre ainsi la falsification intellectuelle de la part de ces « experts ». Avec Anne-Laure Wibrin³⁴, il dénonce aussi cet amalgame entre la traite des blanches et la Traite des Noirs dans un article. La traite des blanches est finalement l'objet le plus récent de tous ceux étudiés précédemment. Phénomène socio-politico-culturel, il peut être analysé sous de multiples angles et méthodes historiques : histoire culturelle, histoire des représentations, histoire criminelle, histoires des mobilisations internationales, histoire politique, histoire féministe, histoire du droit international, histoire de la migration... Ce champ historique encore en friche mériterait de plus amples recherches.

1.2. Historiographie canadienne de la prostitution et le NCWC dans les mouvements féministes du début du XX^e siècle

Pour le Québec et le Canada, il n'existe pas d'ouvrage comparable à l'apport de Judith Walkowitz ou d'Alain Corbin pour leurs pays respectifs. L'analyse de la prostitution canadienne et québécoise n'a pas fait l'objet d'une monographie, mais a été traitée sous un angle législatif et judiciaire dans de nombreuses références. Les ouvrages

³³ Chaumont, Jean-Michel. *Le mythe de la traite des Blanches : enquête sur la fabrication d'un fléau*. Paris : La Découverte, 2009.

³⁴ Chaumont, Jean-Michel et Wibrin, Anne-Laure. « Traite des Noirs, traite des Blanches : même combat? ». *Cahiers de recherche sociologique*, No 43(2007) : 121-132.

d'histoire des féminismes peuvent aussi nous permettre de poser les premières bases des actions autour de la traite du NCWC.

1.2.1 Une historiographie canadienne de la prostitution éclatée

La prostitution a été majoritairement étudiée par des chercheurs et chercheuses issues de la recherche légale et judiciaire. Dans ce courant, Constance Backhouse³⁵ fut la première à poser une trame à l'histoire législative de la prostitution pour le XIX^e siècle, suivie ensuite par John P. McLaren³⁶ pour le tournant du XX^e siècle et le début du XX^e siècle. Même si, leurs travaux ciblent essentiellement les thèmes législatifs, judiciaires et policiers, ils ont replacé leurs analyses dans un cadre historique. Constance Backhouse décrit l'unique tentative réglementariste législative au Canada de 1865 (sous le nom de la *Contagious Diseases Act*)³⁷. D'inspiration anglaise, son but était d'instaurer un contrôle médical systématique des prostituées. Cette loi

³⁵ Backhouse, Constance. « Nineteenth-century Canadian Prostitution Law. Reflection of a Discriminatory Society ». *Histoire sociale*, 18, no 36 (1988) : 387-423. Professeure de droit à l'Université d'Ottawa, elle a une approche féministe dans son article sur l'histoire de la prostitution au XIX^e siècle. Elle a également écrit un livre sur le thème de la loi et des femmes où la prostitution y est de nouveau abordée ; *Petticoats and Prejudice: Women and the Law in Nineteenth-Century Canada*, Toronto : Women's Press, 1991. Dans son article, elle fait directement référence à Judith Walkowitz et à son analyse de classes et de genres de la prostitution. Elle note d'ailleurs une forte influence britannique dans l'agencement de la prostitution canadienne.

³⁶ John McLaren, professeur de droit émérite de l'Université de Victoria (Colombie-Britannique) s'est intéressé à l'histoire légale du Canada et particulièrement à l'histoire législative de la prostitution parmi d'autres thèmes comme l'histoire des lois discriminatoires envers les communautés ethniques ou une étude comparée sur les lois colonialistes. À propos de la prostitution, il a écrit de nombreux articles dans des revues d'histoires législatives par exemple : McLaren, John. « Chasing the evil. Moral fervor and the evolution of Canada's Prostitution Laws, 1867-1917 ». *Canadian Journal of Law and Society*, 1 (1986) :125-166. Son étude se concentre majoritairement sur la période 1892 à 1920, période du renforcement de la loi autour de la prostitution. Avec John Lowman), ils ont écrit un long chapitre qui synthétise bien leur recherche : McLaren, John et Lowman, John. « Enforcing Canada's Prostitution Laws, 1892-1920. Rhetoric and Practice ». Dans *Securing Compliance*, sous la dir. De Martin Friedland : 21-87. Toronto, University of Toronto Press, 1990.

³⁷ Constance Backhouse, *op. cit.*, p. 390.

semblait inaugurer une nouvelle approche radicale dans l'encadrement de la prostitution, pourtant, jamais appliquée, elle expira sans résistance en 1870.

Le chapitre de John McLaren et John Lowman regroupe assez largement les études précédentes de McLaren sur la période 1892-1920. Les deux auteurs exposent ce « gouffre » entre le discours pour une législation d'interdiction de la prostitution souhaitée par les réformateurs et réformatrices (qui réussirent d'ailleurs à renforcer les lois à l'encontre de la traite des blanches) et la pratique de la tolérance acceptée par la police, les politiciens locaux et les magistrats de justice. D'autres ouvrages traitent de la prostitution en relation à d'autres sujets comme la tempérance ou la jeunesse féminine. C'est le cas de l'étude de la réforme morale canadienne de Mariana Valverde³⁸ ou la régulation morale par la loi de Carolyn Strange et Tina Loo³⁹. On peut aussi citer d'autres publications qui s'intéressent aux femmes délinquantes et aux jeunes filles face à la régulation morale comme la recherche de Tamara Myers et Carolyn Strange⁴⁰.

L'historiographie de la prostitution ne serait pas complète sans les nombreux articles ou les mémoires ciblant une ville en particulier⁴¹, notamment l'article d'Andrée Lévesque sur la ville de Montréal⁴². Il faut également mentionner les travaux hors de

³⁸ Mariana Valverde, *op. cit.*

³⁹ Strange, Carolyn et Loo, Tina. *Making Good: Law and Moral Regulation in Canada, 1867-1939*. Toronto : University of Toronto Press, 1997.

⁴⁰ Carolyn Strange, *op. cit.* et Tamara Myers, *op. cit.*

⁴¹ Allen, Patrick. « Prostituées de rue et maisons de débauche à Québec : la répression de la prostitution par le système de justice étatique, 1880-1905 ». Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 2007. Boulianne, François. *La répression des bordels à Québec : discours, institutions et application, 1850-1870*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 2008. Nilson, Deborah. « « The social evil » : Prostitution in Vancouver, 1900-1920 ». Dans *In Her Own Right : Selected Essays in Women's history in British Columbia*, sous la dir. Letham et Less, Victoria : Carnosun, 1980. La situation de Toronto est décrite dans l'ouvrage de Carolyn Strange. Elle est assez similaire à la situation de Vancouver où les réformateurs avaient réussi à imposer la fin de la tolérance en créant en 1886 le *Morality Department*. Toronto avait été ainsi surnommé « Toronto the Good ».

⁴² Lévesque, Andrée. « Éteindre le Red Light : les réformateurs et la prostitution à Montréal entre 1865 et 1925 ». *Urban History Review*, 17, no 3 (1989) : 191-201.

notre période, comme l'ouvrage de Mathieu Lapointe⁴³, sur les campagnes de moralité des années 1940-1950 et l'étude de la prostitution montréalaise de 1810 à 1842 de Mary-Anne Poutanen, originale par sa perspective féministe dévictimisant les femmes prostituées⁴⁴. L'historienne sort de l'adage qui veut que les prostituées soient des victimes passives pour en faire des « femmes qui ont pris en main leur destinée [...] [avec] cette capacité d'agir en choisissant de travailler dans le domaine de la prostitution et en faisant valoir leurs droits légaux⁴⁵ ». Mary-Anne Poutanen n'aborde pas le rapport entre femmes honnêtes et femmes prostituées.

1.2.2 L'historiographie du féminisme canadien

Le renouveau du féminisme à la fin des années 60 va être à l'origine d'un intérêt nouveau pour l'histoire des femmes. La réappropriation de cette histoire est un processus qui évolue simultanément avec les études féministes et les féminismes contemporains. L'histoire des femmes et de leurs combats largement ignorés est ainsi (re)découverte par une nouvelle génération de chercheuses. Ces historiennes caractériseront cette période du combat pour le droit de vote féminin, situé entre la fin du XIX^e siècle et la moitié du XIX^e siècle, comme « la première vague féministe ». Chaque vague aurait son aspiration, ses objectifs nouveaux et ses pratiques

⁴³ Lapointe, Mathieu. *Nettoyer Montréal. Les campagnes de moralité publique, 1940-1954*. Québec : Septentrion, 2014.

⁴⁴ Poutanen, Mary-Anne. *Beyond Brutal Passions: Prostitution in Early Nineteenth-Century Montreal*. Montréal : McGill-Queen's University Press, 2015.

⁴⁵ Poutanen, Mary-Anne. « *To Indulge their Carnal Appetites* » : *Prostitution in Early Nineteenth-Century Montreal, 1810-1842* ». Thèse de Ph.d (histoire), Université de Montréal, 1996. p. v.

spécifiques. L'historiographie de la « dite » première vague féministe canadienne suit ainsi le même schéma que le reste du féminisme occidental⁴⁶.

Catherine Cleverdon publie le premier ouvrage sur l'histoire du féminisme canadien en 1950⁴⁷. Mais la redécouverte de ces premières féministes est véritablement développée dans les années 1970-1980. Cette redécouverte est accompagnée d'un sentiment de « désillusion ». Cette génération d'historiennes observe que le changement législatif est surtout symbolique et n'a pas eu un si grand impact sur la vie des Canadiennes. Elles expliquent aussi que le féminisme de cette époque était surtout l'affaire des femmes blanches, de classe moyenne et de l'aristocratie, disposant de temps et d'un héritage britannique ; un groupe de femmes avec des privilèges de classe, de « race » et d'ethnie. L'ouvrage de Carol Bacchi⁴⁸ n'a pas pour objectif de faire une histoire du suffrage féminin au sens strict, mais bien une histoire de l'idéologie des hommes et des femmes canadiennes qui ont mené cette campagne pour ce droit de vote. Le suffrage féminin est ainsi considéré comme un moyen pour réformer et moraliser la société canadienne. Son constat est clair, sans le désir de changer les rapports de genre, on ne peut pas parler de prémisses du féminisme.

Le terme même de « féminisme » pour désigner ce mouvement de femmes sera questionné mais ne sera pas pour autant retiré. Veronica Strong-Boag, dans sa

⁴⁶ Gubin, Jacques, Rochefort, Studer, Thébaud, Zancarini-Fournel. *Le Siècle des féminismes*, Paris : Les Éditions de l'Atelier / Éditions Ouvrières, 2004. Cette simplification et cette catégorisation sont aujourd'hui remises en cause. Voir Blais, Fortin-Pellerin, Lampron et Pagé. « Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague : réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical ». *Recherches féministes*, 20, no 2, (2007) : 141-162.

⁴⁷ Cleverdon, Catherine. *The woman suffrage movement in Canada*. Toronto : University of Toronto Press, 1950.

⁴⁸ Bacchi, Carol Lee. *Liberation Deferred?: The Ideas of the English-Canadian Suffragists*. Toronto : University Toronto Press, 1983.

biographie de Nellie McClung, figure du WCTU⁴⁹ perçoit tout de même, dans les demandes et actions de ces femmes conservatrices pour le vote, une remise en cause de l'autorité patriarcale. La démarche même de s'organiser entre femmes afin de réclamer la capacité de dialoguer avec l'État est féministe. Ce questionnement sur cette première vague « féministe » s'épuisera dans les années 1980 au profit des thématiques non politiques. Deux articles « Making Canada⁵⁰ » et « Mrs. Canada Goes Global⁵¹ » publiés en 2005 dans la revue *Atlantis*, partagent le même désir pour une mise à jour de cette première vague. L'activisme féministe doit être étudié en relation avec les contextes politiques, impériaux, internationaux ; en combinant politique, social et culturel, mais aussi à la lumière des avancées de l'historiographie internationale.

Nous proposons plusieurs éléments pour conceptualiser le féminisme maternaliste canadien. Il s'agit d'un courant féministe⁵² composé par des « mouvements féminins d'action sociale [qui] s'organisent au nom de la réforme sociale et de la pureté morale »⁵³. La maternité et la famille sont centrales et constituent le principal moteur et argumentaire de leur action. L'étiquette réformiste renvoie plutôt à un mouvement mixte d'hommes et de femmes qui souhaitent réformer la société dans un idéal de pureté et de moralité. Ainsi les femmes du mouvement maternaliste peuvent se confondre dans le mouvement réformiste. Avec l'introduction de concepts comme

⁴⁹ Voir le chapitre « Nellie McClung, a crusader » dans Strong-Boag, Veronica et Fellman Anita Clair. *Rethinking Canada: The Promise of Women's History*, Toronto : Copp Clark, 1986, 2e, 1991.

⁵⁰ Forestell, Nancy, et Moynagh, Maureen. « Mrs. Canada Goes Global : Canadian First Wave Feminism Revisited ». *Atlantis*, 30, no 1, (2005) : 7-20.

⁵¹ Magda Fahrni, Suzanne Morton, Joan Sangster. « Feminism and the Making of Canada : Historical Reflections/Le féminisme et le façonnement du Canada : réflexions sur l'histoire ». *Atlantis*, 30, no 1 (2005): 3-6.

⁵² Nous ne remettons pas en question le caractère féministe de ce courant dans la même lignée que Veronica Strong-Boag. L'agentivité dont font preuve ces femmes présente en soi une démarche féministe.

⁵³ Yolande Cohen, *Femmes Philanthropes : catholiques, protestantes et juives dans les organisations caritatives au Québec (1880-1945)*. Montréal : Les Presses Universitaires de Montréal, 2010, p. 196.

« féminisme maternaliste » (un féminisme légitimé par la position maternelle essentialiste) ou « l'agentivité » (la capacité d'agir), il est possible de dépasser l'impasse de la binarité entre féminisme et conservatisme. Ainsi, le féminisme canadien est analysé comme possédant deux courants principaux : un féminisme maternaliste (basé sur une différenciation, une complémentarité des genres) et un féminisme des droits égaux, égalitariste et plus radical⁵⁴.

Le NCWC en tant que fédération de nombreuses associations est réceptif à ces deux postures, mais est davantage dominé par des femmes maternalistes du WCTU. Deux ouvrages sont consacrés directement à l'association, la thèse de Veronica Strong-Boag⁵⁵ et le livre de Naomi Griffiths⁵⁶. Naomi Griffiths s'est intéressée au fonctionnement, aux méthodes employées, à l'organisation de plusieurs mobilisations (mais pas au comité contre la traite). La thèse de Veronica Strong-Boag, malgré son ancienneté, reste l'étude la plus complète sur l'action et la pensée du NCWC.

1.2.3 NCWC et traite des blanches

Au Canada, il n'existe pas d'ouvrages spécialisés sur les féministes canadiennes face à la prostitution et à la traite des blanches. Mais plusieurs sources secondaires en font plus que mention. Dans les ouvrages sur l'histoire légale de la prostitution, les associations de femmes y sont décrites comme des actrices dans cette mouvance des

⁵⁴ Prentice, Bourne, Cuthbert Brandt, Light, Mitchinson, Black, *Canadian women : a history*, Harcourt Brace Jovanovich, Toronto, 1988.

⁵⁵ Veronica Strong-Boag, *op. cit.*

⁵⁶ Griffiths, Naomi, *The Splendid Vision (Women's Experience)*. Montreal : McGill-Queen's University Press, 1993.

réformateurs moraux du *social purity*. John McLaren⁵⁷ ou Carolyn Strange et Tina Loo⁵⁸ les intègrent dans ce mouvement contre la tolérance de la prostitution et pour un renforcement de la loi. Le NCWC revient souvent comme une des deux organisations-parapluies qui chapeautent le lobbyisme législatif contre la prostitution, avec le *Moral and Social Reform Council of Canada* mené par John Shearer⁵⁹. Mariana Valverde dans son étude du mouvement de réforme morale présente les principales associations de femmes, le YWCA, le WCTU, et le NCWC, à côté de leurs alliées, des organisations protestantes. Elle explique d'ailleurs qu'il n'y a pas eu de création d'un groupe réformateur moral unique, mais bien la réunification d'un ensemble de groupes hétérogènes déjà existants, dévoués à la morale et à la religion⁶⁰. Selon l'auteure, le NCWC attendra 1910 pour soutenir le suffrage féminin. Ce « retard » amène Mariana Valverde à ne pas considérer le NCWC comme une organisation véritablement féministe.

Pourtant, l'auteure remarque une particularité importante du NCWC : sa non-spécialisation religieuse. Ce groupe de femmes n'était pas composé uniquement de femmes anglo-saxonnes protestantes. Il y a eu un effort pour intéresser les femmes francophones catholiques et juives⁶¹. Mais la différence fondamentale entre cette association et les autres organisations féministes canadiennes reste ce rattachement à un mouvement féministe international. Le NCWC fut important pour avoir réuni des groupes de femmes canadiens dispersés et les avoir rapprochés du mouvement du féminisme international⁶².

⁵⁷ John McLaren, *loc. cit.* et John McLaren et John Lowman, *op. cit.*

⁵⁸ Carolyn Strange et Tina Loo, *op. cit.*

⁵⁹ John George Shearer (1859-1925) est un révérend réformiste presbytérien canadien. Il sera très présent dans la campagne contre la traite des blanches. Pour sa biographie : Mariana Valverde and S. Craig Wilson, « Shearer, John, George ». Dans *Dictionary of Canadian Biography*, 15, University of Toronto/Université Laval, 2003. Récupéré de http://www.biographi.ca/en/bio/shearer_john_george_15E.html

⁶⁰ Mariana Valverde, *op. cit.*, p. 51.

⁶¹ *Ibid.*, p. 61-62.

⁶² *Ibid.*, p. 63.

Dans son chapitre sur la *white slavery panic* (la panique de la traite des blanches), elle mentionne le comité sur la traite des blanches du NCWC⁶³. Carolyn Strange a également connaissance de ce comité sur la traite des blanches⁶⁴. Pour elle, en 1905, des déléguées du CIF ont informé le NCWC de l'urgence de ce problème. C'est lors de la convention du CIF à Toronto en 1909 qu'il y aura le plus gros choc. Les Canadiennes se seraient senties coupables d'une inaction canadienne face à leurs camarades féministes étrangères. Mais finalement, autant Mariana Valverde ou Carolyn Strange donnent cette impression que le NCWC reste enfermé dans ce mouvement de la réforme morale, protestant, conservateur et raciste. Elles analysent la promotion féministe de la traite des blanches uniquement sous l'angle de l'instrument d'encadrement des jeunes filles par la peur ou par l'exclusion raciale.

Les ouvrages d'histoire des féminismes sont une seconde source secondaire afin de saisir la relation du NCWC avec la traite des blanches. Même si, le droit de vote et la prohibition de l'alcool ont concentré les intérêts des historiennes féministes, la question de la traite des blanches et de la prostitution a été parfois abordée. Les féministes radicales et socialistes sont des voix dissidentes et indépendantes, voire des « sex radicals » selon Janice Newton qui décrit aussi la position de Flora MacDonald Denison⁶⁵. La position prohibitionniste du WCTU est expliquée par Sharon Cook⁶⁶.

⁶³ *Ibid.*, p.98-99.

⁶⁴ Carolyn Strange, *op. cit.*, p. 98.

⁶⁵ Newton, Janice. *The Feminist Challenge to the Canadian Left, 1900-1918*. Montréal : Montréal McGill-Queen's University Press, 1995. Voir aussi Carol Bacchi, *op. cit.*

⁶⁶ Cook, Sharon. *"Through Sunshine and Shadow": The Woman's Christian Temperance Union, Evangelicalism, and Reform in Ontario, 1874-1930*. Montréal : McGill-Queen's University Press, 1995.

Veronica Strong-Boag effleura aussi le comité sur la traite des blanches. Elle reconnaît par exemple que : « Under the leadership of the Convenors of The Standing Committee on Equal Moral Standarts and Prevention on Traffic In Women, white slavery emerged as a major target of Council attacks⁶⁷ ». Le sujet de la traite des blanches semble être important mais dans une amplitude, une pratique et un discours qui restent inconnus.

1.3 Problématique

Ces deux historiographies féministe et légale nous donnent quelques éléments pour penser la mobilisation contre la traite des blanches. Cette focalisation sur un point précis, le comité contre la traite, permet une étude détaillée et précise de tous les aspects traversés par cette thématique. De quelle manière ce comité du NCWC découvre-t-il et s'approprie-t-il la traite des blanches ? La place du comité à l'intérieur de réseaux multiples est une piste importante. À partir de quelles références le comité construit-il sa définition et sa rhétorique autour de la traite des blanches ? Nous nous interrogerons sur comment les membres du comité récupèrent et « digèrent » les pensées de ces divers courants : l'abolitionnisme féministe, le néo-réglementarisme, la pensée anti-vice « scientifique » étasunienne ? Nous verrons que le comité proposera une sorte de pensée hybride, objet de débats au sein même du comité. Malgré une certaine domination de la pensée néo-réglementariste et eugéniste, des éléments issus de la pensée abolitionniste féministe comme l'unité de la morale sont aussi bien valorisés. L'appropriation de la traite des blanches par le comité est particulière. La prostitution ne fait pas partie des sujets que les membres

⁶⁷ « Sous le commandement des présidentes du comité thématique des Standards Égaux de Moralité et la Prévention du Trafic des Femmes, la traite des blanches est attaquée comme une cible majeure du NCWC » dans Veronica Strong-Boag, *op. cit.*, p. 272.

souhaitent développer ; car le comité se concentre exclusivement sur la traite des blanches. La prostitution et les femmes prostituées sont ainsi invisibilisées.

Que ce soit dans l'imaginaire ou dans les actions proposées, la prostituée a été remplacée par la figure de la jeune fille victime (dont le sauvetage est bien plus louable et justifiable). Cette victime stéréotypée partage de nombreux points communs avec la jeune fille moderne : jeunesse, travail, urbanité, célibat, frivolité. Mais cette victime potentielle est la plupart du temps présentée comme « une de nos filles » ; une jeune fille blanche protestante anglophone. Le stéréotype imaginé du trafiquant diverge lui de l'image classique du trafiquant exclusivement racisé/immigré. À partir de cet imaginaire reconstitué, nous comprenons mieux le choix des actions menées par le comité. Cette invisibilisation de la prostitution est confirmée. La réforme et la réinsertion de femmes prostituées (leur réhabilitation) ne sont pas considérées comme des méthodes envisageables. À la place, le comité a avant tout développé l'importance de la prévention. Cette prévention prend plusieurs formes. La méthode la plus concrète est la surveillance des annonces de travail pour jeunes filles célibataires publiées dans des journaux locaux. Le comité est persuadé que de nombreuses annonces cachent des trafiquants ou trafiquantes qui s'attaquent aux jeunes filles qui se déplacent seules pour répondre à ces propositions de travail. L'encadrement de la vie de la jeune fille dans tous ses aspects sera ainsi promu comme une solution viable pour sa propre protection. Mais d'autres revendications, comme l'équité du salaire entre les hommes et les femmes, l'accès à des métiers « masculins » aux femmes et l'unité de la morale seront aussi proposés. Cette ambivalence entre des réponses féministes égalitaires et des réponses plus « oppressives » est une des caractéristiques de son engagement.

L'élaboration de la question de la traite au NCWC nous permet-il de repenser la place du NCWC au sein même du féminisme canadien ? Plus largement, la question des

mobilisations féministes face à la prostitution dans l'historiographie internationale a permis un angle différent sur ce moment du féminisme⁶⁸. Cette mobilisation, qui avait été mise de côté jusqu'aux années 1990, pour préférer l'étude d'autres causes (suffrage féminin, l'accès à la citoyenneté, les droits dans le mariage...) amène aujourd'hui de nouvelles considérations. La cause féministe de la traite des blanches est un objet parfait pour étudier les interactions entre culture, société et politique, tout en prenant en compte des influences féministes internationales.

Il est aussi important de sortir de cette désillusion face à ce féminisme réduit à son étiquette de féminisme « conservateur ». Considérer toutes leurs revendications comme une entreprise exclusivement oppressive et normative n'est pas souhaitable. Carol Bacchi interprétait par exemple le combat contre la double morale comme une revendication s'inscrivant exclusivement dans une idéologie régénératrice de la race « for the sake of the race » (pour le bien de la race)⁶⁹. Deux thèses sur la rhétorique maternaliste du suffrage féminin canadien contribuent à renouveler notre vision de ce féminisme. Selon Margo Freigang⁷⁰, le féminisme maternaliste a toujours été vu par l'historiographie comme complice du régime dominant, perpétuant ainsi les rapports de race, classe, et de genre. Cette vision tend à réduire l'importance de stratégies narratives comme l'ironie ou l'utilisation de métaphores. La dichotomie entre confrontation et capitulation pour catégoriser les féministes doit également cesser⁷¹. Ce point de vue est partagé par Katja Thieme⁷² qui étudie la *rhetoric of moral capital* (la rhétorique du capital moral). Afin de convaincre des femmes conservatrices de prendre position pour le suffrage féminin, une rhétorique où on associe moralité,

⁶⁸ L'ouvrage de Christine Machiels est le meilleur exemple.

⁶⁹ Carol Bacchi, *op. cit.* p. 113.

⁷⁰ Freigang, Margo, *Re-Inventing Radical : Interpreting Early Twentieth Century Canadian Feminism*, mémoire de maîtrise (histoire), Carleton University, 2001.

⁷¹ *Ibid.*, p. 138.

⁷² Thieme, Katja. *Language and Social Change : The Canadian Movement for Women's Suffrage, 1880-1918*. Thèse de Ph.D (histoire), University of British Columbia, 2007.

féminité et suffrage féminin est utilisée. Notre conception du féminisme maternaliste de la fin du XIX^e siècle correspond à cette approche.

Notre sujet fait écho à l'actualité. Dans notre contexte actuel, où la prostitution et la traite sexuelle sont des sujets incontournables des combats et des études féministes, le renouvellement de cette histoire est une priorité. D'ailleurs, la vitalité du débat d'aujourd'hui entre féministes néo-abolitionnistes et féministes néo-réglementaristes explique aussi ce regain d'intérêt historique pour la question depuis les années 2000. Plusieurs versions divergentes de l'histoire de la prostitution, de la réglementation et de la traite des femmes sont actuellement présentes dans les discours militants féministes néo-abolitionnistes et pro-travail du sexe. Par exemple, l'ouvrage du Jean-Michel Chaumont, qui démystifie la traite des blanches, est cité dans un ouvrage pro-travail du sexe québécois, *Mais oui, c'est un travail !*⁷³, tout en étant ignoré par la littérature néo-abolitionniste. La traite des blanches est considérée comme réelle et historique par ce courant néo-abolitionniste. En remettant en cause la traite des blanches, matrice du discours néo-abolitionniste sur l'esclavagisme sexuel mondialisé, Jean-Michel Chaumont fait le choix de se positionner contre la vision historique promue par le néo-abolitionnisme. Avec les risques possibles d'instrumentalisation de cette histoire, constituer une histoire de ces mobilisations nous semble être une priorité. Nous souhaitons ainsi poser les premiers éléments pour la préparation d'une histoire plus large des mobilisations féministes canadiennes de la traite sexuelle et de la prostitution pour le XX^e siècle.

⁷³ Parent, Bruckert, Corriveau, Nengeh Mebsah. *Mais oui c'est un travail, Penser le travail du sexe au-delà de la victimisation*. Collection Problèmes sociaux et interventions sociales, Montréal : Presses de l'Université du Québec, 2010.

1.4 Méthodologie et sources

Ma source principale est constituée des rapports annuels du comité contre la traite, publiés dans les *Years Books* du NCWC. Sauf exception, le NCWC organise un congrès annuel. De ce rassemblement, un compte-rendu écrit est publié. Les rapports sont de facture assez similaire et contiennent plusieurs éléments : le rapport de la présidente, des petits rapports des comités locaux, une transcription des débats lors du congrès, des résolutions votées et une liste des suggestions pour l'année suivante. Pour établir des relations entre membres du comité, les *Years Books* publient la liste précise des noms et adresses des responsables de chaque comité local pour chaque comité thématique. Ainsi pour chaque année, le nombre de comités locaux en fonctionnement est précisé.

Ma seconde source, plus complémentaire, est un corpus de journaux locaux de Montréal, de Toronto, et d'Ottawa principalement. L'étude de cette presse m'a permis d'obtenir des informations sur la perception du travail du comité contre la traite du NCWC et sur le parcours de la présidente Amelia Gordon. En outre, quelques documents d'autres associations, comme le CIF, seront utilisés afin de mieux saisir le contexte international dans lequel évolue le comité canadien. Ces articles ont été sélectionnés avec *Google News Archives Search*. Grâce à cet outil, nous avons pu effectuer des recherches précises dans un grand ensemble de journaux numérisés⁷⁴, en utilisant des mots-clés.

Pour la méthodologie employée dans mon mémoire, plusieurs approches ont été choisies. La principale est l'analyse du discours. Ayant une source découpée par

⁷⁴Parmi la liste des journaux accessibles, j'ai utilisé *Montreal Daily Star* (Montréal) *Montreal Gazette* (Montréal), *Evening Citizen* (Ottawa), *Ottawa Citizen*, (Ottawa), *Telegram* (Toronto), *Glob Mail* (Toronto), *Toronto Sunday World* (Toronto), *Sherbrooke Examiner* (Sherbrooke), *Daily Sun St. John* (St-John), *Boston Evening Transcript* (Boston).

année, il a été évident d'analyser l'évolution du discours lors de dix années. La récurrence et le choix des sujets, la narration de l'organisation des actions suggérées et/ou mises en place, ainsi que la rhétorique ont été aussi étudiées. Une seconde démarche, présente dans le chapitre II et le chapitre VI repose davantage sur l'analyse politique des réseaux de pensées. Nous avons ainsi reconstitué les origines des emprunts de références internationales et locales.

Inspirée de l'histoire des représentations, la dernière approche n'a été utilisée que pour le chapitre V, sur l'imaginaire de la traite des blanches. Nous avons mis en place un protocole d'analyse de 22 histoires de traite des blanches rapportées par le comité sur les 6 années où est pratiquée cette « récolte ». Ces narrations de traite des blanches choisies et sélectionnées par les membres du NCWC ont été ainsi décortiquées selon de nombreux critères dans trois tableaux (caractéristiques générales, de la victime de la traite et du trafiquant). De cette catégorisation de ces histoires, nous avons pu ainsi dégager les principaux stéréotypes qui constituent l'imaginaire de la traite des blanches pour les membres du NCWC. Saisir le profil type imaginé du trafiquant et de la victime de la traite des blanches nous semble être un angle supplémentaire pertinent vu la « nature » du phénomène de la traite des blanches. Cette analyse est complémentaire et permet de mieux comprendre les solutions et actions privilégiées par le comité du NCWC.

CHAPITRE II

CONTEXTE DE CRÉATION DU COMITÉ POUR LA « SUPPRESSION DE LA TRAITE DES BLANCHES » DU NCWC

Le comité contre la traite des blanches du NCWC a été créé en 1904. Quelles ont été les conditions de sa création ? Le comité canadien a été fondé à partir d'une impulsion internationale, celle de sa fédération, le CIF. Pour expliciter cette origine extérieure, nous allons tout d'abord revenir sur la place assez dévalorisée de la question de la prostitution et de la traite des blanches dans le dernier tiers du XIX^e siècle, avant la création du comité en 1904. Cette implantation de la question de la traite des blanches est « artificielle ». Ce n'est pas une évolution d'un débat canadien hérité du XIX^e siècle, mais bien une « importation » extérieure d'un sujet européen. On présentera la situation canadienne de la fin du XIX^e siècle, où la place de ces deux sujets était très mineure, autant chez les mouvements de réformateurs moraux que dans les milieux féministes. Cette première phase de médiatisation de la traite des blanches (1880-1900) est restée finalement associée à l'Europe.

Mais au début du XX^e siècle, la traite des blanches revient sur le devant de la scène mondiale sous une nouvelle impulsion. Cette seconde médiatisation de cette problématique sera alors source d'intérêt pour le CIF, qui proposera à l'ensemble de ses filiales de s'intéresser aussi à cette préoccupation. Ainsi le NCWC, sous l'impulsion du CIF, mettra en place son comité à partir d'un terreau quasi vierge. Au cours de la première décennie du XX^e siècle, le NCWC deviendra un des premiers groupes canadiens à « éveiller » la conscience canadienne sur ce sujet. Nous

démontrerons que cette précocité s'explique par sa proximité et l'influence forte et directe du CIF sur sa filiale canadienne.

2.1. Une absence relative de la traite des blanches et de la prostitution dans les milieux réformateurs et féministes canadiens (1880-1899)

Pendant qu'une vague de mobilisations se forme en Angleterre pour demander l'abolition de la réglementation de la prostitution (contre les *Contagious Diseases Acts*), les milieux réformistes canadiens n'accordent aucune importance à cette loi pourtant existante aussi dans leurs pays. Après « l'Affaire des petites Anglaises », une série d'articles publiée par le journaliste anglais William Stead en 1885 relance le scandale de la traite des blanches. Même si les Canadiens et les Canadiennes sont au courant de cette nouvelle dénonciation d'un trafic de jeunes filles blanches, on ne remarque aucune réaction particulière. La question de la prostitution et de la traite des blanches est-elle vraiment ignorée au Canada ?

2.1.1 La prostitution, un enjeu des milieux féministes et des réformistes moraux dans le dernier tiers du XIX^e siècle au Canada ?

Les milieux canadiens de la réforme morale, contrairement à leurs cousins anglais, ne s'intéressent guère à la question de la prostitution. Suite à la même mise en place du *Contagious Diseases Act* en 1864 en Angleterre et en 1865 au Canada, l'Angleterre va devenir le lieu de formation de l'abolitionnisme. Pour le Canada, Constance Backhouse ne retrouve presque aucune trace d'un débat législatif autour de cette loi réglementariste, qui pourtant stipule un contrôle médical et policier des femmes

prostituées. Elle explique que cette loi n'est qu'une réplique anglaise, faite sous la pression d'officiers de la *Royal Navy*.⁷⁵ Cette loi reste lettre morte et expire en septembre 1870 dans l'indifférence générale⁷⁶.

Cependant, des associations de ligues de moralité, des autorités religieuses, des associations de femmes, des associations de Tempérance considèrent toutes et tous la prostitution comme un vice. La prostitution ne peut pas être un mal nécessaire. Le refus de l'idée qu'on puisse réglementer et banaliser cette pratique est bien affirmé. En 1883, le docteur A. Watt, activement engagé pour l'interdiction de la prostitution et la protection des jeunes filles, fonda *The Society for the Protection of Women and Children*⁷⁷. Cette association produit de nombreuses pétitions, pamphlets au titre de la *Immoral legislation* afin de sauver les jeunes femmes innocentes du mal et de la prostitution. Il publia en 1890 ses propositions de loi dans « Moral Legislation : A statement Prepared for the Information of the Senate » (Légalisation Morale : Une déclaration préparée à l'intention du Sénat)⁷⁸. Selon McLaren, il serait un grand admirateur de William Stead et donc bien connaisseur des scandales de la traite des blanches de l'autre côté de l'Atlantique⁷⁹. À la suite de ces pressions, une série de lois seront adoptées de 1869 à 1892 en prévention de la débauche des jeunes femmes⁸⁰. Dans le dernier tiers du XIX^e siècle, des groupes de réformateurs moraux s'engagent ainsi dans une campagne prohibitionniste⁸¹. La prostitution est traitée comme une conséquence d'un plus grand problème social : l'alcool. Prostitution, alcool, jeux d'argent, drogues font partie du même univers de la *bawdy-house* (bordel) et des quartiers du *red-light* (quartiers de prostitution). La réforme morale de la société

⁷⁵ Constance Backhouse, *loc. cit.*, p. 390.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 392.

⁷⁷ John McLaren, *loc. cit.*, p. 132.

⁷⁸ Constance Backhouse, *loc. cit.*, p. 394.

⁷⁹ John McLaren, *loc. cit.*, p. 135.

⁸⁰ Carolyn Strange et Tina Loo, *op. cit.*, p. 64.

⁸¹ Constance Backhouse, *loc. cit.*, p. 393.

canadienne doit guérir plusieurs symptômes incarnés dans les *evils* de la prostitution et de l'alcool.

C'est pourquoi on peut parler d'une absence relative de la prostitution dans les milieux canadiens de la réforme morale. La prostitution est bien entendu combattue en tant que vice, mais autour d'elle aucun mouvement ne se cristallise. Les associations canadiennes de femmes suivent le même schéma. Le WCTU canadien par exemple mettra toujours le combat contre l'alcool avant celui de la prostitution. La prostitution et l'alcool appartiennent au même univers masculin immoral. Le WCTU soutient alors une position contre la tolérance et pour la réhabilitation des prostituées. Mariana Valverde rappelle que cette alliance entre le mouvement de tempérance et le *social purity* constitue une « informal coalition for the moral regeneration of the state, civil society, the family, and the individuals » (une coalition informelle pour la régénération de l'État, de la société civile, de la famille et des individus)⁸². L'opposition à la prostitution par ces femmes est du même ordre de logique que la censure de la littérature et des images explicites, l'interdiction de vêtements trop découverts et la masturbation (désignée à l'époque par la périphrase *solitary evil*, le pendant du *social evil*, la prostitution).

L'idéal du « white life for two » (une vie blanche à deux), un unique standard de moralité sexuelle pour les hommes et les femmes est également prôné par le WCTU. Mais cette égalité dans la moralité sexuelle repose avant tout sur un idéal de pureté et de chasteté sexuelle. La prostitution et l'adultère sont donc combattus⁸³. La réhabilitation de la prostituée est aussi très importante. La création de refuges pour réformer les prostituées est par exemple fortement encouragée comme l'*Ottawa Home for Friendless Women*. La vision de la prostituée reste toujours ambiguë. D'un côté, le

⁸² Sharon Cook, *op. cit.*, p. 90.

⁸³ Sharon Cook, *op. cit.*, p. 91.

WCTU les voit comme des victimes des hommes qu'il faut sauver. Pourtant en même temps, l'organisation critique celles tombées consciemment par un défaut de qualités morales. Après 1895, le WCTU canadien prônera davantage la prévention et l'éducation morale aux enfants, aux mères et surtout aux jeunes filles⁸⁴. La prostitution va être aussi une source de conflit dans l'organisation mondiale du WCTU. Les visions différaient entre l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Empire britannique. Les comités canadiens étaient les premiers à défendre un seul standard de moralité et une totale prohibition de la prostitution. Elles critiquèrent, par exemple, la position considérée comme trop laxiste et complaisante de Lady Somerst, la vice-présidente du *World's WCTU* en 1897⁸⁵.

La question de la prostitution est assurément présente dans les premières organisations féministes canadiennes avant la création du comité contre la traite des blanches en 1904, mais occupe une place minoritaire par rapport à d'autres combats considérés comme plus importants. En d'autres termes, la prostitution ne jouera pas le rôle de catalyseur qu'elle a joué en Europe, dans les milieux féministes canadiens de 1860 au début du XX^e siècle. C'est en fait par le biais de la campagne contre la traite des femmes que la question va être véritablement abordée.

2.1.2 L'apparition de la traite des blanches au Canada

La question de la traite des blanches au Canada permet de mieux apprécier la précocité du NCWC dans sa prise en compte des enjeux de la moralité sexuelle. Les femmes du NCWC vont être en « avance » sur la future « panique morale » de la

⁸⁴ Sharon Cook, *op. cit.*, p. 92.

⁸⁵ Sharon Cook, *op. cit.*, p. 73.

traite des blanches au Canada. Elles participent grandement à la popularisation et à la reconnaissance de la traite comme un réel phénomène. L'enquête de l'anglais William Stead de 1885 marque le commencement du scandale de la traite des blanches en dehors de l'Angleterre. Dans cet article qui prétend présenter les résultats d'une vaste enquête, on découvre que des jeunes filles mineures blanches sont les victimes d'exploitation sexuelle dans un grand trafic d'êtres humains. Diffusée au-delà de l'Europe, dans l'Empire britannique et aux États-Unis, cette pseudo-enquête frappe l'imagination et devient une véritable affaire internationale. Peut-on donc dater le début d'une « ère de l'imaginaire de la traite des blanches » au Canada en 1885, lorsque cette affaire fait la une de plusieurs journaux canadiens ?

Pour répondre à cette question, l'article de Cecily Devreux⁸⁶, qui porte sur la réception canadienne anglophone de ce scandale britannique et du procès de William Stead, est éclairant. Comme le précise David Pivar⁸⁷ pour les États-Unis ou Valverde pour le Canada que l'auteure cite tous deux, cette enquête était bien connue et a effectivement eu une influence sur les mouvements réformateurs de la pureté canadiens et étasuniens. Cependant, cette histoire de traite des blanches ne va pas influencer leur vision de la prostitution à l'intérieur de leurs propres pays. Ce scandale a finalement davantage participé à une contestation coloniale contre l'Empire britannique et une remise en cause de la santé de la moralité dans la capitale de l'Empire britannique, Londres. Cecilly Devreux précise même que c'était plus une affaire de « crisis of empire » qu'une crise morale. L'analyse de Cecilly Devreux montre que cette affaire britannique n'a pas soulevé une inquiétude nouvelle autour de la moralité et de la prostitution au Canada. En 1885, la situation de la prostitution ou de la traite n'a pas été nouvellement posée au Canada et n'a donc pas suscité une

⁸⁶ Devreux, Cecily. « « A Strange, Inverted World »: Interpreting « The Maiden Tribute of Modern Babylon » in English Canada », *Essays on Canadian Writing*, 62, (1997) : 46-66.

⁸⁷ Pivar, David. *Purity and Hygiene: Women, Prostitution, and the « American Plan »*, 1900–1930, Westport : Greenwood Press, 2002.

inquiétude autour de la traite des blanches. En outre, il n'y a pas de consensus chez les auteurs et auteures sur le moment d'apparition de la traite des blanches au Canada. Strange et Loo reprennent une datation liée à la médiatisation du travail de William Stead en choisissant la décennie 1890⁸⁸. Pour McLaren, c'est à partir du début du XX^e siècle que le trafiquant de la traite des blanches rentre dans la démonologie des groupes de réformes morales canadiens⁸⁹. Mariana Valverde date la première alarme dans le mouvement de la réforme morale sur la traite des blanches, en 1909. On retrouve une première alerte avec un article publié dans l'*Annual Report of Methodists*.⁹⁰ Afin de trancher sur la datation de la traite des blanches, il faut différencier l'idée de trafic des femmes et l'idée de « la traite des blanches ». La traite des blanches correspond à une représentation culturelle très précise et une rhétorique particulière. Des discussions à propos de traites des femmes ne sont pas forcément liées à l'imaginaire de la traite des blanches. C'est le cas de la seule référence de traite sexuelle avant 1904 au NCWC. Ce rapport de 1898 confirme bien que la traite des blanches ne faisait pas partie des concepts utilisés par les membres du NCWC.

2.1.3 Une référence à une traite sexuelle au NCWC en 1898 : un cas particulier, voire une anomalie ?

Avant la création du comité contre la traite des blanches, le NCWC n'avait pas produit de documents sur la prostitution ou la traite. Un rapport en 1898⁹¹ peut être considéré comme la seule référence claire à un trafic d'êtres humains (esclavagisme et traite sexuelle). Il s'agit d'une demande de résolution de Mme Scaife du comité de

⁸⁸ Carolyn Strange et Tina Loo, *op. cit.*, p. 64-65.

⁸⁹ John McLaren, *loc. cit.*, p. 142.

⁹⁰ Mariana Valverde, *op. cit.*, p. 89.

⁹¹ NCWC, *Years Books*, 1898, p. 322-326.

Victoria (Colombie-Britannique) au sujet de la question du trafic de femmes chinoises en tant qu'esclaves (« traffic in chinese women as slaves »). Son intervention s'intéresse aux trafics de femmes, en tant qu'esclaves au sens strict, et aussi à l'esclavagisme sexuel pratiqué au sein des communautés asiatiques présentes. Cette traite est expliquée par la culture polygame, non-respectueuse des femmes des communautés chinoises dans une rhétorique xénophobe. Cependant, son rapport n'a pas pour unique objet le « sauvetage » des femmes chinoises esclaves. Sans utiliser l'expression « traite des blanches », Mme Scaife parle de deux « English women » (femmes anglaises) emmenées en Chine dans une maison de prostitution. Elle décrit des cas classiques d'histoire de traite de femmes, sans pourtant les lier à la question de la traite des blanches. Ce sont deux histoires détaillées de séduction, de tromperie et d'enlèvement de femmes blanches par des hommes d'origine chinoise, dans le but de les transporter à des fins de prostitution dans un pays étranger, la Chine.

A servant girl who had served as housemaid —this was in Victoria a short time ago— this girl had been my friend's housemaid and had left them for a friend's house where a Chinaman was kept as cook. To their utter dismay a short time after she went there they heard that she had married the cook. She had been married; I am grieved to say, by a clergyman of that place. He no doubt gave her full promises of being taken care of but she was shipped to China. We know no more about her, but I leave to your imagination, having told you the first story, what we feel and we have great reason to suppose would be the case. The idea in marrying these girls is to take them to China and sell them at large prices for immoral purposes.⁹²

⁹² « Une servante qui officiait en tant que domestique— c'était à Victoria il y a très peu de temps— cette fille était la domestique de mon amie et les avait quitté pour la maison d'amis où un Chinois était cuisinier. À leur grand désarroi, peu de temps après son arrivée, ils apprirent qu'elle avait épousé le cuisinier. Elle avait été mariée, je suis désolée de le dire, par un prêtre de cet endroit. Il lui a sans doute promis que l'on s'occuperait bien d'elle, mais elle fut envoyée en Chine par bateau. Nous n'en savons pas plus sur ce que qui est arrivé, mais je vous laisse imaginer, après vous avoir raconté cette première histoire, nous ressentons et nous avons de bonnes raisons de croire ce cas. L'idée de marier ces filles, c'est pour les emmener en Chine et les vendre à bon prix pour des fins immorales. » dans NCWC, *Years Books*, 1898, p. 324.

Le propos du début du texte touche uniquement les esclaves chinoises, mais rapidement évolue sur l'idée qu'il existe un trafic de jeunes femmes blanches réalisé par des Chinois. Cette première allusion à l'existence d'un trafic de femmes au Canada au sein du NCWC est très localisée (la Colombie-Britannique) et ethnicisée (communauté chinoise). Seule cette ethnie est ciblée, avec une forte xénophobie et des utilisations de stéréotypes racistes (mauvaises odeurs, opium, polygamie) afin de justifier cette accusation. Le problème d'une traite sexuelle commence à être formulé de façon marginale et spécifique, mais cela ne constitue pas une dénonciation de la traite des blanches. Malgré une existence de trafic qui semble être connue, la traite des blanches, en tant que phénomène culturel et imaginaire, n'est pas présentée dans ce rapport du NCWC.

2.2 Une origine extérieure et internationale : le CIF

La traite des blanches en cette fin du XIX^e siècle ne fait pas partie de l'imaginaire des femmes du NCWC. Comment expliquer que six ans plus tard, un comité sera dédié uniquement à la suppression de ce phénomène ? Le contexte international de la traite des blanches est sur le point de changer et de rentrer dans une seconde phase. Cette réactualisation de la traite des blanches permettra à de nouveaux acteurs et actrices de s'y intéresser. Le CIF en fera partie, suivi par toutes ses fédérations filiales comme le NCWC.

2.2.1 L'émergence internationale du combat exclusif contre la traite

La traite des blanches a tout d'abord émergé comme un argument abolitionniste contre le réglementarisme étatique dans le dernier tiers du XIX^e siècle. Cette première phase de la traite des blanches était donc liée à la critique des pays réglementaristes dans les grandes capitales européennes : Londres, Paris et Bruxelles. En 1899, une seconde phase débute. La traite des blanches mue de sens et de forme. Ce changement se fait sous l'influence d'un nouvel acteur, un nouveau mouvement, concurrent de la mouvance abolitionniste féministe. Ce nouveau courant se bat exclusivement contre la traite des blanches, dans une volonté internationale et sans remise en cause de la réglementation de la prostitution (le cheval de bataille des abolitionnistes).

Cette nouvelle mobilisation relance l'intérêt pour cette question dans une nouvelle acception. L'année 1899 marque ce changement de paradigme. Cette date correspond à l'organisation du premier congrès international contre la traite des blanches. Ce congrès est fondateur d'une nouvelle fédération à portée internationale, le Bureau International contre la traite des blanches. Une nouvelle définition donnée par le Bureau International se propagea ainsi en Occident et dans les Empires coloniaux, de même que le choix de l'expression même de « traite des blanches ». Cette définition⁹³ implique l'existence d'un trafic mondialisé de jeunes filles dans l'ensemble du monde

⁹³ « The White Slave Trade is the traffic in girls for immoral purposes, which is unhappily carried on not only in the East, where slavery is avowed, but more or less throughout Europe. For such girls there is a constant demand in the markets of vice, on the part of the infamous persons who keep houses of ill-fame with resident inmates. In all such houses the position of the miserable women is one of servitude » dont la traduction est « La Traite des Blanches est le trafic de filles pour des fins immorales, qui est malheureusement exercées non seulement à l'Est, où l'esclavage est avoué, mais plus ou moins dans toute l'Europe. Pour ces filles, il existe une demande constante dans les marchés du vice, de la part des personnes infâmes qui tiennent des maisons de débauche avec les détenus résidents. Dans toutes ces maisons, la position de ces femmes misérables est la servitude » dans National Vigilance Association, « Transactions of the International Congress on the White Slave Trade, held in London on the 21st, 22nd and 23rd of June, 1899, at the invitation of the National Vigilance Association », London Wertheimer, Lea and co., 1899, p. 9.

et arbore une forme assez « prude » avec la périphrase édulcorée « à des fins immorales » pour parler d'enlèvement pour prostitution forcée. On retrouvera la même expression au NCWC au mot près 6 ans plus tard.

Le Bureau International n'a pas les mêmes enjeux féministes que la FAI et met davantage son énergie dans des réseaux plus masculins : conservateurs, gouvernementaux et diplomatiques. Au point que plusieurs historiens et sociologues, d'abord Alain Corbin⁹⁴, Jean-Michel Chaumont⁹⁵ et Lilian Mathieu⁹⁶, expliquent que ce mouvement a dévoyé la mobilisation contre la traite initiée par des abolitionnistes féministes vers une campagne plus conservatrice, voire de contrôle des femmes migrantes. Stephanie Limoncelli précise que cette fédération avait davantage à cœur la garantie des souverainetés des États réglementaristes que de véritablement prévenir une réelle exploitation⁹⁷.

Ce nouveau mouvement est né de l'ambition d'un homme, William Alexander Coote⁹⁸. Ce réformateur anglais chrétien, secrétaire d'une association anglaise de protection des jeunes filles, le *National Vigilance Association* était un proche de William Stead. À la suite d'une série de rêves interprétés comme un message divin, il décide de faire une campagne européenne, puis internationale, afin d'éveiller les pays à la nécessité de combattre ce nouveau mal social majeur. William Coote sera même invité par le comité contre la traite au Canada en 1912⁹⁹. Il est présenté comme la figure majeure du combat contre la traite par le comité du NCWC. Le Bureau

⁹⁴ Alain Corbin, *op. cit.*, p. 436.

⁹⁵ Jean-Michel Chaumont, *op. cit.*, p. 37-38.

⁹⁶ Lilian Mathieu. *La fin du tapin*. Paris : Belin, 2014.

⁹⁷ Stephanie Limoncelli, *op. cit.*, p. 9.

⁹⁸ Roberts, M. J. D. Coote, William Alexander (1842–1919). Dans *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford University Press, (2006 et en ligne 2010). Récupéré de <http://www.oxforddnb.com/view/article/68245>.

⁹⁹ Nous analyserons cette rencontre dans le chapitre IV sur les réseaux autour du comité.

International n'est pas directement à l'origine de la création du comité canadien, mais son influence sur la scène internationale et le CIF est indéniable.

2.2.2. Création d'un comité « abolitionniste » au CIF en 1904

La réactualisation de la traite des blanches promue par William Alexander Coote en 1899 est une vraie réussite internationale. Son congrès a un réel impact, tout comme les suivants, qui auront lieu tous les quatre ans¹⁰⁰. Les associations féministes et abolitionnistes participent de façon minoritaire à cette fédération parmi d'autres mouvances plus conservatrices et les délégués des gouvernements de la plupart des pays occidentaux. Le combat contre la traite des blanches, et non la prostitution réglementée, devient alors un véritable enjeu mondial. Il impose ainsi aux associations féministes et abolitionnistes de se réactualiser. Le CIF va alors s'ouvrir à cette question de façon plus officielle dès 1903 lors d'une réunion préliminaire du Congrès de Berlin à Dresden. La Norvégienne Gina Korg propose alors une proposition de résolution portant sur l'abolition de la traite des blanches¹⁰¹.

La proposition sera soutenue à Berlin en 1904, mais amendée notamment par Guénia Avril de Sainte-Croix. La Française abolitionniste transforme la résolution d'origine, qui traitait uniquement de la traite des blanches, à la manière du Bureau International. La proposition devient alors une résolution abolitionniste, où on rappelle le lien entre traite et réglementation et l'importance du combat contre le double standard de moralité. De cette proposition plutôt construite et inspirée par les deux récents

¹⁰⁰ Les congrès les plus importants sont ceux de Paris en 1906 et le Congrès de Madrid 1910.

¹⁰¹ International Council of Women. *Report of transactions during the third quinquennial term terminating with the third quinquennial meeting held in Berlin, June, 1904*. Boston : the editor May Wright Sewall, Boston, 1909, 119.

congrès organisés par le Bureau International, Avril de Sainte-Croix arrive magistralement à l'orienter comme une résolution assurément abolitionniste et féministe. La proposition d'amendement d'Avril de Sainte-Croix, aboutit à la rédaction de ce texte :

That the International Council of Women is earnestly requested to keep the question of the White Slave Traffic on the International programme till its end be accomplished. That each National Councils be asked to co-operate with every effort in its own country for its suppression; and that considering that it is impossible to combat White Slave Traffic as long as the state regulation of vice continues, all women unite to obtain the suppression of this odious system which is an insult to all women, and strengthens the idea of a double moral standard for men and women¹⁰²

Le combat contre la traite des blanches, mais dans une compréhension féministe abolitionniste, va être alors diffusé dans l'ensemble des filiales du CIF. Le Canada suit le mouvement et fonde son comité la même année. Cette théorie d'une origine subite se confirme par le fait qu'on ne retrouve aucune préparation ou discussion dans le *Years Books* de 1903. La traite des blanches entre dans les préoccupations du NCWC du fait du CIF et de son congrès de Berlin en 1904.

¹⁰² « Le CIF demande à ce que la question de la traite des blanches reste dans l'agenda international jusqu'à sa suppression. Chaque Conseil National doit coopérer de tous les efforts possibles dans son propre pays pour sa suppression et cela en considérant qu'il est impossible de combattre la Traite des Blanches tant que la réglementation étatique du vice continue. Toutes les femmes doivent s'unir pour obtenir la suppression de cet odieux système qui insulte les femmes et renforce l'idée d'un double standard de moralité entre les hommes et les femmes » dans *Ibid.*, p. 174.

2.2.3 La création d'un comité canadien en 1904

En 1904, le NCWC crée son comité. Amelia Gordon¹⁰³ est nommée présidente de ce tout nouveau comité appelé « Suppressing of the White Slave Traffic ». La première indication du comité dans les *Years Book* de l'association remonte à 1904 avec la notification de la création d'un nouveau *standing committee* (comité de travail/d'étude sur une thématique) dans la liste des *standing committees*. Pour 1904, le comité contre la traite des blanches n'a alors qu'une seule membre : la présidente Gordon. Il est même spécifié qu'un membre doit être nommé dans chaque conseil local. Cela nous oriente de nouveau vers une création hâtive et artificielle du comité, suite au congrès de Berlin. L'origine extérieure est explicitée par Gordon elle-même dans l'introduction de son premier rapport de 1905¹⁰⁴. De plus, dans *The Health of the Nation*, produit en 1909 par le CIF, Mme Oglivie Gordon note que c'est lors du troisième Congrès quinquennal à Berlin que le CIF a mis la question du « White slave Traffic » dans son programme. Chaque association nationale affiliée devait coopérer dans leurs pays respectifs pour sa suppression. Pour combattre la traite des blanches, cela passe par le combat contre la réglementation de la prostitution, ce système étant une insulte à toutes les femmes et renforce l'idée d'un double standard de moralité entre les hommes et les femmes¹⁰⁵.

Même si les féministes canadiennes de la fin du XIX^e siècle n'étaient pas indifférentes à une mobilisation prohibitionniste face à la prostitution, ce combat ne constituait pas un véritable enjeu féministe propre à leurs instances. L'idée d'une traite sexuelle de jeunes filles n'était pas non plus un phénomène totalement étranger. Mais la traite sexuelle était liée à l'imaginaire de l'Europe réglementariste. Pour voir

¹⁰³ La biographie de Mme. Asa Gordon sera faite dans le chapitre 3 sur les réseaux.

¹⁰⁴ NCWC, *Years Books*, 1905, p. 116.

¹⁰⁵ Conseil International des Femmes. *The Health of the Nations*, Aberdeen : Rosemount Press, 1909, 10.

le début d'un réel intérêt, il a fallu que la traite sexuelle perde sa connotation abolitionniste, et devienne ce fameux trafic sexuel mondial et universel. Ce changement d'acception est déterminé par des bouleversements idéologiques à l'échelle internationale, avec l'apparition du Bureau International. Le CIF, souhaitant reprendre la main sur cette question avec une perspective plus féministe, voire abolitionniste, cherche donc à devenir une des principales plateformes d'influence. Le comité canadien est alors fondé dans l'idée de déclencher la première prise de conscience du problème de la traite des blanches au Canada, mais dans une perspective féministe. Les membres canadiennes du NCWC acceptent ce nouveau combat avec volonté et débute seules la première campagne de dénonciation de la traite des blanches au Canada.

CHAPITRE III

UNE CROISADE FÉMINISTE CONTRE LA TRAITE DES BLANCHES ?

Incité par la création d'un tout nouveau comité du CIF par l'abolitionniste Avril de Sainte-Croix, le NCWC met en place son propre comité national en 1904, dont l'objectif est la suppression de la traite des blanches. « Supprimer » la traite des blanches au Canada consiste pour le moment à définir cette nouvelle forme de mal social et provoquer une prise de conscience. La campagne de sensibilisation de l'opinion publique à la traite des blanches se déploie de 1905 à 1914 et mobilise différentes stratégies. Nous verrons que le NCWC souhaite exercer le même rôle que le CIF à l'échelle internationale : devenir le centre de l'action féministe canadienne. La rhétorique utilisée par le comité appelle les femmes, et seulement elles, à se mobiliser sur cette question. Afin de les persuader,, le comité fait appel à l'impératif moral féminin qu'on retrouve également dans les discours pro-suffrage des femmes. La traite des blanches est donc présentée dès le départ comme une problématique féministe, appelant spécifiquement les femmes à agir. Afin de présenter un « profil-type » de la membre du NCWC qui s'engage sur cette cause, la présidente Amelia Gordon sera aussi étudiée. Les « résultats » de ce qu'on pourrait appeler cette « croisade » féministe contre la traite des blanches au sein du NCWC seront aussi analysés. Est-ce que finalement la traite des blanches deviendra une cause prise dans la fédération ?

3.1. Du CIF au NCWC : une mobilisation féministe locale, nationale et internationale

Le NCWC souhaite jouer le même rôle que le CIF dans la prise de conscience et l'organisation d'une mobilisation féminine contre la traite des blanches. La propagande du NCWC s'appuie sur une définition féministe et inclusive de la traite des blanches. Cette participation canadienne s'inscrit aussi dans une plus grande coopération féminine et internationale.

3.1.1 Une définition de la « la traite des blanches » inclusive ?

Cette fabrication d'une vision féministe de la traite des blanches se trouve dès la première définition de la traite en 1905. Le comité définit ce qu'est la traite des blanches, problème assez inconnu au Canada ou associé aux pays européens. Les premières phrases en donnent une définition, plutôt inclusive et féministe :

[...] the organized system to ensnare young girls of every class and degree, creed and color, to their destruction, known as the White Slave Traffic, of which women are the sole victims, and which has its ramifications in every country in the world¹⁰⁶.

La victime de la traite, à part sa jeunesse et son genre féminin, est pensée de façon universelle. Les victimes n'appartiennent pas à un groupe particulier. Elles ne sont pas distinguées par la classe, la race ou la religion. Toutes les jeunes filles sont donc

¹⁰⁶ « Un système organisé qui piège des jeunes filles de toutes les classes, rangs, croyances et couleurs, afin de les emmener à leurs destructions, nommé la Traite des Blanches, dont les femmes sont les uniques victimes et dont les ramifications sont dans tous les pays du monde. » dans NCWC, *Years Books*, 1905, p. 116.

en danger. La présidente du comité Amelia Gordon convient que ce ne sont pas seulement des femmes blanches qui sont visées, malgré le terme « blanches ». Cette définition est inclusive et met au centre les femmes comme victimes, faisant des hommes, indirectement les coupables ou les profiteurs de ce système. L'utilisation de majuscules dans l'expression « White Slave Traffic » montre bien une certaine stabilisation de l'expression, devenue internationalement admise, depuis 1899 avec la création du Bureau International. La précision sur l'aspect mondial de la traite insiste sur son caractère transnational, une stratégie également favorisée par le Bureau International. Pourtant la définition de la traite par le comité canadien est bien plus inclusive que celle du Bureau et se rapproche davantage de celle du comité du CIF, dirigé par Ghénia Avril de Sainte-Croix. Même s'il faut noter que le comité canadien ne retient pas deux aspects de la définition du CIF : le lien entre la traite des blanches et la prostitution réglementée (et donc le combat abolitionniste), ainsi que le double standard de moralité. On retrouve ainsi, dans la position du comité canadien, la vision féministe du CIF et celle du Bureau International.

Cette définition donnée en 1905 évoluera peu durant la période étudiée. Quelques changements de forme seront apportés en 1911. Le comité changera de nom et n'utilisera plus l'expression traite des blanches, mais « traite des femmes », sous l'influence directe du CIF. Ainsi, il s'agit bien d'une proposition féministe, influencée par le CIF qui va servir de modèle de réflexion au comité à son origine. Après avoir défini la traite des blanches, le comité peut alors mettre en place la diffusion de cette idée.

3.1.2 Les rapports des *Years Books*, de la propagande interne ?

Réfléchir sur le ou la destinataire des rapports du comité de la traite est important, afin de contextualiser et d'analyser la rhétorique employée par le comité. La définition féministe donnée à la traite des blanches confère une capacité d'agir aux femmes, exclusivement. Les hommes sont considérés comme complices voire acteurs de cette « ignominie ». Ils ne peuvent donc pas s'occuper de cette question de morale sexuelle, du moins directement. Même si l'éveil de l'opinion publique canadienne est plus que souhaité, le comité met en œuvre toute son énergie dans son propre mouvement, le NCWC et ses associations affiliées. Cibler les femmes membres du NCWC s'explique par la volonté de développer un réseau interne, une mobilisation à l'intérieur même du NCWC. C'est primordial afin de constituer un « squelette » pour une mobilisation large, étendue, tout en étant localisée. En 1905, un des premiers objectifs est de créer un comité local dans chaque Conseil Local du NCWC, déployé dans la plupart des villes canadiennes. C'est la première « suggestion » formulée par le comité dans son premier rapport :

1. May I urge that each local council appoint some one deeply interested to be a member of this committee, and to be also Convener of a small local committee to assist her in gathering and spreading information, and to awaken the women of our land to the necessity and importance of studying this subject¹⁰⁷.

Cet appel agentivie et cible de nouveau les femmes canadiennes. La nécessité de créer des comités locaux est défendue comme une absolue nécessité par Mme

¹⁰⁷ « 1. Puis-je presser chaque conseil local pour appointer quelqu'une profondément intéressée pour être membre de ce comité et être aussi présidente d'un petit comité local pour assister à la collecte et à la diffusion d'informations ainsi que pour réveiller les femmes de notre terre à la nécessité et à l'importance d'étudier ce sujet. » dans NCWC, *Years Books*, 1905, p. 117.

Boomer, présidente du Conseil local de London et de son comité contre la traite¹⁰⁸. Elle explique qu'il faut donner au comité, et donc à cette question de la traite des blanches, une forte représentation au sein même du NCWC¹⁰⁹. La propagation de la question de la traite des blanches dépend tout d'abord de son appropriation à l'intérieur du NCWC. À partir du réseau du NCWC, la lutte contre la traite des blanches pourra alors se déployer dans l'ensemble du pays, dans les associations féminines et affiliées au NCWC. L'audience recherchée est donc bien celle des femmes. Ces rapports du comité de la traite des blanches n'ont donc pas juste une fonction de description du travail accompli ou de diffusion des idées, mais aussi celle de persuader tous les membres du NCWC (et leurs réseaux d'amies et de parentes) de la nécessité pour elles de rejoindre ce combat.

3.1.3 Un réseau féminin local inscrit dans une solidarité internationale

Le CIF est présenté comme la plateforme idéale pour la diffusion de ce combat. Le NCWC, en tant que membre de cette fédération, doit jouer ce même rôle à l'échelle de son pays :

For spreading information and making known facts, for giving light and warning to the young and unprotected in regard to this grave evil, no other organization is more suitable in its individual and corporate capacity than the National Council of Women, representing as it does thirty-one Local Councils and a federation of about 150,000 women. This Council will extend its help and information, not only to the various

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 118.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 118.

women's societies, but also to fathers, sons and brothers, who need equally light and guidance on this subject¹¹⁰.

Le NCWC s'est donné comme mission de porter cette cause, de la même manière que le CIF. Cette mobilisation nourrit une solidarité féminine internationale, face à un fléau qui n'a pas de frontières. Le comité du NCWC vise à inclure les Canadiennes dans ce vaste combat transnational :

The question of the traffic in girls, the white slave traffic, will demand from the women workers of the world all of the above attributes, and should arouse to action every true woman to the importance of a vigorous handling of this nefarious business, which has been and is being carried on so extensively in various parts of the world¹¹¹.

Même si cet appel est lancé à toutes les femmes du monde en 1907, on voit apparaître une spécification pour se qualifier comme militantes : celle d'être des vraies femmes (« true women »). Quels sont ces attributs ou qualités morales exigées qui permettent alors de distinguer cette vraie femme, qui n'aurait alors plus le choix de combattre et de se mobiliser ? Il nous faut recourir au concept de l'impératif moral pour expliquer cette référence.

¹¹⁰ « Pour diffuser l'information et faire connaître les faits, pour donner la lumière et l'avertissement aux jeunes et aux non-protégés en ce qui concerne ce mal important, nulle autre organisation est plus adéquate par ces individus et sa capacité corporative que le National Council of Women, avec ces 31 Conseils Locaux et une fédération de 150 000 femmes. Ce Conseil diffusera de l'aide et de l'information, non seulement aux sociétés féminines variées, mais aussi aux pères, aux fils et aux frères, qui ont besoin également de lumière et de conseils sur ce sujet » dans NCWC, *Years Books*, 1913, p. 124.

¹¹¹ « La question du trafic des filles, la traite des blanches, exige, pour toutes les femmes travailleuses du monde, qui ont ces attributs cités auparavant, de se réveiller et d'insuffler à toutes les vraies femmes l'importance d'un traitement vigoureux contre cette activité abominable, qui a été et est continuée si largement dans de nombreuses parties du monde. » dans NCWC, *Years books*, 1907, p. 83.

3.2 Une rhétorique féminine de la moralité, de l'émotion et de la religion

Le combat contre la traite est effectivement pensé comme avant tout féminin, féministe et transnational. Afin d'appeler les femmes à agir, le comité reprendra une rhétorique d'essentialisation des qualités féminines. « L'impératif moral féminin », technique rhétorique maternaliste décrite par Katja Thieme, est utilisé pour haranguer les femmes. La moralité, l'émotion et la religion chrétienne sont ainsi utilisées comme stratégies afin de persuader les femmes membres du NCWC à se mobiliser.

3.2.1 L'utilisation de l'impératif moral féminin ou l'appel à la « femme morale »

Katja Thieme considère que le mouvement pour le suffrage féminin canadien s'appuie sur une rhétorique de l'impératif moral pour justifier son action. Les suffragettes utilisent peu d'arguments de type égalitaire, mais davantage du type de l'impératif moral. Ces dernières vont fréquemment positionner l'autorité morale de la femme comme une qualification légitimant sa participation politique. Elles puisent dans le discours existant de la réforme morale et convertissent l'autorité morale en autre chose, une avenue pour la citoyenneté politique. Le caractère moral devient même plus qu'un critère pour y être admis, il peut même devenir une obligation à se mobiliser.

In many suffragist texts, women's moral authority became the central argument for enfranchising women—well ahead of arguments which posed equality as the key reason for female suffrage. Some writers posed

moral authority as the exclusive qualification for women's participation in politics¹¹².

Ce processus de transformation de l'impératif moral en un appel à un combat politique est présent dans la rhétorique utilisée dans le comité. Le combat contre la traite des blanches et le suffrage féminin sont liés voire interdépendants. La mobilisation féminine contre la traite des blanches peut servir d'argument en faveur de l'obtention d'un suffrage féminin. De la même manière que le suffrage féminin va être considéré comme une étape nécessaire afin de pouvoir donner la possibilité politique d'agir enfin contre la traite des blanches (vu que les femmes sont les seules à pouvoir réellement se dévouer à cette cause). Revenons alors à l'extrait précédent. Cet appel lancé à toutes les « true women » en appelait à certains attributs :

To be alive only to comfort, pleasures, pride, self-seeking, appetite, money making, and not to purity, love, kindness, helpfulness, humanity, and God, is to be all but dead¹¹³.

Les femmes qui supportent donc la vie, la pureté, l'amour, la gentillesse, l'altruisme, l'humanité et Dieu sont donc appelées à se mobiliser contre la traite des blanches. Ce sont des valeurs dites féminines qui sont garantes de la possibilité de combattre. Alors que de l'autre côté, les mauvaises valeurs sont des attributs « masculins » : confort, les plaisirs, la fierté, l'arrivisme, l'appétit, l'appât du gain. Ceux-ci sont montrés comme à l'origine de la traite des blanches et donc à la mort et au déclin. Dans ce discours, on essentialise la féminité et la masculinité, dans l'objectif de mobiliser les femmes. Agir est l'action morale à faire. La moralité étant l'apanage des femmes (que

¹¹² « Dans la plupart des textes suffragistes, l'autorité morale des femmes devient l'argument central pour la libération des femmes – bien avant les arguments qui posent l'égalité comme la raison-clé pour le suffrage féminin. Certaines écrivaines ont posé l'autorité morale comme la qualification exclusive pour la participation des femmes dans la politique. » dans Katja Thieme, *op. cit.*, p. 196.

¹¹³ « Être vivant uniquement pour le confort, les plaisirs, la fierté, l'arrivisme, l'appétit, l'appât du gain et non pas, la pureté, l'amour, la gentillesse, l'altruisme, l'humanité, et Dieu, n'est rien d'autre que mort. » NCWC, *Years Books*, 1907, p. 83.

toute « vraie » femme doit posséder), le combat contre la traite devient obligatoire. Se mobiliser devient alors un garant de sa bonne moralité et de sa féminité même.

Selon Katja Thieme, une des manières de valoriser la moralité supérieure de la femme est de rappeler le fait qu'elle ne travaille pas et donc ne recherche pas l'enrichissement : « In their use of moral capital, suffragists reacted to changes in the meaning of citizenship which increasingly highlighted moral qualification over property-based ones. »¹¹⁴ L'infériorité économique de la femme était alors montrée comme une supériorité morale *de facto* et donc une capacité politique et citoyenne adéquate. En assimilant la féminité à la moralité et la moralité au devoir de mobilisation politique (le suffrage ou la traite des blanches), les féministes sont alors capables de persuader des femmes conservatrices et très pieuses, jusque-là très éloignées de leurs causes féministes. Cette rhétorique, qui s'adresse à ces femmes pieuses et protestantes, peut ajouter à la dimension morale, un aspect religieux et une « coloration protestante ». Les introductions rédigées par la très protestante présidente du comité Amelia Gordon visent à toucher le cercle de ses amies et parentes, des femmes anglophones, protestantes et actives dans des associations féminines et philanthropiques.

Le comité n'hésite pas à interpeler directement la lectrice afin qu'elle prenne part à cette croisade de l'amour, de la pitié et du service à l'Homme (d'autres attributs moraux féminins) en utilisant une métaphore de l'étincelle pour parler de l'engagement personnel¹¹⁵. Les femmes chrétiennes canadiennes sont présentées comme les « guerrières » de cette croisade. La femme forte, bonne, chrétienne doit donc combattre : « We believe the good, strong woman of the Dominion will support

¹¹⁴ Katja Thieme, *op. cit.*, p. 206.

¹¹⁵ NCWC, *Years books*, 1910, p. 59.

us, and, little by little, the victory will be won »¹¹⁶. De plus, la culpabilisation et l'interpellation par l'appartenance au monde chrétien sont également des techniques rhétoriques utilisées.¹¹⁷ Cet impératif moral teinté de religion, dans la rhétorique de Gordon, disparaît en 1914, avec le changement de présidente. La docteure Margaret Patterson adoptera alors plutôt un registre plus « scientifique », médical et « sociologique », inspiré de l'ère progressiste étasunienne. Mais sous Gordon, cette rhétorique messianique et protestante correspond très bien au modèle de la « croisade » lancée par les organisations féministes transnationales et à l'abolitionnisme de Josephine Butler.

3.2.2 Une « croisade » féminine

Vu que la rhétorique employée par le comité repose sur un argumentaire moral et émotionnel, à travers une glorification du féminin, le choix de privilégier le terme « croisade », plutôt que campagne politique est adéquat. C'est ce que proposaient déjà John McLaren et John Lowman :

As with all such crusades, the end tended to dictate the means. The rhetoric of the campaign [de la traite des blanches au Canada] was often substituted for rational debate and discussion. There was also a tendency to canonize the heroes of the movement and to attach the character of dogma to their writings and utterances without any attempt to assess the reliability of their data or conclusions¹¹⁸.

¹¹⁶ NCWC, *Years books*, 1910, p. 53.

¹¹⁷ NCWC, *Years Books*, 1912, p. 49.

¹¹⁸ « Comme pour toutes les croisades, la fin a tendance à dicter les moyens. La rhétorique de cette campagne était souvent préférée à un débat rationnel et des discussions. Il y a aussi cette tendance à canoniser des héros du mouvement et d'attacher un caractère de dogme à leurs écrits et énonciations sans aucune tentative d'évaluer la fiabilité de leurs données ou leurs conclusions » dans John McLaren et John Lowman, *op. cit.*, p. 39.

Ces héros du mouvement sont ici davantage des héroïnes, à l'image de « the good, strong woman of the Dominion » (la femme bonne et forte du *Dominion*).¹¹⁹ La traite des blanches est effectivement posée comme vraie, dès la première définition, avant même que le comité ne se pose la question de son existence. Les méthodes employées, que nous verrons par la suite, correspondent également à cette prédominance de la moralité et de l'émotionnel sur des arguments rationnels et scientifiques. La traite des blanches est construite comme un mal si absolu, que prendre le temps de convaincre de son existence est déjà une perte de temps sur la mobilisation. Au contraire des valeurs scientifiques et rationnelles, qui mettent en valeur le doute, la présidente Gordon oppose en 1908 une réponse toute prête à ceux et celles qui oseraient encore douter de l'existence de la traite.¹²⁰ Se poser même la question de l'existence de la traite serait déjà la preuve qu'on est piégé par les trafiquants et les trafiquantes selon la présidente Gordon. Finalement, la seule manière de vérifier l'existence de la traite des blanches, c'est de s'en tenir à la littérature de la traite des blanches, rédigée par les réformateurs et réformatrices morales, où la rhétorique émotionnelle est la norme. Avec cette logique, elles imposent alors à tous et à toutes l'obligation de croire en la traite des blanches, mais surtout de devoir dépendre de leur mouvement pour se fournir en documentation « valable ». Au lieu de prouver la réelle existence de la traite des blanches, on a essayé de rendre inconfortable (et dangereuse) la position du doute. Analyser cette rhétorique nous permet de mettre en évidence que cette campagne correspond alors à une croisade. Le ton recherché dans ces rapports n'est pas scientifique, il est avant tout moralisateur, religieux. L'utilisation de la moralité, de l'émotion et de la foi permet de motiver une implication féminine. Quel sera l'impact de cette rhétorique ?

¹¹⁹ « Nous entendons parfois cette question demandée, « Existe-t-il un tel trafic ? » Tel est la ruse et l'ingéniosité de ceux et celles qui continuent cette traite. Mais personne ne devrait prendre pour acquis que cela n'existe pas parce qu'ils ne le voient pas. Pour observer et lire attentivement, il faut être convaincu que cette traite fleurit et que peu de pays en sont libres. » dans NCWC, *Years books*, 1910, p. 53.

¹²⁰ NCWC, *Years Books*, 1908, p. 61.

3.2.3 Les « résultats » de cette croisade au sein du NCWC

Dès le premier rapport de 1905, le comité s'est donné comme premier objectif de convaincre son propre mouvement. Les rapports des *Years Books* nous permettent d'évaluer la popularité et l'ampleur que va prendre le comité contre la traite des blanches. À l'instar des autres comités, celui de la traite des blanches liste le nombre de comités locaux ouverts et actifs dans chaque Conseil Local, avec le nom et l'adresse des responsables de chaque comité local. Outil de diffusion et de partage d'informations au sein du NCWC, cette liste publiée chaque année est également une excellente source pour rendre compte de la taille et la localisation de cette mobilisation.

Avant de donner le nombre de comités par année, il est important de connaître le nombre de Conseils Locaux au NCWC. Au cours de la période étudiée, de 1905 à 1911, le nombre de comités locaux augmente de 6 à 25¹²¹. Dans les premières années de 1905 à 1907, le nombre de comités contre la traite des blanches croît. Il passe de 6 en 1905 pour se stabilise à 13 en 1907. De 1907 à 1911, ce nombre reste stable autour de 13 et 14 comités. En 1914, on observe une forte augmentation, 25 comités contre la traite des femmes sont créés. Mais, on peut expliquer cela par la montée du nombre de Conseils Locaux qui passe à 34. Les nouveaux Conseils Locaux ainsi créés vont alors former de nombreux comités thématiques.

¹²¹ NCWC, *Years Books*, listes des *standing committees*, 1904-1911.

Tableau 1 – Nombre de comités locaux par année (1905-1914)¹²²

Année	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914
Nombre de comités locaux	6	10	13	14	13	13	14	14	24	25

Depuis 1907 le comité s'est déployé plutôt efficacement et suit la progression du nombre de Conseils Locaux. Le comité contre la traite a une taille moyenne par rapport à d'autres *standing committees*, comme celui de la citoyenneté, de la paix ou même celui de la presse, un des premiers comités créés au NCWC. Dans chaque comité local, plusieurs membres travaillent. Seul le nom de la responsable du comité nous est accessible. Lors des réunions, où parfois les conversations sont rapportées, de nombreuses membres participent, en plus des responsables des comités locaux. Au niveau de la provenance de ses comités locaux, l'Ontario est la province la plus représentée. Cela s'explique par la meilleure implantation du NCWC en Ontario. Ainsi en 1905, les villes d'Ingersoll, de Lindsay, d'Ottawa et de Kingston, ainsi que des comités de la Colombie Britannique de Victoria, de Vancouver sont représentées. Le comité du Nouveau-Brunswick est créé en 1906 pour le Conseil Local de St John. Le comité d'Halifax pour la province de la Nouvelle-Écosse et le comité de Toronto sont créés en 1907. Il faut attendre 1911 pour que celui de Montréal se mette en place, mais il restera assez inactif dans les *Years Books*. Cette absence relative de Montréal est d'ailleurs étrange, vu la place hautement symbolique de Montréal comme plaque tournante de la traite des blanches et de la prostitution pour le Canada et l'Amérique du Nord.

¹²² NCWC, *Years Books*, 1905-1914.

Un autre critère pour caractériser l'importance du comité est la présence de membres influentes du NCWC dans les postes de responsables de comités locaux contre la traite. Lady Taylor¹²³, présidente du comité sur la traite des blanches de 1906 à 1912 pour la ville d'Hamilton a été en premier lieu présidente du Conseil Local de Winnipeg de 1896 à 1889, puis présidente du NCWC de 1899-1901 et en 1910-1911, ainsi que vice-présidente de 1906-1914. Mme Boomer¹²⁴ dirige le Conseil de London de 1897-1920 (un mandat record). Elle préside le comité local de London de 1907 jusqu'à sa mort en 1920. Mme Boomer a été aussi, présidente provinciale de l'Ontario à trois reprises. Ces deux exemples montrent bien une certaine « popularité » et une importance de ce sujet à l'intérieur même du NCWC. La présidente, Amelia Gordon partage des points communs avec ces femmes.

3.3 Amelia Gordon, la première présidente du comité contre la traite

Amelia Gordon est décrite comme « One of the best known women temperance workers of Canada [...] a keen organizer of the temperance forces especially among the young people »¹²⁵ par le *Citizen* d'Ottawa en 1928 lorsqu'elle devient présidente

¹²³ Margaret Vallance Taylor est la fille d'un avocat de Hamilton, Hugh Vallance. Elle épouse l'avocat Thomas Wardlaw Taylor en 1864. Active dans de nombreuses associations et missions : NCWC, WCTU et plusieurs missions presbytériennes ou la Croix rouge canadienne. Avant même la création du comité contre la traite des blanches, elle était déjà engagée sur la question de jeunes filles immigrantes. Elle avait ouvert en 1897 *le Girls' Home of Welcome*, où des immigrantes pouvaient se loger. Voir Wendy Heads. Vallance, Margaret, (Taylor, lady Taylor). Dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 15, Université Laval/University of Toronto, 2003. Récupéré de http://www.biographi.ca/fr/bio/vallance_margaret_15F.html.

¹²⁴ Harriet Ann Mills de son nom de jeune fille est une immigrante anglaise, elle épouse en secondes noces Michael Boomer, un prêtre de l'Église d'Angleterre et éducateur. Elle est également très active dans de nombreuses associations protestantes en plus qu'au NCWC, le *Mothers' Union de l'église Cronyn Memorial*, la *Woman's Auxiliary* de la Société des missions de l'Église anglicane en Canada et la *Women's Christian Association*. Voir Joan Kennedy. MILLS, HARRIET ANN (Roche; Boomer). Dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 15, Université Laval/University of Toronto, 2003. Récupéré de http://www.biographi.ca/fr/bio/mills_harriet_ann_15F.html.

¹²⁵ « Mrs. Asa Gordon receives honor », *The Citizen* (Ottawa) Ottawa, le 5 octobre, 1927, p. 3

du WCTU pour la province de l'Ontario. Pourtant, elle restera peu connue dans l'historiographie du féminisme canadien. Aucune référence n'y est présente dans le chapitre de Wendy Mitchinson¹²⁶ et dans les deux ouvrages de Sharon Cook et Carol Bacchi déjà cités. Deux références sont présentes, une dans le *Toronto Girl's Problem* où on nous indique qu'elle a été la présidente du comité contre la traite du NCWC¹²⁷. La seconde se trouve dans l'ouvrage de Mariana Valverde, où elle la cite également dans une note de bas de page comme auteure d'un article, « The suppression of Vice », publié dans le *White Ribbon Bulletin* en 1912, afin de parler d'un projet de coalition entre réformateurs¹²⁸.

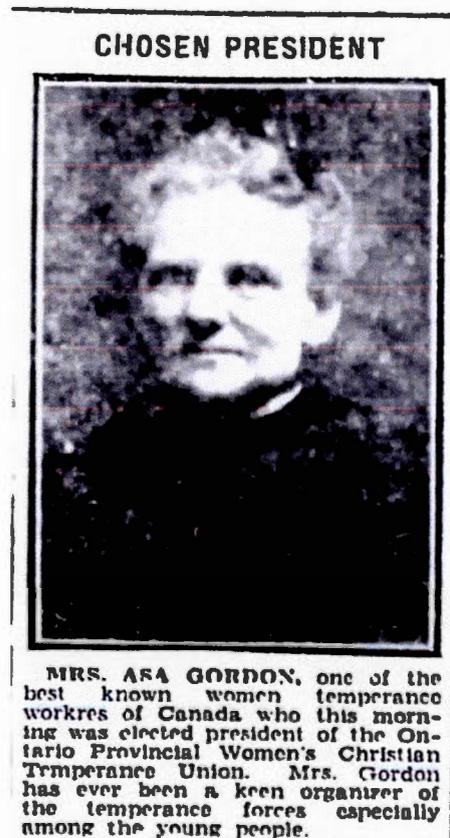
Pourtant, cette femme occupera des fonctions très importantes, présidente du WCTU en Ontario, présidente du *Kings's Daughters* au Canada, première présidente du comité sur la traite des blanches au NCWC, et de nombreuses autres œuvres philanthropiques à Ottawa (maisons pour femmes seules, hôpitaux pour enfants, professeure pendant presque 40 ans dans les *Gordon Bible Class*).

¹²⁶ Mitchinson, Wendy « The WCTU: « For God, Home and Native Land ». A Study in Nineteen-Century Feminism », dans *A Not Unreasonable Claim. Women and Reform in Canada, 1880s-1920s*, sous la direction de Linda Kealey, Toronto : Women's Press, 1979 : 151-168.

¹²⁷ Carolyn Strange, *op. cit.*, p. 241

¹²⁸ Mariana Valverde, *op. cit.*

Photographie d'Amelia Gordon en 1928¹²⁹



3.3.1 Amelia Gordon, biographie d'une fille d'immigrés anglais

Fille d'un anglais, Lilian Gee¹³⁰, Amelia Gordon serait née en Angleterre en 1852 ou en 1854 (les recensements de 1881¹³¹ et de 1901¹³² n'indiquent pas le même âge).

¹²⁹ « Mrs. Asa Gordon receives honor », *loc. cit.*

¹³⁰ Macbeth, Madge, « Over my shoulder, Memorial Building Dream », *Ottawa Citizen* (Ottawa), le 17 mai, 1958, p. 27.

Elle prend le nom de Gordon, en épousant un avocat d'Ottawa (un *criminal lawyer*¹³³) et méthodiste laïc évangéliste¹³⁴, Asa Gordon¹³⁵ (né en 1846). Son beau-père John Gordon est inspecteur de police et vit à Alymer. Apparemment, le fils et le père travaillaient parfois ensemble pour enfermer des criminels¹³⁶. Ensemble, le couple aura deux enfants, May Florence (née en 1875 à Alymer et qui épousera Chas Robertson en 1906¹³⁷) et un garçon Asa qui n'atteindra pas l'âge adulte. Sa fille est également présente dans les milieux féministes¹³⁸.

3.3.2 Un parcours à la croisée de la religion méthodiste et du féminisme

Son premier engagement sera religieux et dans la tradition familiale de son époux. Lorsque sa fille atteint l'âge de 20 ans, elle commence ses activités hors du foyer. Elle sera tout d'abord professeure au *Gordon Bible Class*, un cours d'étude de la Bible organisé dans la famille de son mari. Elle restera d'ailleurs professeure jusqu'en 1932, vers la fin de sa vie. Ainsi pendant ses premières années d'enseignement, elle prend confiance et commence à organiser des meetings méthodistes évangéliques, qu'elle tient conjointement avec son mari en 1902 dans plusieurs villes canadiennes, comme à Sherbrooke¹³⁹. En 1904, son mari est même autorisé à prêcher en tant qu'évangéliste, après une forte demande des paroissiens et paroissiennes.

¹³¹ Canada Census, (1881). *FamilySearch* [Base de données] récupéré de <https://familysearch.org/ark:/61903/1:1:MVVS-6M2>

¹³² Canada Census, (1901). *FamilySearch* [Base de données] récupéré de <https://familysearch.org/ark:/61903/1:1:KHLB-Y82>

¹³³ Madge Macbeth, *loc. cit.*, p. 27.

¹³⁴ « As an evangelist. », *Ottawa Citizen* (Ottawa), le 8 juin, 1904, p. 2.

¹³⁵ « Compton », *The Sherbrooke Examiner* (Sherbrooke), le 28 février, 1902.

¹³⁶ Madge Macbeth, *loc. cit.*, p. 27.

¹³⁷ « Actes de mariage de Florence Gordon et Chas Robertson » (1906), *Ancestry*. Récupéré de <http://www.ancestry.ca/genealogy/fr/actes-de-mariage/florence-gordon-et-chas-robertson.html>

¹³⁸ « Women's Memorial Building Project Finally Abandoned », *The Evening Citizen* (Ottawa), le 8 janvier, 1936, p. 7.

¹³⁹ « Compton », *loc. cit.*

Apparemment, il était parfois en conflit avec les ministres de l'Église en ce qui concerne ses méthodes et de sa manière d'apprentissage. C'est donc par la religion, un évangélisme méthodiste, et en étroite coopération avec son mari Asa, que Amelia Gordon fait le choix de s'engager dans une vie associative et politique.

C'est donc naturellement qu'elle va d'abord se tourner vers le très protestant WCTU. On sait qu'elle est membre au moins depuis 1902¹⁴⁰. En novembre 1905, elle est présente à St John et à Kingston parmi d'autres activistes afin d'y ouvrir une section WCTU et Y.WCTU¹⁴¹. En outre, elle sort des frontières du Canada, en 1906, pour représenter le Canada à Boston au septième congrès international du WCTU¹⁴². En 1909, elle a été battue à St John le 2 novembre pour l'élection de « secretary of the social department of the WCTU » (la secrétaire du département social du WCTU) par Miss Eleanor Smith de Windsor. Mais elle a été nommée éditrice du *White Ribbon Bulletin*¹⁴³, la revue du WCTU canadien. Mais son activité purement religieuse continue d'être présente, elle reste professeure au *Gordon Bible Class*. En 1911, on nous apprend aussi qu'elle est Superintendante évangélique à l'église Plymouth d'Ottawa.

Pour Amelia Gordon, le WCTU représente d'ailleurs la plus belle des associations de femmes, comme elle l'expliqua en 1911 lors d'une entrevue pour le *Montreal Gazette*¹⁴⁴ afin de présenter la 17^{ème} convention du WCTU : le WCTU est « the greatest organization of women in the world, embracing all colors, [illisible], and

¹⁴⁰ « Compton », *loc. cit.*

¹⁴¹ Amelia Gordon, « Temperance Column. This Department is conducted by the W.C.T.U », *Daily Sun. St. John*, (St-John), le 9 novembre, 1905, p.7.

¹⁴² « Delegates say good-by. Parting Scenes of W.W.C.T.U Convention », *Boston Evening Transcript* (Boston), le 23 octobre, 1906, p. 2.

¹⁴³ « Y » pour *young*, une section pour la jeunesse du WCTU ; « Dominion W.C.T.U, Mrs. Asa Gordon to Edit Official Organ. », *The Evening Citizen* (Ottawa), le 3 novembre, 1909.

¹⁴⁴ « W.C.T.U Convention, Mrs. Asa. Gordon Tells of the Work of the Society », *The Montreal Gazette* (Montréal), le 24 octobre, 1911, p. 7.

nations, with one thought in their hearts and one cry upon their lips » (est la meilleure organisation de femmes dans le monde, embrassant toutes les couleurs, [illisible] et les nations avec une pensée dans leurs cœurs et un cri sur leurs lèvres)¹⁴⁵ . Prédicatrice méthodiste, elle utilise la foi chrétienne pour valoriser son combat féministe. L'omniprésence des références religieuses dans les rapports du comité du NCWC peut ainsi se comprendre par la religiosité d'Amelia Gordon.

En 1928, elle se fera de nouveau remarquer par un excellent discours sur des femmes célèbres au château Laurier, dans le but d'aider un projet¹⁴⁶ . Lors de ce discours, elle dépasse son rôle de prédicatrice religieuse pour parler de femmes que l'on se doit de célébrer¹⁴⁷ . Elle nomma alors ces femmes : Mme Chapman Catt (féministe étasunienne pour le suffrage féminin), Lady Astor (première femme à avoir siégé au Parlement anglais), Mme Margaret Wintringham (la seconde femme à siéger au Parlement anglais), Mme Ralph Smith (Mary Ellen Smith, féministe de la Colombie-Britannique et première membre de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique), Miss Agnes Macphail (féministe ontarienne, une des premières femmes députées) et des femmes du passé : Queen Isabella (car elle a aidé à découvrir l'Amérique en envoyant Colomb), Queen Victoria, Lady Aberdeen, Maud Royden (suffragette anglaise et prédicatrice), Helen Keller (écrivaine étasunienne sourde), Marie Curie, Jeanne d'Arc. L'imaginaire féministe d'Amelia Gordon est surtout peuplé de féministes anglophones (anglaise, étasunienne et canadienne) pro-suffrage et de grandes femmes de l'histoire anglaise et française, mais aussi beaucoup de féministes chrétiennes.

¹⁴⁵ *Ibid.*

¹⁴⁶ « Mrs. Asa Gordon Gives Uniquely Interesting Address About Some Celebrated Women », *The Citizen* (Ottawa), le 8 mars, 1928, p. 20.

¹⁴⁷ *Ibid.*

Son féminisme est également honoré des décennies plus tard, dans un article écrit par Madge Macbeth en 1958. D'après la journaliste, Gordon a fondé l'*Ottawa Woman's Club* et elle se serait intéressée au mouvement du suffrage féminin¹⁴⁸. Amelia Gordon était donc entre deux milieux : les méthodistes et les féministes. Le WCTU était finalement l'association de femmes où elle se sentait le plus à l'aise. Sa foi et son militantisme féministe s'accordaient plutôt bien et ne semblaient jamais entrer en contradiction.

3.3.3 Avant tout la prévention et l'encadrement des jeunes filles

En s'intéressant au parcours associatif et philanthropique d'Amelia Gordon, son passage de neuf années au NCWC comme présidente du comité contre la traite des blanches ne semble pas coller avec le reste. Amelia Gordon se considère avant tout membre du WCTU, et peu du NCWC. Les raisons de sa nomination comme présidente de ce comité ne sont pas données. Elle est presque « parachutée ». On ne dispose de très peu d'informations antérieures au rapport de 1905 et donc aucune explication sur le choix de Gordon à la tête du comité¹⁴⁹. Lorsqu'elle quitte sa fonction, elle ne retournera d'ailleurs jamais plus au NCWC. Même dans son parcours pré-NCWC, les questions de moralité sexuelle ou de la prostitution sont absentes. Alors pourquoi Amelia Gordon se lance-t-elle dans cette campagne très difficile de la traite des blanches au NCWC ?

¹⁴⁸ Madge Macbeth, *loc. cit.*, p. 27 ; « Over my shoulder, Memorial Building Dream », *Ottawa Citizen* (Ottawa), le 17 mai 1958, p. 27.

¹⁴⁹ NCWC, *Years Books*, 1905, p. 116.

Lorsqu'on observe attentivement son parcours, l'importance de la protection des jeunes filles saute aux yeux. La jeunesse féminine est le *leitmotiv* de la carrière de Gordon. Comme l'explique bien sa présentation lors de son élection au WCTU, son engagement a toujours été tourné vers la jeunesse et spécialement les jeunes filles. Au WCTU, elle organisait des groupes de Y.W.C.T.U.¹⁵⁰. Mais c'est surtout dans son engagement dans le DOKD (le *Dominion Order of King's Daughter*) qu'elle mobilisera le plus ces jeunes. Son travail au sein du comité contre la traite des blanches est un autre moyen de faire de la prévention pour « sauver » des jeunes filles. C'est son intérêt pour la protection et la prévention qui l'a amenée à s'intéresser à la question de la traite et de la prostitution.

Après la fin de son passage au NCWC, elle ne travaillera d'ailleurs même plus sur la traite des blanches. Sa plus grande création est finalement l'implantation au Canada du DOKD. Selon Strong Boag¹⁵¹, c'est une association créée à New York en 1886. Implantée surtout en Ontario, elle a le même but que la *Girls Friendly Society* venu d'Angleterre. Fondée pour développer d'abord la vie spirituelle, puis ensuite répondre aux maux urbains, de nombreux services éducationnels variés sont offerts¹⁵². Le DOKD, comme l'explique Veronica Strong-Boag, souhaite former plutôt que réformer les jeunes filles : « Such assistance was not of a reformative, but of a formative character. » (Cette assistance n'était pas de type réformatif, mais de caractère formatif)¹⁵³. Amelia Gordon n'axe pas du tout son activité dans la réhabilitation, mais bien dans la prévention que ce soit au DOKD ou au NCWC. Le couple Gordon était justement propriétaire d'un *girl's cottage* qui servait de locaux pour les *Gordon Bible Class* et des activités l'été auprès de jeunes filles. En 1927, ils

¹⁵⁰ « Mrs. Asa Gordon receives honor », *loc. cit.*, p. 3.

¹⁵¹ Veronica Strong-Boag, *op. cit.*, p. 66-67.

¹⁵² Strong-Boag, p. 66-67.

¹⁵³ *Ibid.*, p.138.

en font la donation à l'association qui gère le *Bible Class*¹⁵⁴. Gordon annonce cette information en 1927 lors de la convention du *King's Daughters Guild* dont elle est présidente d'honneur. C'est donc un couple, voire une famille, très active dans les activités philanthropiques. Gordon était connue pour sa spécialité dans l'étude de la Bible¹⁵⁵. La journaliste précise qu'en 1958, le *Gordon Bible Class* existe encore et est organisé par le *King's Daughter's Guild*¹⁵⁶. Les associations qui étaient sous la responsabilité d'Amelia Gordon ont gardé de très forts liens.

La protection et l'encadrement de jeunes filles, qui potentiellement pourraient se perdre, se retrouvent aussi dans sa présidence d'un autre centre pour « femmes sans amis », le *Board of Home for Friendless Women*¹⁵⁷ mais sans informations supplémentaires, il est difficile de savoir s'il s'agit d'un établissement de réhabilitation ou d'une maison pour jeunes filles « égarées ». Ainsi lorsqu'on reconstitue la carrière associative et philanthropique d'Amelia Gordon, la traite des blanches ne semble pas être un si grand enjeu pour elle. C'est davantage un moyen pour sensibiliser et agir pour la prévention et la protection de la jeunesse. Sous l'exemple d'Amelia Gordon, de Lady Taylor et Mme Boomer, un certain profil de femmes dans le mouvement féministe canadien se dessine. Ces trois femmes partagent leurs activités entre le NCWC et d'autres associations féministes et féminines protestantes. La rhétorique du comité correspond au groupe auquel elles appartiennent. À partir d'une influence abolitionniste et féministe du CIF, les Canadiennes se sont approprié autrement ce combat. L'idée d'une solidarité féminine, voire féministe, est partagée. Pourtant, le comité, sous la présidence de Gordon, va faire le choix de s'adresser à un profil de femmes sensibles à l'importance de la

¹⁵⁴ « Year of Activity around King's Daughters Guild is unded review », *The Citizen* (Ottawa), le 27 mai, p. 14.

¹⁵⁵ Madge Macbeth, *loc. cit.*, p. 27.

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ « Mrs. A. Gordon again elected president, Heads Board of Home for Friendless Women », *The Citizen* (Ottawa), le 28 octobre 1927, p. 18

moralité et de la religion. La question de la traite des blanches semble être dirigée davantage vers une branche plus conservatrice du NCWC. Tout de même, c'est la première fois au Canada qu'on initie une préoccupation féminine de la question de la prostitution, de la traite des blanches, où les hommes sont tenus à l'écart. Le choix de définir cette mobilisation de croisade féministe permet d'en expliciter certaines contradictions et complexités de ce mouvement. Ce mouvement agit pour la première fois des femmes sur une question sexuelle, mais cela grâce à la valorisation d'un modèle de la moralité féminine. Cette « méthode » rhétorique porte alors ses fruits et de nombreuses femmes de l'Ouest comme de l'Est du Canada vont alors s'intéresser à cette question inédite.

De cette initiative du CIF, le NCWC a créé un réseau inédit de femmes dans l'ensemble du Canada qui travaillent sur le sujet de la traite des blanches. Lorsque la traite des blanches, autour de 1909, sera enfin considérée comme « un vrai » problème par les milieux de la réforme morale canadienne, comment ces nouveaux « alliés » masculins locaux et internationaux vont-ils se joindre dans l'élaboration de la question de la traite ? Cette croisade féministe et féminine le restera-t-elle ?

CHAPITRE IV

AU CŒUR D'UNE MULTITUDE DE RÉSEAUX

Dans le chapitre précédent, nous avons vu comment le comité contre la traite des blanches du NCWC souhaite dès sa création créer une mobilisation avant tout féminine autour de la question de la traite des blanches. Après une acceptation plus massive de la traite des blanches dans l'opinion publique et dans la réforme morale canadienne vers 1909, le comité s'ouvre à des réseaux masculins locaux et internationaux. La presse est également bien plus à l'écoute de leur travail et le relaye davantage. Le principal nouvel acteur et interlocuteur est le réformiste John Shearer, qui deviendra très rapidement une autorité pour les membres du comité. Pour les influences internationales, le comité est toujours entremêlé dans divers réseaux, le CIF, le Bureau International et le mouvement anti-traite étasunien. Dans cette multitude d'influences, le comité propose finalement sa voie.

4.1 Relations entre NCWC, la réforme morale et la presse nationale dans le combat contre la traite

Aucune mention de coopération avec d'autres associations mixtes canadiennes ou avec la presse n'avait été faite avant 1909. Ce « décalage » par rapport aux associations féminines s'explique par plusieurs éléments. On observe plusieurs changements concomitants autour de 1909 : une présence du travail effectué du NCWC sur la traite des blanches dans la presse, une plus grande prise au sérieux de la traite par l'opinion publique, une première appropriation de la traite des blanches par

d'autres associations mixtes de la réforme morale. Tous ces éléments sont liés et signalent un basculement de la considération de la traite dans le paysage militant et médiatique. Les membres du NCWC ne sont plus les seules actrices au Canada à travailler cette question. La réussite de cette campagne de conscientisation de leurs contemporains et contemporaines coïncide aussi avec la perte de leur monopole sur la problématique de la traite des blanches, face à l'affirmation de nouveaux acteurs masculins, bien plus légitimés.

4.1.1 Une meilleure acceptation de la traite des blanches au Canada vers 1909

Le NCWC a finalement réussi son pari de faire de la question de la traite des blanches un problème social dont peut se saisir l'ensemble du mouvement de la réforme morale canadienne. Cela a pris tout de même entre quatre à cinq ans pour réussir à passer d'une cause sujette à des moqueries à une cause digne d'intérêt¹⁵⁸. Selon leurs propres rapports, les membres du comité observent une meilleure réception, une meilleure capacité du public à accepter l'existence de la traite des blanches dès 1908. Amelia Gordon notifie, cette année-là, le début d'une nouvelle conscience nationale, une opinion publique plus favorable sur l'ensemble des questions de morale et des revendications des femmes :

We rejoice this year in the fact of a much healthier public opinion in the relation in the whole of the moral questions, and a quickened national conscience in relation to the claims of womanhood¹⁵⁹.

¹⁵⁸ NCWC, *Years Books*, 1910, p. 53.

¹⁵⁹ « Nous nous réjouissons du fait qu'il y a une opinion publique plus saine pour l'ensemble des questions morales, et l'accélération d'une conscience nationale soutenant les revendications des femmes. » dans NCWC, *Years Books*, 1908, p. 61.

La première alerte officielle contre la traite chez les méthodistes canadiens est faite dans leur journal, l'*Annual Report of Methodists* en 1909 selon Mariana Valverde¹⁶⁰. La chercheuse datait d'ailleurs le début du mouvement de la réforme morale canadienne sur la traite des blanches cette année-là. En 1910, le comité du NCWC semble bien plus certain de la réussite de la campagne initiée en 1904. Le comité, qui était le seul à porter cette cause au Canada, aurait réussi à convaincre les milieux de la réforme morale canadienne de l'importance et de l'urgence de la question de la traite des blanches, comme dans le reste de l'Occident chrétien¹⁶¹.

Pionnières, grâce à l'intervention internationale du CIF, elles ont entrepris ce même travail de diffusion et d'influence à l'échelle nationale. En 1913, Gordon confirme pour la dernière fois la conquête de l'opinion canadienne grâce au soutien des institutions religieuses canadiennes. Amelia Gordon atteste que les Églises du Canada sembleraient arriver à la conclusion sage qu'il faut une coopération afin d'arrêter ce « mal »¹⁶². Le comité notifie seulement ces changements positifs de l'éveil de l'opinion publique. Dans ses rapports, le comité ne va que peu expliciter ces stratégies pour atteindre l'opinion publique ou même la presse. Mais nous pouvons retracer la campagne de mobilisation à travers des articles de presse.

4.1.2 La presse, un enjeu pour le comité ?

Publier, diffuser et éduquer à partir de la presse est un enjeu important dans les mouvements féministes dits de la première vague. La presse est présentée dans l'historiographie féministe comme un des principaux leviers disponibles pour les

¹⁶⁰ Mariana Valverde, *op. cit.*, p. 89.

¹⁶¹ NCWC, *Years Books*, 1910, p. 53-54.

¹⁶² NCWC, *Years Books*, 1913 p. 124.

mouvements féministes. Ce média fait donc partie des stratégies utilisées dans cette situation d'absence de suffrage féminin. Au NCWC, la question de la presse est mise en avant puisqu'il existe un comité dédié exclusivement à la presse. Mais est-ce qu'on retrouve à l'intérieur du comité de la traite des blanches ce moyen d'action ? La presse est souvent présentée comme un moyen efficace pour toucher le grand public. La presse est présentée comme une étape nécessaire pour la réforme de la loi, comme rappelée ici en 1910 :

Shoulder to shoulder, let us attack this evil, and attack it at a vital point—the law. To do this, indisputable evidence must first be gathered and published from platform and press, that public sentiment may be educated along these lines¹⁶³.

Malgré cette affirmation, le comité de la traite des blanches ne discute pas de la diffusion de son travail ou de ses informations pour la presse. Aucune revue de presse ou de liste d'informations à relayer dans la presse n'est présente. À partir de 1909, on voit apparaître les premiers articles sur la traite des blanches dans des journaux locaux. Le *Montreal Gazette* titre en 1909 « White slave traffic, Governments Enter On Broad Agreement to Suppress It »¹⁶⁴, un article comparable à celui de l'*Ottawa Citizen* « Control White Slave Traffic. Terms of the Agreement Among Nations¹⁶⁵ » la même année. La signature de nouveaux accords internationaux pour combattre la traite est relayée par ces deux journaux qui s'interrogent alors sur son existence potentielle également au Canada.

¹⁶³ « Coude à coude, laissez-nous attaquer ce mal à un point vital, la loi. Pour faire cela, des preuves indiscutables doivent être réunies et publiées dans une plateforme et dans la presse afin que l'opinion publique puisse être éduquée à partir de ces lignes. » dans NCWC, *Years Books*, 1910, p. 54.

¹⁶⁴ « White slave traffic, Governments Enter On Broad Agreement to Suppress It », *Montreal Gazette* (Montréal), le 24 juillet, 1909, p. 6.

¹⁶⁵ « Control White Slave Traffic. Terms the Agreement Among Nations », *Ottawa Citizen* (Ottawa), le 24 juillet, 1909, p. 1.

Tout un ensemble d'articles de la presse locale décrit l'action du comité contre la traite des blanches. Que ce soit en faisant un compte-rendu d'un congrès, ou en faisant une entrevue avec la présidente du comité, ces articles informent de l'existence de la traite et présentent les actions du comité positivement. En 1909, le *Montreal Gazette* fait un retour sur le congrès du CIF, qui a eu lieu à Toronto. L'article mentionne le vote presque unanime pour changer le nom du comité sur la traite des blanches en traite des femmes¹⁶⁶. En mai 1913¹⁶⁷, dans l'*Ottawa Citizen*, c'est le remplacement de Gordon par Mme Burton de Toronto qui est expliqué¹⁶⁸.

Un article du *Montreal Gazette* du 24 octobre 1911 présente également la position d'Amelia Gordon, qui distingue alors trois problèmes dans la société canadienne : « I come to you tonight to speak of the three greatest evils that menace Canada today, cigarette smoking, the white slave traffic and licensing of the liquor traffic » (Je viens vers vous ce soir pour vous parler des trois plus grands maux qui menacent le Canada aujourd'hui, fumer la cigarette, la traite des blanches et l'autorisation du trafic de l'alcool)¹⁶⁹. La présidente du comité établit une équivalence entre le combat contre la traite et l'abolition de l'alcool, cheval de bataille du WCTU. Dans un article de mai 1913, la présidente s'inquiète du trafic sexuel dans tout le *Dominion* et réclame une enquête à propos des conditions de ces femmes prostituées, en expliquant que les parents et l'environnement peuvent être aussi responsables du « vice ». Elle reparle du danger pour des jeunes filles arrivant de la campagne et mal informées et redonne la

¹⁶⁶ Nous reviendrons plus tard dans ce chapitre sur le choix de changer le nom.

¹⁶⁷ « The National Council, Mrs. Asa. Gordon's Report on Vice-Prevention », *Ottawa Citizen* (Ottawa), le 8 mai, 1913, p.1.

¹⁶⁸ Ce sera effectivement le cas, mais Mme Burton décède pendant l'année. Sa remplaçante se désiste, car elle sera absente du Canada. Finalement, c'est le Dr Margaret Patterson (1876-1962) qui prendra la relève avec une autre approche, celle d'une femme médecin, criminologue et première magistrate de police dans l'Est du Canada. Voir Loraine Gordon. « Doctor Margaret Norris Patterson : First Woman Police Magistrate in Eastern Canada – Toronto- January 1922 to Novembre 1934 ». *Atlantis*, 10, no 1 (1984) : 95-109 et la biographie dans l'ouvrage de Mariana Valverde.

¹⁶⁹ « W.C.T.U. Convention, Mrs. Asa. Gordon Tells of the Work of the Society », *The Montreal Gazette* (Montréal), le 24 octobre 1911, p. 7.

liste des lieux dangereux comme les stations de trains ou les docks¹⁷⁰. Ainsi, la presse s'intéresse aux actions du comité sur la traite qui peut aussi l'utiliser à des fins de propagande, mais aussi de mobilisation. C'est le cas en 1913, le *Toronto World* rapporte que le NCWC a prévu une action de « bombardement » de lettres pour demander au parlement fédéral des mesures immédiates contre la traite des blanches¹⁷¹.

Dans les rapports du comité, on ne retrouve pourtant pas d'allusions à l'organisation de publications d'articles dans la presse. Cette absence peut s'expliquer, comme dans un cas rapporté en 1908, par la délégation de ce type de tâche, les relations de presse, au comité de la Presse du NCWC. Mme Dennis, du Conseil d'Halifax informe que le comité de la Presse a proposé un plan d'action sur cette question et qu'elle peut le transmettre aux autres comités locaux. Le comité de la Presse d'Halifax écrit aux journaux locaux dans le but de toucher le grand public¹⁷².

La presse est bien entendu un enjeu de diffusion pour le comité, mais ce n'est pas véritablement dans ce moyen que le comité met son énergie et ses discussions. Ce travail n'est donc pas représenté et discuté dans les comptes-rendus du NCWC. Il est plutôt de l'ordre de l'informel. La répartition des tâches entre les comités du NCWC semble être finalement la piste la plus pertinente. La présence d'articles sur le NCWC prouve tout de même l'existence certaine des relations de presse, dont le comité de la Presse du NCWC doit en être l'instigateur.

¹⁷⁰ « The National Council, Mrs. Asa. Gordon's Report on Vice-Prevention », *Ottawa Citizen* (Ottawa), le 8 mai, 1913, p.1.

¹⁷¹ « Parliament of women proposed. Will Bombard Government With Night Lettergrams For Suppression of the White Slave Traffic », *Toronto Sunday World* (Toronto), le 4 mai, 1913, p. 2.

¹⁷² NCWC, *Years Books*, 1908, p. 64.

4.1.3 John George Shearer et le *Moral and Social Reform Council of Canada* : une coopération ou une récupération masculine ?

Maintenant que la traite des blanches est enfin acceptée comme une véritable problématique pour les milieux de réforme morale canadiens depuis 1909, un nouvel allié issu de ce courant décide de s'engager au côté du NCWC. Ce principal nouvel interlocuteur sera la fédération du *Moral and Social Reform Council of Canada* (MSRCC), présidé par John George Shearer¹⁷³. Ces deux organisations-parapluies seront alors considérées comme coresponsables du renforcement législatif à l'encontre de la prostitution et de la traite des blanches au début du XX^e siècle par John McLean. Pour analyser les relations entre réforme morale canadienne et le NCWC, nous allons prendre l'exemple de la relation entre le NCWC et Shearer, puisqu'il incarne le visage masculin de ce combat canadien contre la traite des blanches.

Shearer est un personnage important de la réforme morale canadienne, représentant de la franche presbytérienne. Au début de sa carrière, il avait surtout participé au *Lord's Day Alliance*, combattant les migrations juives et asiatiques, qui nuiraient aux traditions et coutumes protestantes (dont le très important repos dominical). Dans sa mission, Shearer va surtout s'attaquer au *red-light*, à la littérature obscène et au « démon rum » (le démon du rhum/de l'alcool). Selon Mariana Valverde et Craig Wilson, Shearer se démarqua du mouvement de la réforme morale par son talent à révéler des scandales et à les dénoncer très fortement. On comprend alors très bien l'importance que va prendre la traite des blanches dans sa carrière. Son combat contre la traite des blanches est bien plus tardif que pour le NCWC. Ce n'est qu'à partir de 1907 que Shearer commence à s'intéresser à la question de la réforme de la moralité à partir de deux fonctions. En 1907, on lui confie le tout nouveau département

¹⁷³ Mariana Valverde et Craig Wilson, *loc. cit.*

presbytérien de la moralité (pensé comme celui des méthodistes, le *Department of Temperance and Moral Reform*, créé lui en 1902 et dirigé par Samuel Dwight Chown). Cette organisation presbytérienne s'intéressait aux questions de la tempérance, de la réforme morale, mais aussi aux nouvelles méthodes inspirées par la sociologie avec des cours d'hygiène sexuelle. La version presbytérienne sera bien plus axée sur une vision évangélique.

La même année, une nouvelle fédération est créée le 31 octobre 1907, nommée *Moral and Social Reform Council of Canada*, puis en 1913 *Social Service Council of Canada*. Cette association souhaite fédérer l'ensemble des départements consacrés à la moralité des différentes églises protestantes. On y retrouve aussi des philanthropies dont la *Salvation Army*, une philanthropie mixte très active dans les quartiers pauvres. Shearer co-fonde cette fédération avec le méthodiste Thomas Albert Moore, le *social service secretary of the Methodist Church*. Il s'attaque officiellement pour la première fois à la traite des blanches en 1909 dans un article¹⁷⁴ :

That the traffic in white slaves was much larger than the Presbyterian Church realized, and that a segregated area in Canadian and American cities was absolutely essential to the continuance of the traffic as it at present exists was asserted by Rev Shearer, of Toronto, at the meeting of the Presbyterian Synod of Manitoba in the College this morning.¹⁷⁵

Il fait un lien entre cette traite des blanches et les quartiers du *red-light*, cette « segregation area » comme il l'appelle, sans pour autant signaler l'importance du travail du NCWC dans la prise de conscience de l'existence de la traite. À partir de ce moment-là, il va devenir la figure canadienne contre la traite des blanches, devenant

¹⁷⁴ « White Slave Traffic. Segregation Greatly Aids It, Says Dr. Shearer », *Montreal Gazette* (Montréal), le 11 septembre, 1909, p. 5.

¹⁷⁵ « Ce trafic d'esclaves blanches est bien plus grand que l'Église Presbytérienne ne l'avait réalisé, et que les zones ségréguées dans les villes canadiennes et américaines sont absolument essentielles à la continuation de ce trafic, comme il existe aujourd'hui, a assuré le Révérend Shearer, de Toronto, à une rencontre de la *Presbyterian Synod of Manitoba* dans le collège ce matin. » *Ibid.*

ainsi la nouvelle autorité masculine, que les membres du comité vont alors respecter et écouter. Le Dr. Shearer s'impose alors maintes fois comme une référence, dans la presse nationale, mais aussi au sein du comité :

Dr. Shearer, of the Ontario Moral and Social Reform Association, presents statistics to show that 15,000 foreign girls are imported into the United States and Canada annually, and also that 45,000 native-born girls find their way yearly into this traffic on this continent¹⁷⁶.

Shearer n'a pas besoin de présentation. Son nom et son engagement semblent donc être connus. La thématique d'un trafic à la frontière entre États-Unis et Canada proposée dans cet extrait sera également récurrente. C'est à partir des États-Unis qu'ensuite les jeunes Canadiennes sont envoyées dans le reste du monde.

Who can tell how many Canadian girls, who have dropped out of sight, are now leading wrong lives in Shanghai or the Argentine? The Secretaries of the Moral Reform Association estimate that 1,500 Canadian girls are entrapped every year.¹⁷⁷

On remarque une récurrence de l'utilisation de nombres et de statistiques pour diagnostiquer le « mal » de la traite des blanches. C'est une tout autre rhétorique que celle utilisée par le comité depuis 1905, qui s'était axée sur des histoires de traite des blanches scandaleuses et émotives. En utilisant des chiffres et des statistiques, c'est le choix d'une démarche plus « scientifique », plus « sérieuse » et masculine. Une statistique, accolée au nom de Shearer semble avoir un bien meilleur poids argumentaire. En 1911, le lien proposé par Shearer entre prostitution réglementée et

¹⁷⁶ « Dr. Shearer, de Ontario Moral and Social Reform Association, présente des statistiques qui montrent que 15 000 filles étrangères sont importées aux États-Unis et au Canada annuellement, et aussi que 45,000 filles natives sont envoyées dans ce trafic sur ce continent. » dans NCWC, *Years Books*, 1910, p. 57.

¹⁷⁷ « Qui peut dire combien de jeunes filles canadiennes, qui ont disparu, sont maintenant en train de vivre une mauvaise vie à Shanghai ou en Argentine ? Les secrétaires du Moral Reform Association estiment que 1 500 filles canadiennes sont attrapées chaque année. » dans NCWC, *Years Books*, 1911, p. 25.

traite des blanches est également repris, une thématique peu présente dans les rapports du NCWC. Cette fois-ci, c'est littéralement une citation¹⁷⁸. Le comité ne parle que peu de la prostitution en tant que telle, préférant parler de prévention. En citant Shearer, elles peuvent ainsi plus directement parler de prostitution.

Pourtant, à l'origine, il y avait bien des projets de co-organisation et de coopération entre le NCWC et le reste de la réforme morale canadienne. Localement, par exemple le comité de Victoria expliquait être en relation avec les docteurs Chown et Spears, tous deux membres du MSRCC et installés en Colombie-Britannique, dans l'idée « hoping to co-operate with them » (l'espoir de pouvoir coopérer avec eux)¹⁷⁹. On observe le même cas dans la ville d'Hamilton, où l'influente Lady Taylor explique en 1911 la mise en place d'un processus de formation d'un comité de femmes pour agir avec le MSRCC¹⁸⁰. Mais à part ces deux exemples particuliers, il semble que cette coopération a surtout pris la forme d'une récupération masculine d'une problématique élaborée par des femmes. Leur préoccupation est récupérée, puis finalement celles qui étaient à l'origine de combat, se retrouvent à être dépendantes d'une nouvelle autorité.

À partir de ce moment, on observe chez le NCWC, renforcé par ces alliés locaux masculins, de nouveaux argumentaires rassembleurs. L'argument du nationalisme canadien en est un bon exemple. La pureté morale sera présentée comme une composante nécessaire à la fondation de la nation canadienne. La prospérité du Canada dépend alors de sa pureté et de la protection des citoyens les plus fragiles et faibles¹⁸¹. Le combat contre la traite des blanches devient donc une marque de la différence culturelle canadienne, qui met en avant la pureté.

¹⁷⁸ NCWC, *Years Books*, 1911, p. 25.

¹⁷⁹ NCWC, *Years Books*, 1910, p. 54.

¹⁸⁰ NCWC, *Years Books*, 1911, p. 26.

¹⁸¹ NCWC, *Years Books*, 1912, p. 49.

4.2 Le comité contre la traite des blanches, exemple de confluences d'influences internationales

Des réseaux internationaux influencent le comité contre la traite des blanches et cela avant même sa création. Nous avons vu dans un chapitre précédent que l'origine du comité était directement liée à une injonction du CIF. Est-ce que cette influence perdure après la création du comité ? Nous verrons que le Bureau International et le mouvement anti-traite étasunien influenceront aussi grandement le comité.

4.2.1 De la fédération à la filiale : une relation d'indépendance ou de dépendance idéologique ?

Ghénia Avril de Sainte-Croix, la présidente du comité contre la traite au CIF, féministe abolitionniste française et libre-penseuse a-t-elle pu inspirer la filiale canadienne ?¹⁸² Un premier constat s'impose très vite : l'absence d'Avril de Sainte-Croix et de la pionnière historique de l'abolitionnisme, Josephine Butler dans les *Years Books*. Même si le CIF a permis une sensibilisation nouvelle à la traite des blanches, l'abolitionnisme féministe européen, pensé et pratiqué par Butler semble inconnu au Canada. Malgré la proximité entre l'Angleterre et le Canada via une tradition coloniale, une culture anglo-saxonne partagée, la présidence de l'Anglaise Lady Aberdeen, les féministes canadiennes ne semblent pas connaître la pensée

¹⁸² Pour une analyse vraiment poussée, une comparaison entre les sujets abordés au comité international et le comité canadien serait intéressante. On pourrait alors analyser la réception canadienne, un « certain mimétisme » ou au contraire les différences entre les deux instances. Pour notre étude centrée sur les *Years Books* dans le cas de ce mémoire, nous allons chercher les références directes ou indirectes au comité international ou au CIF.

abolitionniste, pourtant en plein renouveau en ce début des années 1900. Même si, comme nous l'avons vu dans la biographie d'Amelia Gordon, cette dernière connaît bien le féminisme anglais. N'oublions pas non plus que Gordon est aussi d'origine anglaise. Ces faits rendent l'absence de Josephine Butler, trouble et étrange ; surtout que Josephine Butler est porte-parole d'un féminisme chrétien et du combat contre la traite. De plus, à l'occasion de la mort de Josephine Butler en 1906, pendant le mandat de Gordon, Ghénia Avril de Sainte-Croix fera un éloge funèbre dans le rapport du comité du CIF, documentation disponible et accessible pour Amelia Gordon. Comment expliquer cette absence d'une influence abolitionniste féministe pourtant incontournable en Europe dans le Canada anglophone ?

Une première piste à envisager est la différence de traitement étatique de la prostitution entre le Canada et l'Europe. L'abolitionnisme vise avant tout l'abolition de la réglementation de la prostitution. La traite des blanches, même si très importante dans la rhétorique abolitionniste, sert davantage à dénoncer l'horreur des bordels autorisés et l'obligation d'un recrutement intensif de nouvelles prostituées. La traite sexuelle n'est pas une cause en soi à combattre, mais un symptôme ou une conséquence d'un plus grand mal : la réglementation de la prostitution. Pour une Canadienne, il y a alors deux embûches liées à la compréhension de cette revendication féministe d'origine anglaise : l'inexistence d'un système prostitutionnel étatique et réglementée, et par conséquent, la priorité de la question de la prostitution, par rapport à d'autres causes comme l'alcool ou les drogues. Finalement c'est la question de la traite des blanches, et non de la prostitution, qui alerte ces femmes canadiennes. Ainsi le message abolitionniste féministe semble répondre uniquement à une problématique européenne. Les Canadiens et Canadiennes ne se sentent pas réellement concernés. L'abolitionnisme féministe en ce début du XX^e siècle n'intéresse donc pas les féministes canadiennes. Après ce premier constat, on ne peut pas dire, non plus, que le comité contre la traite des blanches du Canada fonctionne

en vase clos, indépendamment du CIF. D'ailleurs, il est important de le rappeler, le CIF n'est pas officiellement un relais de l'abolitionnisme féministe.

Les relations entre le comité canadien et le comité du CIF dirigé par Avril de Sainte-Croix restent également assez minces. Il existe des relations épistolaires entre le Canada et des cercles féministes internationaux. Amelia Gordon nous explique qu'elle a des relations épistolaires en 1907 avec des militantes en Norvège, Suède et en France¹⁸³ (sûrement Avril de Sainte-Croix ?). Mais ce n'est qu'une mention pour mettre en valeur son travail accompli à titre de présidente.

Pourtant, le CIF garde une forte autorité sur le comité canadien, dont le signe le plus frappant est le changement de nom du comité. En 1911, le nom du comité change pour devenir « *Equal Moral Standard and Prevention of Traffic in Women* » (Standards de moralité égaux et Prévention de la traite des femmes). La traite des blanches est retirée, jugée non inclusive. Le choix aussi du mot « prévention » représente également mieux le type d'action que souhaite faire le comité. Nous disposons de la retranscription du débat lors du congrès de 1910 pour l'acceptation du nouveau nom. Voici les discussions rapportées et le vote en faveur du changement de nom :

Mrs. England asked whether the name for the Committee on the White Slave Traffic would now be discussed.

RESOLUTION.

Moved on behalf of the Executive Committee by Lady Taylor, seconded by Mrs. Gullock : -

Resolved, "That the name of this Committee be changed to "Equal Moral Standard and Traffic in Women," that being the same adopted by the International Council."

¹⁸³ NCWC, *Years Books*, 1907, p. 84.

Mrs. England moved in amendment that the words “prevention of” be inserted before “Traffic in Women” in order to make our stand the subject quite clear. Seconded by Mrs. McLellan.

Mrs. Brown asked why the name “White Slave Traffic” was not be retained. Miss Derick pointed out that in the discussion at the International Council the name was felt to be too narrow – The traffic involves women of other colour and race ; that it involves free-will prostitution as well as questions of the moral teaching and standard for men and women. The new name is to embody our stand on these subjects. Carried unanimously.¹⁸⁴

La retranscription nous montre bien une grande écoute du NCWC face aux recommandations du CIF. La question du changement de nom a tout d’abord été amenée par le CIF lui-même. Le comité du NCWC propose une résolution pour que le nom du comité soit le même que celui du CIF. Lorsque que Mme Brown se questionne sur l’abandon de la formule *white slave traffic*, la première explication apportée est le respect du choix émis lors du congrès du CIF. Ensuite, Miss Derick donne ensuite des arguments très progressistes : inclure les femmes des autres couleurs et « races », mais aussi la prostitution volontaire (« free-will prostitution »), les questions d’éducation morale et l’égalité des standards de moralité entre les hommes et les femmes.

Même si la dernière raison est une chose dont le comité discute et réfléchit, les autres éléments sont plutôt absents des réflexions des membres du NCWC. Le mot

¹⁸⁴ Mme England demande que le nom du comité sur la traite des blanches soit maintenant discuté.

RÉSOLUTION.

Proposée au nom du Comité Exécutif par Lady Taylor, secondé par Mme Gullock :

Résolue, « Que le nom de ce comité soit changé en « Standards de moralité égaux et traite des femmes », pour qu’il soit le même que celui adopté par le Conseil International.

Mme England modifie l’amendement pour que les mots « prévention de » soient insérés avant « traite des femmes » dans le but de rendre leur sujet plus clair. Secondé par Mme McLellan.

Mme. Brown demanda pourquoi le nom « traite des blanches » n’était pas retenu. Miss Derick expliqua que, dans la discussion du Conseil International, le nom avait été considéré comme trop étroit – le trafic implique des femmes d’autres couleurs et races ; il implique aussi la prostitution volontaire, ainsi que les questions de l’enseignement moral et des standards entre hommes et femmes. Le nouveau nom est là pour incarner nos revendications sur ces sujets. Soutenue unanimement. » dans NCWC, *Years books*, 1910, p. 61.

« prostitution » n'est jamais utilisé et encore moins l'expression « free-will prostitution » dans les *Years Books*. L'utilisation d'un vocabulaire qui leur est plutôt étranger montrerait la récupération d'un argumentaire élaboré par le CIF. Pour la question de la couleur et de la « race », comme nous l'avions expliqué dans le chapitre III, Amelia Gordon en parlera en une unique occasion, lors de la définition qu'elle donnera de la traite des blanches. L'argumentaire du CIF fut entendu et le changement de nom fut voté unanimement. Une simple modification, le rajout de « prevention » fut l'unique différence, une différence de forme.

Alors, comment analyser ce changement de nom ? Est-ce qu'il faut voir ici une volonté des femmes canadiennes d'inclure dans leurs réflexions la question de la prostitution libre et de la traite de femmes de couleur ? Peut-on y voir une véritable distanciation des courants plus conservateurs, se mobilisant également sur la traite des blanches (et qui continuent d'utiliser « traite des blanches ») ? On peut conclure que, même s'il est complexe de jauger de la force du changement d'un nom dans l'évolution de la revendication, il existe une certaine influence, une certaine ouverture dont dispose le NCWC par rapport à d'autres courants de la réforme morale canadienne. Son appartenance au CIF et au comité d'Avril de Sainte-Croix donne une différence, une particularité qu'il est important de ne pas oublier. Mais comme nous allons le voir, le CIF n'est pas l'unique influence de la scène internationale que reçoit le NCWC sur la question de la traite des blanches.

4.2.2 William Alexander Coote et le Bureau International contre la Traite des Blanches : la fédération internationale la plus influente au NCWC

L'alignement féministe abolitionniste au sein même du CIF n'est pas l'unique idéologie présente au CIF. Il existe aussi un nouveau mouvement s'attaquant

exclusivement à la traite des blanches et qui ne remet pas en cause la réglementation étatique de la prostitution : le Bureau International contre la traite des blanches. Cette association concurrence le monopole de la FAI créée sur le combat de la traite sexuelle. Au comité du NCWC, vu l'absence du courant Butlérien et de la FAI, c'est le Bureau International qui rayonne. Le Bureau International est l'unique fédération internationale mixte qui est citée. Cette popularité du Bureau International au Canada s'explique par plusieurs points.

Tout d'abord, les membres du comité contre la traite du NCWC suivent avec attention la littérature du Bureau International. En 1908, Amelia Gordon donne l'adresse précise pour être sur la liste d'envoi des pamphlets mensuels du *National Vigilance Association* et du Bureau International. La présidente propose donc à ses membres de souscrire à cette documentation¹⁸⁵. De plus, la signature d'accords internationaux contre la traite des blanches lors des congrès organisés par le Bureau International est utilisée par le NCWC comme preuve de l'existence de la traite au Canada. Dans le *Years Books* de 1910, elles sont très enthousiastes et positives pour le prochain congrès qui aura alors lieu à Madrid¹⁸⁶.

Mais l'évènement qui scelle la relation entre le comité canadien et le Bureau International est la visite au Canada du secrétaire du Bureau International, William Alexander Coote en 1912¹⁸⁷. Le réformateur anglais sera extrêmement bien reçu. De leur rencontre, une filiale canadienne du Bureau International sera même créée :

Resolved, that the National Council of Women of Canada heartily endorses the plan of a National Committee for Canada affiliated with the International Bureau for the suppression of the white slave traffic,

¹⁸⁵ NCWC, *Years books*, 1908, p. 64.

¹⁸⁶ NCWC, *Years books*, 1910, p. 56.

¹⁸⁷ NCWC, *Years Books*, 1912, p. 52-53.

and that the Executive be authorized to confer with the Executive Committee of the Moral and Social Reform Council of Canada for the formation of a National Committee, and to take a such further steps as shall be deemed necessary in the matter¹⁸⁸.

Le Canadian Committee for the Suppression of the White Slave Traffic sera bien fondé en 1912 avec la coopération du *Moral and Social Reform Council*¹⁸⁹ et du NCWC. Selon Mariana Valverde et Graig Wilson, c'est même Shearer qui va être nommé à la tête de cette filiale canadienne du Bureau International. Les deux auteurs expliquent qu'il est alors considéré comme le représentant canadien dans le combat international contre la traite des blanches¹⁹⁰. L'influence du Bureau International est énorme. Le Bureau International est aussi en étroite relation avec le MRSCC qui partage une vision plus conservatrice et masculine de la question de la traite des blanches, au détriment d'une conception de la prostitution et de la traite plus « féministe » ou abolitionniste. Mais est-ce que pour autant les membres du NCWC sont toutes totalement convaincues par les propos de Coote ?

4.2.3 Flora MacDonald face à Coote : une voix dissidente au sein du NCWC

Merrill Flora MacDonald (dont le nom de mariage est Denison) (1867-1921) est une féministe torontoise canadienne radicale¹⁹¹. En tant que présidente du *Canadian*

¹⁸⁸ « Résolu que le NCWC approuve chaleureusement le plan d'un Comité National Canadien affilié à l'*International Bureau for the suppression of the white slave traffic*, et que l'Exécutif soit autorisé à conférer avec l'*Executive Committee of the Moral and Social Reform Council of Canada* pour la formation d'un Comité National et pour s'occuper des futures étapes nécessaires à ce sujet. » dans NCWC, *Years Books*, 1912, p. 54.

¹⁸⁹ John McLaren et John Lowman, *op. cit.*, p. 35.

¹⁹⁰ Mariana Valverde et Craig Wilson, *loc cit.*

¹⁹¹ Ramsay Cook et Michèle Lacombe. MERRILL, FLORA MacDONALD (Denison). Dans *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 15, University of Toronto/Université Laval, 2003. Récupéré de http://www.biographi.ca/en/bio/merrill_flora_macdonald_15E.html.

Suffrage Association (de 1911 à 1914), elle est membre *ex officio* de l'exécutif du NCWC. Elle correspond à l'aile gauche radicale au sein du NCWC qu'elle n'arrêta pas de critiquer pour sa modération. Présente lors de la conférence de William Coote, elle sera l'unique voix qui s'opposera à lui. Analyser le débat entre William Alexander Coote et Flora MacDonald sera aussi une occasion aussi pour exposer l'approche conservatrice de Coote.

Janice Newton a présenté quelques voix féministes socialistes canadiennes, dont Flora MacDonald, dans son ouvrage *The Feminist Challenge To the Canadian Left, 1900-1918*¹⁹² où elle consacre un chapitre à la *Sex Question*. Les courants du « sex radicals » d'origine nord-américaine, voulaient faire évoluer radicalement la sexualité féminine ; sortir d'une sexualité astreinte à la reproduction et au non-plaisir. Au-delà d'une critique du double standard de moralité, c'était l'égalité sexuelle qui était prônée. Au Canada, Flora MacDonald Denison incarne cette position de par son mariage d'amour, une carrière d'affaires indépendante et un activisme féministe pour une vraie égalité économique, sociale et sexuelle¹⁹³.

Pour Flora MacDonald, la prostitution constituait un pouvoir fondamental et discriminatoire pour soumettre les femmes aux hommes, économiquement et socialement. Au lieu d'aider les prostituées, le système judiciaire ne faisait que les punir. Ce discours féministe radical a été assez ignoré pendant notre période, autant par les socialistes masculins que par les associations féministes réformatrices qui ne pouvaient aller aussi loin. C'est donc sans surprise qu'elle n'hésitera pas à critiquer William Coote. Le principal point de désaccord est l'origine de la prostitution. Flora Denison attribue la prostitution à la pauvreté économique des femmes et propose

¹⁹² Janice Newton, *op. cit.*

¹⁹³ John McLaren et John Lowman, *op. cit.*, p. 36.

comme solution l'amélioration des conditions du travail féminin et l'accès des femmes à l'éducation.

Mrs. Denison thought that the cause of prostitution was largely an economic one. [...] She advocated technical training as a partial remedy.¹⁹⁴

William Alexander Coote considère de son côté les prostituées comme uniquement des déficientes mentales :

In his address, Mr. Coote referred to the economic question. He did not agree Mrs. Denison that the greatest reason of prostitution was an economic one, and declared that in many instances the downfall was caused, not by labor, nor the want of labor. [...] « Our methods of rescue and dealing with these girls are absolutely based upon the wrong assumption and a degree of ignorance that rather aggravates than relieves the situation. Instead of taking the girl to a rescue home or clergyman, we should take her to the doctor. The feeble-minded of our land are supplying sixty per cent. of the illegitimate children, and we should find that many of the unfortunate girls have not sinned through vicious tendencies, for economic reason, or under pressure of temptation, but because there is a mental defect.¹⁹⁵

La raison économique est totalement rejetée. Améliorer les conditions de travail ou d'études des femmes de classes laborieuses n'aurait alors aucune conséquence sur la

¹⁹⁴ Mme Denison pensait que les causes de la prostitution étaient avant tout économiques. Mme Denison soutenait l'idée qu'une formation technique leur permettrait de régler une partie du problème » dans NCWC, *Years Books*, 1912 p. 52.

¹⁹⁵ Dans son allocution, Mr. Coote fit mention de la question économique. Il était en désaccord avec Mme Denison quant au fait que la principale cause de la prostitution était avant tout économique et déclara que dans la plupart des cas, la chute de ces filles n'était pas causée par le travail ni par la volonté de travailler. [...] « Nos méthodes pour sauver et nous occuper de ces filles sont basées sur une assumption erronée et sur un degré certain d'ignorance qui aggravent la situation plus que ne la soulage. Au lieu de mettre ces filles dans un foyer d'aide ou de les emmener voir un prêtre, nous devrions les amener à un docteur. Les faibles d'esprit de nos terres donnent naissance à 60% des enfants illégitimes et nous devrions nous rendre compte que beaucoup de ces pauvres filles ne pêchent pas à cause d'une tendance au vice, ni pour des raisons économiques, ni parce qu'elles cèdent à la tentation, mais parce qu'elles ont une déficience mentale. » dans *Ibid.*, p. 53.

prostitution. En expliquant la prostitution par une raison médicale, une déficience mentale, ce courant peut aussi alors justifier l'abandon de la réhabilitation des femmes prostituées (qui ne peuvent pas sortir de leur état de la prostituée) et le combat pour l'amélioration des conditions de travail des femmes, tout en mettant l'accent sur la prévention, la protection et l'encadrement des jeunes filles « encore intactes » et de leurs vies sexuelles. C'est également les prémisses d'une vision eugéniste, puisque ces femmes déficientes mentales auraient beaucoup d'enfants illégitimes « non-sains » ; ce qui conduirait à nuire à la vitalité de la race blanche. Flora MacDonald ne sera pas la seule à exposer son point de vue. Mme Shortt, active au comité contre la traite, s'exprime aussi, mais pour aller dans le sens de Coote. Elle fait le lien entre l'immoralité et la déficience mentale¹⁹⁶. De nouveau, c'est le refus de l'intérêt de la réhabilitation qui est martelé. De plus, Coote n'est pas un défenseur d'une réelle évolution vers une égalité de la moralité entre les hommes et les femmes. Pour lui, l'éducation morale des jeunes garçons devrait reposer sur « a true sens of chivalry » (un vrai sens de la chevalerie) :

Mr. Coote emphasized the fact that if boys and young men were impressed with a true sens of chivalry they would not seek to rob a girl of her virtue any more than they would wish to steal her purse.¹⁹⁷

On est loin d'une réelle remise en cause de l'inégalité morale entre les hommes et les femmes, mais plutôt la création d'un nouvel idéal tout aussi moralisateur et « viriliste ». La venue de William Coote marque donc le pic d'influence de sa fédération sur le NCWC et tout autant le MRSCC. Comme nous allons le voir, William Coote va être également très écouté aux États-Unis, important foyer d'influence pour le comité canadien.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 52.

¹⁹⁷ « Mr. Coote a souligné le fait que si les garçons et les jeunes hommes étaient imprégnés d'un vrai sens de la chevalerie, ils ne chercheraient pas à voler à une fille sa vertu, autant qu'ils ne souhaiteraient pas voler son sac » dans *Ibid.*, p. 53.

4.2.4 La puissante influence de l'autre côté de la frontière : les États-Unis

De l'autre côté de la frontière, les milieux réformateurs étasuniens de l'Ère progressiste vont également s'emparer de la question de la traite des blanches en même temps qu'au Canada. Trois auteurs étasuniens ont analysé de façon très différente la question de la traite des blanches aux États-Unis. Tout d'abord, on a l'ouvrage de Ruth Rosen, une historienne féministe, très inspirée par l'ouvrage de Judith Walkowitz qui tente d'appliquer sa méthode aux États-Unis. Elle consacre un chapitre sur la relation entre la féministe et la prostituée¹⁹⁸. Un second ouvrage s'intéresse particulièrement à la rhétorique de la traite des blanches, l'ouvrage de Mark Connelly¹⁹⁹. Il décrit la littérature de la traite des blanches comme « an exotic literature genre²⁰⁰ » (un genre littéraire exotique), qui a été très apprécié particulièrement à New York et à Chicago. Ce « genre littéraire exotique » a été donc source de nombreux livres et pamphlets. Cette même littérature a elle aussi inspiré les plus sérieuses investigations des *Vice Commissions* qui se voulaient pourtant scientifiques. Mark Connelly donne l'exemple du *Chicago Vice Commission* dont le ton était très provocant et émotionnel²⁰¹. Plus récemment, Brian Donovan a publié en 2006 un ouvrage de la sociologie du mouvement anti-traite des blanches étasunien²⁰².

Ces trois auteurs n'intègrent pas dans leurs réflexions l'influence étasunienne sur son voisin le Canada, mais nous permettent de mieux saisir les figures étasuniennes, qui vont apparaître dans les *Years Books*. De nombreux ouvrages, articles et statistiques produits essentiellement à Chicago et à New York circulent au Canada. Le retard

¹⁹⁸ Ruth Rosen, *op. cit.*

¹⁹⁹ Connelly, Mark. *The response to Prostitution in the Progressive Era*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1980.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 114

²⁰¹ *Ibid.*, p. 119

²⁰² Brian Donovan, *op. cit.*

d'une production canadienne en statistiques et enquêtes sur la traite des blanches amène le comité canadien à devoir se tourner vers les États-Unis.

C'est le cas dans la lettre de Mme Shortt envoyée au comité en 1906²⁰³. Les premiers mots de son intervention sont destinés à faire connaître une nouvelle enquête new-yorkaise sur le sort des femmes migrantes arrivées à New York.²⁰⁴ Elle utilise cette référence étasunienne pour imaginer des ports de la ville de Québec et de Montréal. En outre, les ouvrages étasuniens sont en majorité dans la littérature proposée par le comité. Une certaine omniprésence de la littérature et des références étasuniennes peut être observée dans le comité canadien. *The War on the White Slave Trade* d'Ernest A. Bell de 1911, de Chicago, *The Traffic in Girls* de Charlton Edholm, de Chicago²⁰⁵ en font partie. Dans *The War on the White Slave Trade*, William Alexander Coote a été invité à écrire un chapitre où il parle de son engagement et des réalisations de sa fédération. En outre, Shearer sera également très inspiré par cet ouvrage étasunien, puisqu'il fera une version canadienne, intitulée : *Canada's War on the White Slave Trade*. Lady Taylor en est particulièrement enthousiaste²⁰⁶.

De nouveau, on retrouve un même réseau : un courant anti-traite des blanches masculin et conservateur, qui comprend des connexions entre plusieurs pays, dont Shearer pour le Canada, Ernest Bell pour les États-Unis et William Coote pour l'Angleterre et sa fédération internationale. Ce courant conservateur est donc local, transnational et international. Le comité contre la traite des blanches du NCWC est même un des maillons dans cette circulation de données de cette pensée masculine et conservatrice. En 1913, un rapport du comité cite des chiffres donnés par une autre

²⁰³ À la place d'un compte-rendu habituel, le comité avait choisi de publier cette lettre de Mme Shortt.

²⁰⁴ NCWC, *Years books*, 1906, p. 111-112.

²⁰⁵ NCWC, *Years Books*, 1911, p. 28.

²⁰⁶ NCWC, *Years Books*, 1911, p. 28.

autorité étasunienne, le Dr. Kelly de la *Johns Hopkins University*²⁰⁷. Un nombre attire particulièrement l'attention : la traite des blanches coûterait directement et indirectement trois milliards de dollars par année en Amérique. Il n'est pas mentionné si c'est uniquement pour les États-Unis ou pour l'Amérique du Nord. Ce nombre astronomique, donné d'ailleurs sans explication, a bien entendu l'objectif de persuader les contemporains et contemporaines de l'importance de se saisir de cette question, pour des raisons morales ou même financières. On retrouvera cette même information, la même année, dans le *Toronto World*, « Three Billion dollars a year spent on white slave traffic » (Trois milliards par année dépensés pour la traite des blanches)²⁰⁸. Cet article rapporte les actions et les informations distillées par le comité sur la traite des blanches. Dans cet article, c'est Mme Stead du comité qui transmet ces chiffres. Mais le Dr Kelly n'est pas mentionné. D'ailleurs, l'article ne précise pas s'il s'agit des États-Unis seulement ou de l'Amérique du Nord. Dans ce cas-là, le NCWC sert de relais d'informations entre les États-Unis et le Canada.

Le comité suit aussi avec attention les initiatives municipales (particulièrement le comité des 15 à New York²⁰⁹) et gouvernementales étasuniennes. Le comité canadien cite même un extrait du discours du président étasunien, William Taft, lorsque celui-ci annonce la promulgation de la loi anti-traite des blanches, le *Mann Act* en 1910²¹⁰. Elles se réjouissent aussi que John D. Rockefeller finance une nouvelle recherche sur la traite des blanches en 1910²¹¹. Mais ce ne sont pas uniquement des recherches et des combats menés par des hommes qui intéressent le comité. Nous avons vu que la mort de Josephine Butler n'avait pas été honorée. Le décès de Frances E. Willard est mentionné en 1910 au nom de son travail dans le département de la pureté du

²⁰⁷ NCWC, *Years Books*, 1913 p. 123.

²⁰⁸ « Three Billion dollars a year spent on white slave traffic », *Toronto World* (Toronto), le 9 mai, 1913, p. 8.

²⁰⁹ NCWC, *Years Books*, 1911, p. 29.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 57.

²¹¹ NCWC, *Years Books*, 1910, p. 57.

WCTU²¹². Mais la contribution étasunienne la plus appréciée est celle de la docteure Rosalie Slaughter Morton²¹³. Elle a fait une communication lors du congrès du CIF à Toronto en 1909 suivie d'un article publié en 1910 « A Higher Standard of Morality » (Un plus grand standard de moralité) dans la revue de l'*American Society of Sanitary and Moral Prophylaxis*²¹⁴. Non-membre du CIF, elle représente le *American Society of Sanitary and Moral Prophylaxis* lors du congrès du CIF.

Son rapport ne s'intéresse pas vraiment à la prostitution en tant que telle, mais bien plus à l'égalité de la morale entre les hommes et les femmes, ainsi que à l'éducation sexuelle. Son propos mêle rhétorique scientifique (statistiques sociologiques et jargon médical) et rhétorique morale, avec des condamnations dures envers certains groupes d'individus : certaines prostituées, les époux et pères de famille immoraux, les mères qui ne font pas leur devoir d'éducation... Cette analyse trouve un fort écho au Canada. On retrouve cette même absence des références abolitionnistes européennes, au profit d'une volonté de voir tous les symptômes de l'immoralité masculine ensemble, mêlant alcool, prostitution, traite, pornographie, masturbation, adultère, spectacles « osés ». De plus, la solution exposée est finalement l'encadrement de la jeunesse par de nombreuses associations de protection et d'activités de la jeunesse ou de groupes sociaux particuliers, comme les immigrées, mais également de meilleures conditions de vie et de travail pour les femmes²¹⁵. Une solution d'encadrement de la jeunesse qu'on retrouve presque mot pour mot dans le comité canadien. Nous détaillerons dans le dernier chapitre les formes plus précises que prend cette prévention « encadrante ».

²¹² NCWC, *Years Books*, 1910, p. 55.

²¹³ NCWC, *Years Books*, 1910, p. 60.

²¹⁴ NCWC, *Years Books*, 1910, p. 53.

²¹⁵ Dr. Rosalie Slaughter-Morton. « A Higher Standard of Morality ». *Report of the International Council of Women held in Toronto, Canada, June 24th—30th, 1909* du National Council of Women. Toronto : Geo Parker & sons, Toronto, 1910, p. 72.

Le comité contre la traite est donc bien au carrefour de nombreuses influences parfois contradictoires et concurrentes. Malgré cette double appartenance à un réseau féministe international et une réforme morale canadienne, le NCWC est tout de même dominé par une frange assez conservatrice. Un certain « front » néo-réglementariste et masculin constitué des mouvements de William Coote, John Shearer et Ernest Bell obtiennent une meilleure attention et écoute. L'absence de Guénia Avril de Sainte-Croix et de Josephine Butler est un signe clair que l'abolitionnisme féministe ne fait pas partie des références privilégiées. Cette préférence pour des alliés masculins a pour conséquence une perte de monopole sur l'élaboration même de cette problématique. Est-ce que ces influences extérieures sont perceptibles dans reconstitution de l'imaginaire de la traite des blanches des membres du comité ? Nous verrons que, même si la traite des blanches imaginée par le comité comporte de nombreuses caractéristiques « classiques » de ce mythe, des divergences sont à signaler.

CHAPITRE V

L'IMAGINAIRE DE LA TRAITE DES BLANCHES AU NCWC (1905-1911)

La traite des blanches n'aurait pas pu s'imposer comme la panique morale (« moral panic ») internationale de son temps, sans un imaginaire puissant et racoleur. William Stead participa grandement à la création de cet imaginaire avec son enquête et sa série d'articles publiés en 1885. La traite des blanches et son récit trouvent leur force dans ce compromis entre danger fantasmé et cristallisation dans un « quotidien » concret. Toutes les jeunes filles courent ainsi un danger indicible, qui se cache au coin d'une rue. Cet imaginaire sera alors bientôt corroboré et « confirmé » par des faits statistiques et scientifiques soigneusement compilés par les nouveaux acteurs et quelques actrices de la pensée de l'Ère Progressiste étasunienne.

Dans ce chapitre, c'est l'image de la traite diffusée par le comité contre la traite des blanches du NCWC que nous allons décortiquer. Une des principales activités du comité, de 1905 à 1910, est la collecte d'histoires canadiennes narrant des faits de traite des blanches. On analysera aussi la fonction de cette récolte d'histoires organisée. Ces histoires de traite des blanches canadiennes permettent d'exposer l'existence de la traite des blanches dans un quotidien « réaliste » et les situations dangereuses à éviter, proposant ainsi une certaine morale à des fins de prévention. L'analyse de ces récits nous permettra une étude de la représentation de la traite : ces acteurs et actrices, de la victime à l'agent de traite et leurs caractéristiques de genres, « races », d'ethnies et de classes. Nous verrons que cette adaptation canadienne de la traite des blanches produite par des féministes réformistes répond à une autre

angoisse des milieux de réforme morale canadiens : le *Girl's problem*. Pour proposer cette analyse, nous avons créé un corpus de 22 histoires et trois tableaux. Le premier porte sur les caractéristiques générales, le deuxième sur la victime et le troisième sur l'agent de traite²¹⁶. Pour constituer mon corpus, nous avons sélectionné toutes les histoires de traite rapportées et publiées dans les rapports de 1905 à 1911. Chaque histoire a été alors analysée par rapport à des critères sélectionnés.

5.1 Analyse des histoires de traites des blanches transmises par le comité

Pour son analyse du milieu anti-traite étasunien, Brian Donovan avait également analysé cette production « littéraire » autour de la traite des blanches, qu'il définit ainsi « White slavery narratives—stories about women forced into prostitution »²¹⁷. Le sociologue explique que cette production existait sous une multitude de formes : pamphlets, articles de journaux, mais aussi de façon plus marginale (films et pièces théâtre). Dans le cas du NCWC, ces histoires de traite prennent la forme de brèves histoires locales, récupérées dans la presse locale ou à partir de rumeurs.

²¹⁶ Pour l'analyse de ces 22 histoires, trois tableaux ont été réalisés. Le tableau 2 présente les principales caractéristiques des ces histoires et permet aussi d'associer un chiffre et à la référence dans les *Years Books*. Le tableau 3 fait une typologie de la « victime », tandis que le tableau 4 s'intéresse à l'agent et au mode de « capture ».

²¹⁷ « Narrations de traite des blanches – histoires à propos de femmes forcées à se prostituer » dans Brian Donovan, *op. cit.*, p. 17.

5.1.1 Histoire de traite, une sorte de fait divers ?

Dans les rapports du comité contre la traite, 22 histoires ont été rapportées et publiées dans les *Years Books* entre 1905 et 1911. Dans un corpus, on a placé toutes ces narrations : disparitions de jeunes filles, témoignages de victimes, narrations de procès et d'arrestations d'agente et agent de traite. Les histoires de traite du NCWC se rapprochent de la forme de l'histoire courte et « scandaleuse » du fait divers. Peut-on pour autant définir ces histoires rapportées par le terme « fait divers » ? Même si ces histoires partagent certains points communs dans la structure avec ce type de narrations journalistiques (stéréotypes, personnages dramatiques avec des relations d'identification / distanciation, structure ouverte avec polysémie, non-dits, questionnements, lieu suggéré entre réel et imaginaire²¹⁸), il serait impropre d'utiliser le mot fait divers²¹⁹. C'est le cas dans notre exemple suivant. Le comité fait d'une simple histoire de disparition une preuve de l'existence d'un trafic de jeunes filles en Ontario.

Berlin, Ont., Aug. 22nd - The mysterious disappearance of young women in Berlin is increasing to an alarming extent. No fewer than five such disappearances were reported to the police to day, and a number of others were reported this week. It is supposed that the « White Slave » operators are at work and probably export their victims, as most of the girls disappeared without leaving any traces of their whereabouts²²⁰.

²¹⁸ Roland Barthes. *Essais critiques*. Paris : Seuil 1964, 188–196.

²¹⁹ Dans la culture anglophone, il n'existe pas vraiment de mot pour « fait divers ». De plus, il faudrait que les histoires soient écrites spécifiquement par un journaliste spécialisé, voir Marc Lits. « Le fait divers : un genre strictement francophone ? ». *Semen*, 13 (2001) [en ligne].

²²⁰ « Berlin, Ontario, 22 août [1908]— Une disparition mystérieuse d'une jeune femme à Berlin devient inquiétante à un niveau alarmant. Au moins 5 de ces disparitions ont été rapportées à la police jusqu'à aujourd'hui, et d'autres ont été rapportées cette semaine. On suppose que ce sont des agents de la « traite des blanches » qui sont au travail et qui ont probablement exporté ces victimes, la plupart des jeunes filles disparues sans laisser aucune trace de leurs lieux d'origine. » dans NCWC, *Years Books*, 1908, p. 61.

Certaines caractéristiques du fait divers sont bien retrouvées : une histoire datée (le 22 août), un lieu précis (Berlin) et cette confusion entre réalité et fiction. La supposition d'un lien entre cette disparition et la traite des blanches contraste avec l'aspect réaliste de la date et du lieu annoncés. Le nom de la ville est la mention la plus récurrente parmi les caractéristiques de ces histoires.

5.1.2 L'analyse des principales caractéristiques des histoires rapportées

L'analyse des histoires de traite des blanches a été déterminée à partir de ces critères : année, origine de l'histoire, type d'histoire, longueur, lieu, origine/nationalité de la victime, le sort de la victime, âge de la victime, genre de l'agent-e de traite, technique employée, lieu de « l'enlèvement », statut criminel de l'agent-e de traite, nationalité de l'agent-e de traite.

Tableau 2 : Caractéristiques des histoires de traite des blanches rapportées dans les rapports du comité contre la traite des blanches, extraites des *Years Books* (1905-1911)

Histoire T.B.	Année	Origine si précisé	Type d'histoire	Longueur	Référence de la source
HTB1	1905	Mme Cunningham	Arrestation d'une fille	1	YB, 1905, p. 116
HTB2	1905	X	Procès d'un homme	2	YB, 1905, p. 116
HTB3	1905	X	Histoire de disparition	2	YB, 1905, p. 117
HTB4	1905	Comité London	Témoignage d'une tentative	2	YB, 1905, p. 117
HTB5	1907	Presse	Procès avec témoignage d'une victime	3	YB, 1907, p. 83
HTB6	1908	Gordon citant <i>Secretary of the New York Vigilance Association</i>	Informations sur des trafiquants étrangers	2	YB, 1908, p. 61
HTB7	1908	Presse	Témoignage d'une fille	2	YB, 1908, p. 61
HTB8	1908	Presse	Disparition d'une jeune fille	2	YB, 1908, p. 61
HTB9	1908	Presse	Procès d'un kidnappeur	2	YB, 1908, p. 62
HTB10	1908	Presse de Chicago	Informations récupérées sur un trafic	3	YB, 1908, p. 62
HTB11	1908	Mme Boomer	Disparition rapportée par la mère	2	YB, 1908, p. 62
HTB12	1908	WMSMC	Informations sur un trafiquant étrangers	3	YB, 1908, p. 63
HTB13	1910	Mme Stevens	Arrestation d'un homme	2	YB, 1910, p. 55
HTB14	1910	"A story is told"	Témoignage de tentative	2	YB, 1910, p. 56
HTB15	1910	X	Arrestation de deux trafiquants	1	YB, 1910, p. 56
HTB16	1910	Le comité de Kingston	Disparition rapportée par le frère	2	YB, 1910, p. 56
HTB17	1910	Le comité du NB	Témoignage d'une fille	3	YB, 1910, p. 56
HTB18	1911	X	Arrestation d'un trafiquant étranger	1	YB, 1911, p. 25
HTB19	1911	X	Arrestation d'un homme	3	YB, 1911, p. 25
HTB20	1911	X	Arrestation d'une femme agente	1	YB, 1911, p. 25
HTB21	1911	X	Arrestation d'un homme	2	YB, 1911, p. 25
HTB22	1911	X	Arrestation de filles	1	YB, 1911, p. 26

Légende du tableau 2 :

Non précisé dans l'histoire : « X »

Longueur de l'extrait : 1 (courte, entre 1-2 phrases,) 2 (moyenne, 3-4 phrases), 3 (long, + 4 de phrases)

WMSMC : Women's Missionary Society of the Methodist Church

Le nombre d'histoires présentes dans les rapports se situe entre 5 et 6 par année, sauf dans l'unique cas du rapport de 1907, qui est une lettre, et non un rapport du comité. Ces histoires rapportées vont être remises en cause à partir de 1910 et supprimées définitivement des rapports en 1912. Ces histoires sont en moyenne courtes, entre 2 et 4 phrases. Un peu plus de la moitié de ces histoires ont une source, mais celle-ci reste en général très vague et imprécise, par exemple « From the press » ([trouvé] dans la presse) ou bien le nom d'une personne ou d'une membre. Sur le plan des types d'histoire, ce sont avant tout des reprises d'évènements criminels : arrestation et procès d'un trafiquant ou d'une trafiquante, d'une jeune fille (qui n'est jamais montrée comme une prostituée, mais une victime), disparitions inquiétantes. Il faut y ajouter les quelques cas de témoignages de jeunes filles qui ont échappé à une tentative et qui témoignent de leurs expériences.

5.1.3 La localisation : l'information incontournable

Sur 22 histoires, 20 localisent le lieu du trafic ou de l'enlèvement. On voit bien ici la nécessité de situer son histoire pour lui donner une légitimité et du réalisme. Dans les villes ou Provinces citées, on retrouve : la Colombie-Britannique (3 fois— précisée simplement par le nom de l'État), Vancouver (1 fois), Victoria (1 fois), Ottawa (3 fois— dont « a small town near Ottawa »), London (1 fois), Toronto (2 fois), Nouveau-

Brunswick (1 fois), Kingston (1 fois), Berlin (1 fois), Port Arthur (2 fois), mais aussi trois villes américaines, Buffalo (1 fois), New York (1 fois) et Chicago (2 fois). Seules deux histoires n'ont pas de localisation précise, dont une est simplement indiquée « another city ». ²²¹ On remarque que la Colombie-Britannique et l'Ontario sont les deux régions qui reviennent le plus. Cela correspond aux comités locaux les plus actifs. Sinon, la répartition est plutôt bonne. Remarquons tout de même l'absence de la province du Québec. Il n'existe qu'un seul comité dans la province du Québec, le comité de Montréal, mais il n'est pas très actif et ne transmet aucun rapport.

Trois villes étasuniennes sont également citées. À Buffalo, une ville très proche de la frontière canadienne, on a le cas d'un trafic de deux jeunes femmes canadiennes, originaires de Toronto ²²². Mais pour celles de Chicago ²²³ et de New York ²²⁴, du même rapport de 1908, ce sont davantage des histoires étasuniennes retranscrites depuis de la presse de Chicago ou rapportées de discussions, par exemple avec le secrétaire du *New York Vigilance Association* ²²⁵. Précisons que 1908 est l'année du congrès international du CIF qui a eu lieu justement au Canada, donnant la possibilité pratique de plus d'échanges d'informations. Chicago et New York sont également les deux villes foyers de l'activisme anti-traite aux États-Unis, ce n'est donc aucunement un hasard de les retrouver. La double présence aussi de Port Arthur (devenu *Thunder Bay* avec la réunion des villes de Fort William et de Port Arthur aujourd'hui) s'explique aussi par la proximité avec la frontière étasunienne.

²²¹ NCWC, *Years books*, 1910, p. 56.

²²² NCWC, *Years Books*, 1911, p. 26.

²²³ Les deux histoires sont racontées à la suite l'une de l'autre dans le même rapport que celui de New York. NCWC, *Years books*, 1908, p. 62.

²²⁴ *Ibid.*, p. 61

²²⁵ *Ibid.*, p. 61-62

L'importance de la localisation s'explique par l'effet de « réel » souhaité afin d'augmenter la perception d'un risque dans l'ensemble du Canada. Malgré la grande importance mise dans ces histoires, elles restent plutôt courtes, car c'est l'accumulation et la dispersion de ces histoires qui semblent être l'effet recherché. Allons plus en détail dans l'analyse du profil de la (potentielle) victime.

5.2 La victime potentielle : la jeune fille blanche travailleuse célibataire

La victime potentielle de la traite partage énormément de points communs avec le portrait de la jeune fille moderne du *Girl's problem* : la jeunesse, un statut de travailleuse célibataire citadine, une origine et ethnie plutôt canadienne blanche. Dans cette partie, nous allons analyser les situations dangereuses qui sont reliées à des préoccupations comme le travail féminin et la migration féminine. Nous verrons également qu'une certaine « morale » est parfois clairement sous-entendue à des fins éducatives, comme l'importance de la figure du père.

Tableau 3 : Typologie d'une « victime » dans les histoires rapportées de traite des blanches.

Numéro	Origine	Localisation	Sort	Âge	Qualificatif
HTB1	X	C.B	A	19	« pretty girl »
HTB2	X	Vancouver	A	-16	« dozen of little girls »
HTB3	X	Toronto	D	Y	« A highly educated young lady », « governess »
HTB4	X	London	S	X	« a trained nurse »
HTB5	X	Ottawa	S	Y	X
HTB6	E	New York	D	Y	« one thousand this year » « American girls to China, Cuba and South Africa »
HTB7	X	C.B	R	Y	X
HTB8	X	Berlin	D	Y	X
HTB9	X	Ottawa	S	Y	X
HTB10	E	Chicago	X	X	« From France, Russia »
HTB11	X	Chicago	D	12	« child of twelve »
HTB12	CH	C.B	X	19	X
HTB13	X	Port Arthur	X	X	X
HTB14	X	X	X	Y	X
HTB15	X	"another city"	X	X	X
HTB16	X	Kingston	D	X	« to USA »
HTB17	X	N.B	S	Y	« to Boston »
HTB18	X	Victoria	X	X	X
HTB19	R	« a small town near Ottawa »	R	15	« pretty young girl 15 years of age, from a Christian home »
HTB20	X	Toronto	X	X	« Mary Allison »
HTB21	CAN	Port Arthur	X	X	« to USA »
HTB22	CAN (Toronto)	Buffalo	A	X	X

Légende du tableau 3 :

Non précisé dans l'histoire : « X ».

Origine géographique : « R » (origine rurale), « E » (Étrangère), « CAN » (origine canadienne dans une traite étasunienne), « CH » (désignée comme une *chinese women*).

Localisation géographique : « C.B » (dans la province de la Colombie-Britannique), « N.B » (Nouveau-Brunswick).

Âge : « Y » (caractérisée dans la source par l'adjectif *young*), « 15 » (l'âge si mentionné).

Sort : « D » (disparue, non retrouvée), « A » (arrêtée par la police), « R » (retrouvée), « S » (sauvée à temps).

Qualitatif : élément intéressant propre à cette histoire.

5.2.1 Jeunes et blanches

Premièrement, la jeunesse est le premier critère « obligatoire ». Sur les 22 histoires, 5 victimes ont entre 15 et 20 ans et une autre a 12 ans, 8 sont décrites comme « young », le plus souvent accompagné de « girl » pour caractériser la victime. D'autres expressions traduisant aussi un jeune âge : « pretty young girl of 15 years of age, from a Christian home »,²²⁶ « child of twelve »,²²⁷ « pretty girl »,²²⁸ « dozen of little girls ». ²²⁹ Dans les cas où l'âge ou la jeunesse ne sont pas explicités dans le tableau, ce sont des histoires qui ne décrivent pas le profil de la victime. La récurrence du critère de la jeunesse s'explique par la volonté d'accentuer le caractère victimaire et « sans-défense » de la personne pratiquant la prostitution. La prostituée devient victime et n'est alors plus considérée comme fautive de son immoralité. La prostituée immorale prend alors la forme d'une jeune fille virginale et pure. Pour

²²⁶ « jolie jeune fille de 15 ans issue d'un foyer chrétien » dans NCWC, *Years books*, 1911, p. 25.

²²⁷ « enfant de 12 ans » dans NCWC, *Years books*, 1908, p. 62.

²²⁸ « jolie fille » dans NCWC, *Years books*, 1905, p. 116

²²⁹ « une dizaine de petites filles » : NCWC, *Years books*, 1905, p. 116

rendre encore davantage cette jeune fille « pure », il faut la rapprocher le plus possible de l'enfant. Ce changement de paradigme donne ainsi la possibilité à des femmes de s'emparer de la question de la prostitution sous l'argumentaire du sauvetage des « enfants ». Elles peuvent alors justifier leurs mobilisations contre la traite comme faisant partie de leurs domaines d'action traditionnelle : féminin, maternel et du *care*.

La victime potentielle est aussi « une de nos filles » : originaire du Canada, blanche et protestante. Dans le tableau 3, l'origine géographique n'est spécifiée que 6 fois sur 22 histoires. Lorsqu'on ne nous précise pas l'origine de la victime, c'est qu'on présume qu'elle fait partie de la communauté. Dans 2 cas, l'origine est mentionnée pour nous expliquer que la victime est bien canadienne dans le cas d'un trafic à la frontière étasunienne (Port Arthur et Buffalo — histoire 21 et 22²³⁰). L'histoire 22 précise par exemple bien que les deux jeunes filles arrêtées aux États-Unis étaient deux filles de Toronto : « Within a year two Toronto girls were arrested on suspicion in Buffalo. By letters in their possession the police discovered that they were being imported as white slaves »²³¹.

Seulement trois histoires mettent en scène des femmes étrangères ou racisées. Elles sont présentes dans des histoires dont le but est de montrer le caractère international du trafic. Des jeunes femmes étrangères (mais blanches) peuvent être objets d'un trafic mondial : c'est le cas de jeunes Françaises et Russes qui sont exportées aux États-Unis²³² ou bien des femmes étasuniennes qui sont envoyées en Chine, à Cuba et

²³⁰ NCWC, *Years Books*, 1911, p. 25-26.

²³¹ « Dans l'année, deux jeunes filles de Toronto ont été arrêtées par suspicion à Buffalo. Par des lettres en leurs possessions, la police a découvert qu'elles étaient été importées comme des esclaves blanches. » NCWC, *Years Books*, 1911, p. 26.

²³² NCWC, *Years books*, 1908, p. 62.

en Afrique du Sud²³³. Un seul cas de traite d'une femme racisée, une femme d'origine chinoise, est partagé dans l'histoire 12²³⁴. Le *Women's Missionary Society of the Methodist Church* rapporte le cas d'une jeune femme de 19 ans d'origine chinoise importée pour 360\$ pour être la 4ème épouse d'un homme chinois de 60 ans²³⁵. Cette histoire est utilisée davantage pour dénoncer la coutume de la polygamie chinoise comme une pratique immorale, barbare et illégale. Le discours de l'homme chinois est rapporté et il sert de « preuve » pour confirmer son refus de respecter les lois canadiennes : « « Yes, I know, but Chinese custom. » We fell these people ought to be made to obey our laws or go to their own country »²³⁶. C'est donc un cas particulier parmi les 22 autres histoires qui s'inscrit dans la « racialisation » des personnes chinoises et du mouvement et qui conduira les services canadiens d'immigration à les juger indésirables.²³⁷

La représentation des origines des victimes est finalement assez réduite, représentant davantage une jeune femme canadienne blanche. Même si, elles précisent bien qu'il existe d'autres origines ou couleurs, l'important est de se concentrer sur « nos » filles. Brian Donovan fait état de ce même « paradoxe » dans la campagne du WCTU étasunien. Le WCTU a tenté de changer la terminologie de traite des blanches afin d'inclure des femmes migrantes blanches (des non-natives) tout en continuant d'expliquer que la plus grande menace planait d'abord sur les foyers des jeunes femmes blanches natives des États-Unis²³⁸.

²³³ NCWC, *Years books*, 1908, p. 61.

²³⁴ NCWC, *Years books*, 1908, p. 63.

²³⁵ NCWC, *Years books*, 1908, p. 63.

²³⁶ NCWC, *Years books*, 1908, p. 63

²³⁷ Pour en connaître davantage sur le rapport entre les jeunes femmes chinoises et les missionnaires féminines canadiennes, l'ouvrage de Shelly Ikebuchi est une bonne piste. Elle étudie l'histoire d'un foyer pour filles chinoises dans *From Slave Girls to Salvation : Gender, Race, and Victorias Chinese Rescue Home 1886-1923*. Vancouver : UBC Press, Vancouver-Toronto, 2015.

²³⁸ Brian Donovan, *op. cit.*, p.52

Dans le rapport de 1910, cette idée est plutôt bien résumée par le comité : « Only a part of the girls [qui subissent la traite au Canada] come from across the sea. A still greater number are brought from the country towns, and in many pitiable instances are victims of misplaced confidence »²³⁹. L'origine rurale revient dans le cas de l'histoire 19²⁴⁰. Les migrations de jeunes filles seules de la campagne vers la ville pour trouver un travail font partie des situations dangereuses. Mais ce n'est pas pour autant que la victime potentielle est considérée comme de classe pauvre ou non éduquée. Précisons également l'absence totale des femmes autochtones qui semblent être hors de la réflexion de ces femmes²⁴¹. La jeunesse et l'origine canadienne sont les deux critères qui définissent principalement la victime, laissant à l'imaginaire des contemporains et contemporaines, le soin de comprendre que c'est un danger immédiat pour leurs propres jeunes filles.

²³⁹ « Seulement une partie des filles traversent la mer. Un nombre toujours plus important a été amené depuis les villes de campagne, et dans plusieurs exemples pitoyables, les victimes avaient mal placé leur confiance. » NCWC, *Years Books*, 1910, p. 57.

²⁴⁰ NCWC, *Years Books*, 1911, p. 25.

²⁴¹ Pourtant le contrôle sur la sexualité des jeunes femmes autochtones existait. Voir *Contact Zones Aboriginal and Settler Women in Canada's Colonial Past* co-dirigé par Katie Pickles and Myra Rutherdale. (Vancouver : UBC Press, Vancouver-Toronto), 2005. Particulièrement les deux chapitres : Robin Jarvis Brownlie « Intimate Surveillance: Indian Affairs, Colonization, and the Regulation of Aboriginal Women's Sexuality », Joan Sangster « Domesticating Girls: The Sexual Regulation of Aboriginal and Working-Class Girls in Twentieth-Century Canada ».

Tableau 4 : Caractéristiques de l'agent de la traite des blanches

Histoire T.B.	Genre	Technique	Lieu	Criminel	Nationalité	Qualificatifs particulier
HTB1	H	S	C-T	X	X	« young »
HTB2	H	S	N	C	X	« young », connected with a ten cen show »
HTB3	X	EA	X	X	X	X
HTB4	H	EA	X	X	X	« invalid gentleman »
HTB5	H	E	T	C	X	« well-known citizen »
HTB6	H	E	X	X	France	« Three Frenchmen »
HTB7	H	D	C-T	X	X	« supposed friend »
HTB8	X	X	X	X	X	« the « White Slave » operators »
HTB9	H	E	T	C	X	« well-known »
HTB10	X	T	T	X	X	X
HTB11	H	E	S	X	X	X
HTB12	H	M	X	X	Chine	« age 60 »
HTB13	H	X	X	A	A	« a man against whom the United States authorities have evidence that he is a « white slave trader »»
HTB14	F	T	T	X	X	X
HTB15	FM	T	T	A et C	X	« Cabman »
HTB16	X	E	T	X	X	« slave traders in New York state »
HTB17	F	E et M	X	X	X	X
HTB18	H	X	X	A (et déporté)	É	« Max Vander Gogttie », « a notorious procurer »
HTB19	H	S	N	A et C	X	« young Agnew »
HTB20	F	X	X	A	X	« Mrs. Payne »
HTB21	H	S et E	X	envoyé USA	USA	« Vincent », « procurer »
HTB22	X	X	X	X	X	X

Légende du tableau 4 :

Non précisé : « X ».

Genre de l'agent ou agente : « H » (homme), « F » (femme), « FM » (les deux genres sont présents)

Techniques employées : « S » (séduction/promesse de mariage), « E » (emploi), « EA » (annonce d'emploi), « T » (Tromperie par ignorance ou bêtise de la victime), "D"(droguée avec opium), « M » (lors d'une migration)

Lieu : « T » (pendant un moment de transport ou de migration), « N » (loisirs de nuit), « S » (dans la rue), « C-T » (Chinatown)

Statut criminel : « A » (arrestation), « C » (pour *court* – en cours de procès)

Nationalité : « É » (étranger ou étrangère), « Chine » (nom d'un pays)

5.2.2 Techniques d'enlèvement ou les situations à éviter

Deux méthodes conduisent à définir les situations dangereuses : la technique employée et le lieu de l'enlèvement. Dans le tableau 4, 5 « techniques » ont été repérées et caractérisées par une lettre : « S » (par séduction ou une promesse de mariage — 4 cas), « E » (par une promesse d'emploi et/ou par une fausse annonce d'emploi — 9 cas), « T » (Tromperie par ignorance ou bêtise de la victime — 2 cas), « M » (dans une migration internationale —1) et « D » (droguée à l'opium — 1). Le lieu de l'enlèvement est parfois précisé. Cela peut être dans un transport, symbolisé par « T » (dans une gare, une voiture— 6 cas), dans un *Chinatown* (« C-T » — 2 cas) ou un lieu de divertissements nocturnes (« N »). De ce classement, deux récurrences sautent aux yeux. Les deux moments les plus cruciaux dans la capture de jeunes filles (qui peuvent d'ailleurs fonctionner ensemble), sont la recherche de travail et le déplacement d'une jeune fille seule dans l'espace public ou lors de sa migration de la campagne vers la ville. Presque la moitié des histoires montre une histoire où la jeune fille est attirée par la promesse d'un travail ou une annonce de travail. La composante

« travailleuse » du *Girl's problem* est donc également bien présente. C'est le cas de l'histoire 5 et 9²⁴² :

In Ottawa a well-known citizen was recently in court charged with the offence of enticing young girls to leave their homes and enter a disorderly house. The young women in question were called upon to testify against the accused. They stated the accused had asked them to go to a certain northern town to work for a brother of his, and that they could easily make from \$25 to \$30 if they were bright and smart. They also stated the accused had supplied them with railway tickets to the town where they were going, and gave them a dollar each for lunch on the train²⁴³.

Dans cette histoire issue d'une narration d'un procès, le trafiquant fournit autant le travail que le moyen de transport, dont il paye les frais. Attirées par un travail bien payé et de la possibilité de sortir de leurs villes natales, elles deviennent des victimes parfaites. Mais parfois, même se déplacer seule est suffisant pour se faire enlever :

A story is told of a young woman who, on her way to visit friends, was engaged in conversation on a railway train by a woman, who promised to see her safely to her destination in the strange city to which she was going. They alighted at the station, and the young woman was driven to the house of her supposed friend and through trickery locked in a room, to be shortly afterwards horrified by the discovery that she was in an improper house²⁴⁴.

²⁴² Les deux histoires sont en fait la même qui est répétée deux années consécutives, en 1907 et en 1908 (apparemment une erreur).

²⁴³ « À Ottawa, un citoyen bien connu a été récemment en procès pour l'offense d'avoir incité des jeunes filles à quitter leurs foyers et à entrer dans une maison de désordre. Les jeune filles en question ont été appelées pour témoigner contre l'accusé. Elles ont statué que l'accusé leur avait demandé d'aller dans une ville au nord pour travailler pour un de ses frères, et qu'elles pourraient se faire entre 25\$ et 30\$ si elles étaient brillantes et intelligentes. Elles ont aussi statué que l'accusé avait fourni des billets de train pour cette ville où elles devaient aller, et leur a donné un dollar à chacune pour le déjeuner dans le train. » dans NCWC, *Years Books*, 1907, p. 83.

²⁴⁴ « Une histoire raconte qu'une jeune femme qui, sur le chemin pour aller visiter des amis, avait engagé une conversation dans le train avec une femme, qui lui avait promis de bien l'accompagner vers sa destination dans une ville étrangère où elle devait aller. Elles sont descendues à la gare, et la jeune femme fut emmenée dans une maison d'un supposé ami, mais elle fut enfermée avec ruse dans une chambre, pour finalement apprendre, peu de temps après, qu'elle se trouvait dans une maison impropre » dans NCWC, *Years Books*, 1910, p. 56.

Les mauvaises rencontres peuvent même avoir lieu lors d'un déplacement solitaire dans l'espace public. Prendre le train seule, se faire conduire dans une voiture par un non-membre de sa famille est dangereux. La nuit et les lieux de loisirs nocturnes sont donc également cités : les « public dances » (dances publiques) et les « ten cent shows » (les spectacles à 10 centimes)²⁴⁵. Dans cette histoire nocturne, la technique utilisée est celle de la séduction. La séduction ou la promesse trompeuse de mariage sont plus minoritaires. On n'en recense que quatre cas. Mais comment véritablement différencier une fugue d'une jeune fille avec son « copain » d'une réelle disparition pour un trafic ?

From a small town near Ottawa a young man named Agnew lured a pretty young girl 15 years of age, from a Christian home, to be his victim. He spent the most of the summer in the town before he accomplished his purpose. One night the girl was missing²⁴⁶.

Le trafiquant est ici un jeune garçon qui passa beaucoup de temps avec sa « victime ». Cette narration semble davantage avoir été « détournée » vers un fait de traite des blanches. Dans cette histoire, c'est le père qui retrouve sa fille, un sauvetage qui reviendra dans plusieurs histoires. L'autorité paternelle est ainsi revalorisée. Mais d'autres « fins » et « morales » sont également développées.

²⁴⁵ NCWC, *Years books*, 1905, p. 116.

²⁴⁶ Dans une petite ville près d'Ottawa, un jeune homme nommé Agnew leurra une jolie jeune fille de 15 ans d'un foyer chrétien pour qu'elle devienne sa victime. Il passa la plupart de l'été dans cette ville avant d'accomplir son plan. Une nuit, la jeune fille était portée disparue. » dans NCWC, *Years books*, 1911, p. 25.

5.2.3 La morale de cette histoire est...

Dans la plupart des histoires, on nous décrit le sort de la victime au moment où l'histoire est rapportée. Nous avons répertorié 4 possibilités : « D » (disparue, non retrouvée), « A » (arrêtée par la police), « R » (retrouvée), « S » (sauvée à temps) dans le tableau 3. Neuf histoires ne précisent pas le sort de la victime.

Les deux fins possibles les plus probables sont la disparition (D) et le sauvetage à temps (S). La bonne représentativité des cas de disparition s'explique par un grand nombre d'histoires d'alerte de disparition. Le sauvetage *in extremis* des jeunes filles d'un piège peut être, lui aussi, analysé comme une fonction de *happy ending* afin de servir de morale à l'histoire, presque comme dans un conte. C'est le cas de l'histoire 5, où c'est l'intervention d'un père qui surveille sa fille qui permet d'arrêter le pire : « The young girls did not reach their destination [on leur avait proposé un travail en ville et on leur avait payé le ticket de train], as the father of one of the girls heard of the plan and went to the station on the day they were to start and ordered his daughter home »²⁴⁷.

Le troisième cas possible est que la jeune fille est arrêtée ou est passible de poursuites judiciaires pour vagabondage (*vagrancy*²⁴⁸). Pourtant, elles ne sont pas présentées comme des femmes prostituées arrêtées, elles restent des jeunes filles victimes. Ainsi ce sont leurs témoignages qui servent de contenu à l'histoire de fait divers. Comme l'a très bien montré Tamara Myers²⁴⁹, les femmes prostituées ou les délinquantes féminines vont en général adapter leurs discours pendant leurs procès afin de plaire et

²⁴⁷ « Les jeunes filles n'ont pas atteint leur destination, à cause d'un père d'une des filles, qui avait entendu leur plan et était allé à la gare le jour où elles allaient partir et ordonna à sa fille de rentrer à la maison » dans NCWC, *Years books*, 1907, p. 83.

²⁴⁸ Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1. Le système judiciaire canadien utilise la loi contre le *vagrancy* pour arrêter les prostituées.

²⁴⁹ Tamara Myers, *op. cit.* p. 9.

de convenir aux stéréotypes et imaginaires des magistrats ou policiers. Ainsi ces témoignages peuvent davantage tendre vers l'imaginaire que vers leurs réelles expériences. La dernière possibilité est positive : la jeune fille est retrouvée. C'est le cas dans l'histoire 19, où c'est de nouveau le père, aidé par la police, qui est le sauveteur de sa fille, enlevée par un jeune garçon.

The father, with the aid of constables, instituted a search, and after several days found his little girl locked up in a house of Ogdensburg. To prevent recognition she had on long skirts, goggles, and her hair done up.²⁵⁰

Ces histoires de traite des blanches partagées au sein du NCWC incarnent la victime de la traite des blanches dans un contexte canadien. C'est autant la jeune fille canadienne, que ses parents, qui sont finalement alertés de la possibilité de ce danger. La question de la réception de cette propagande serait très intéressante à aborder. Nous avons un élément de réponse, celui d'une expérience d'une jeune Franco-américaine à Montréal dont les correspondances ont été étudiées par Magda Fahrni et Yves Frenette²⁵¹. Même si la jeune femme, Alma Drouin semble profiter des plaisirs et des opportunités de la ville, elle précise sa peur de la traite des blanches qui sévirait à Montréal en 1917 :

Lots of white slavery going on in this town just now. They pass by you and drug you by means of a hypodermic needle. Then while you're unconscious they pretend to be some of your relatives and say they're taking you home but they take you somewhere else instead.²⁵²

²⁵⁰ « Le père, avec l'aide de gendarmes, mit en place une recherche, et après plusieurs jours, il trouva sa petite fille enfermée dans une maison d'Ogdensburg. Pour empêcher de reconnaître la fille, elle avait une longue jupe, des lunettes et ses cheveux coiffés » dans NCWC, *Years books*, 1911, p. 25

²⁵¹ Magda Fahrni et Yves Frenette. « « Don't I long for Montreal »: L'identité hybride d'une jeune migrante franco-américaine pendant la Première Guerre mondiale ». *Histoire sociale/Social history*, 41, No 81, Mai-May (2008) : 75-98.

²⁵² « Beaucoup de traites des blanches existent dans cette ville en ce moment même. Ils passent à côté de toi et te droguent par le moyen d'une aiguille hypodermique. Ainsi tu tombes inconsciente : ils prétendent être une de tes connaissances mais ils ne t'emmènent pas chez toi mais à un autre endroit à la place. » dans *Ibid.*

La traite des blanches est effectivement bien passée dans l'imaginaire de cette jeune fille et sans doute de cette génération de jeunes filles ciblées par la campagne du NCWC : les femmes célibataires, migrantes et travaillant dans une grande ville comme Montréal. Les deux techniques qu'elle décrit, se faire droguer à son insu ou bien le « faux-ami », font partie des techniques dénoncées par le comité du NCWC avant 1910.

5.3 Stéréotypes du trafiquant : genre et ethnie

Le trafiquant de la traite des blanches est incarné « classiquement » par un homme étranger voire racisé. Pour Mariana Valverde, le NCWC, tout comme les autres groupes de la réforme morale, sous l'influence de Shearer, reproduira ce même schéma. La migration non-anglo-saxonne et la forte urbanisation seraient les facteurs qui expliqueraient cet engouement pour la traite des blanches. L'image d'un trafiquant étranger et/ou racisé est donc utilisée afin de nourrir et de reproduire la xénophobie et le racisme²⁵³. Au NCWC, ce modèle n'est pas tout à fait reproduit. Le genre même du trafiquant est trouble et son origine bien moins « exotique ».

5.3.1 Un trafiquant de genre masculin, une évidence ?

Une particularité des récits produits par le NCWC est la présence minoritaire, mais significative, d'histoires montrant des trafiquantes de genre féminin. 23% des histoires présentent au moins une femme comme trafiquante sur 17 histoires indiquant le genre

²⁵³ Mariana Valverde, *op. cit.*, p. 93.

du trafiquant²⁵⁴. La figure des femmes trafiquantes est tout de même plutôt rare dans l'imaginaire occidental de la traite des blanches, à part peut-être la « mère qui vend sa progéniture » mise en place par William Stead dans son enquête²⁵⁵. C'est donc un réel choix fait par le comité, qui souhaite mettre l'accent sur l'existence d'agentes de la traite. Elles sont considérées comme bien plus dangereuses²⁵⁶ ; car elles mettraient plus facilement en confiance la future victime. Dans l'histoire 14 (celle de l'enlèvement après une rencontre en train), c'est une femme qui réussit à tromper la victime en la persuadant de monter dans sa voiture²⁵⁷. Les femmes servent de « recruteuses » puisqu'elles peuvent avoir accès aux jeunes femmes plus facilement que les hommes. Mais elles peuvent aussi organiser le trafic comme dans l'histoire 17²⁵⁸, où deux femmes sont responsables d'un trafic entre le Nouveau-Brunswick et Boston :

Two women have been working in some of the cities as agents of organizations to procure girls for the United States. One young girl was decoyed to a place of ill repute, and offered a situation as companion to a lady living in Boston. She was told, if she accepted it, she would have the use of automobiles, would be furnished with theatre tickets, and in very way treated as member of a wealthy family²⁵⁹.

Dans cette histoire, on associe un trafic organisé par des femmes et des promesses de plaisirs « modernes » accessibles uniquement dans la vie de la bourgeoisie, voire de l'aristocratie canadienne : automobile, théâtre, richesses, un style de vie de *lady*

²⁵⁴ Voir le tableau 4.

²⁵⁵ Valverde analyse très bien le caractère sexiste de la mauvaise mère qui vend la fille dans *Ibid.*, p.92.

²⁵⁶ NCWC, *Years Books*, 1910, p. 59

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 56.

²⁵⁸ NCWC, *Years books*, 1910, p. 56.

²⁵⁹ « Deux femmes étaient en train de travailler dans quelques villes en tant qu'agentes dans des organisations qui procurent des filles pour les États-Unis. Une jeune fille a été leurrée dans un lieu de mauvaise réputation et on lui a offert une position en tant qu'une compagne d'une *Lady* vivant à Boston. On lui a dit que si elle acceptait, elle aurait l'usage d'une automobile, qu'on lui fournirait des tickets de théâtre, et qu'elle serait traitée comme un membre d'une famille riche. » dans NCWC, *Years books*, 1910, p. 56.

(« lady living »). Le comité dénonce des femmes qui recrutent des jeunes filles avec la promesse de vivre comme des femmes de la haute société. Le désir des jeunes filles de classes inférieures de vivre comme des femmes riches est ainsi fortement critiqué. Dans ce cas-là, on peut effectivement voir un certain mépris de classe.

Étrangement, aucun lien n'est fait entre les « prostituées » et les trafiquantes. Il n'y a pas non plus de critique de l'immoralité de ces femmes trafiquantes. Ce sont davantage des faits qui sont rapportés, à l'image de l'histoire 20 qui notifie seulement le jugement d'une certaine Mme Payne qui avait enlevé la jeune Mary Allison de 16 ans²⁶⁰. Cette absence d'assimilation entre « prostituées » et trafiquantes peut s'expliquer par le refus récurrent de s'exprimer sur la prostitution.

5.3.2 Origine ethnique du trafiquant ou de la trafiquante

L'agent de la traite est souvent représenté par un homme d'origine étrangère et/ou racisé, particulièrement aux États-Unis. Brian Donovan explique que, dans la campagne du WCTU, une distinction est faite entre les citoyens anglo-saxons nés en Amérique du Nord et cet ensemble hétéroclite d'autres, les potentiels trafiquants²⁶¹. En faisant coïncider un argumentaire raciste et xénophobe, qui avait le vent en poupe, et le problème de la traite, conjugué à la violence sexuelle envers les femmes, le WCTU étasunien souhaitait ainsi intéresser et mobiliser les hommes étasuniens blancs à cette cause pourtant féministe.

²⁶⁰ NCWC, *Years Books*, 1911, p. 25.

²⁶¹ Brian Donovan, *op. cit.*, p. 55.

Dans l'ouvrage de Mariana Valverde dont un chapitre développe le lien entre pureté sexuelle et pureté de la « race », la traite des blanches est analysée également comme un instrument pour favoriser l'idéal de l'hégémonie blanche et chrétienne en dépeignant le trafiquant comme un étranger ou un racisé.²⁶² On aurait pu imaginer que cette même logique se retrouve au NCWC. Pourtant, l'origine étrangère ou l'ethnie est rarement précisée, laissant supposer une origine blanche et canadienne pour le ou la trafiquante. La nationalité est peu mentionnée, sauf pour le cas de trois français²⁶³, l'homme chinois de 60 ans²⁶⁴, un homme nommé « Max Vander Gogttie »²⁶⁵ qui a été arrêté puis déporté en Europe (dont la nationalité doit être néerlandaise) et un étasunien trafiquant du nom de Vincent²⁶⁶. Comment analyser cette différence par rapport aux récits habituels ? L'absence de Montréal, foyer de migration et de prostitution, peut aussi jouer en faveur de ce constat. Mais comment expliquer une si grande différence entre les réformateurs et réformatrices étasuniennes et canadiennes ?

La différence entre la situation migratoire et ethnique canadienne et celle des États-Unis explique en grande partie cette représentation divergente. En outre, les membres du comité considèrent que les trafiquants les plus dangereux sont ceux appartenant à leurs communautés. Mais ce n'est pas le cas dans une province canadienne, la Colombie-Britannique. Les narrations de traite de Vancouver et de Victoria incarnent l'exemple parfait d'une instrumentalisation de la traite des blanches pour justifier xénophobie et racisme envers les communautés chinoises.

²⁶² Mariana Valverde, *op. cit.*, p. 95.

²⁶³ NCWC, *Years books*, 1908, p. 61.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 63.

²⁶⁵ NCWC, *Years books*, 1911, p. 25.

²⁶⁶ *Ibid.*

5.3.3 Xénophobie et racisme dans les récits de la Colombie-Britannique

Le racisme et la xénophobie envers les communautés chinoises dans les mouvements féministes de la Colombie-Britannique ont été très bien expliqués, particulièrement dans le cas de la féministe et magistrate Emily Murphy. Son exposé sur le lien entre traite des femmes, opium et communautés chinoises a été bien étudié par l'historiographie²⁶⁷. Dès 1905, 20 ans avant *Black Candle*, ce discours était en formation. Dans notre corpus, le *Chinatown* est effectivement un lieu de traite des blanches à deux reprises. La première histoire raconte qu'une jeune fille séduite par un jeune homme a été arrêtée pour *vagrancy* dans un *Chinatown* sans argent²⁶⁸. Une histoire de 1908 nous présente le témoignage d'une jeune fille lors d'un procès. Des lieux communs des histoires de traite des blanches sont ainsi partagés : le « supposed friend » (le supposé ami) et le « Chinese opium den » (la fumerie d'opium chinoise)²⁶⁹. L'histoire prend soin de nous spécifier autant le danger de l'opium que celui d'avoir la gare de Vancouver à proximité avec le quartier chinois. Ainsi, le danger pour les jeunes femmes arrivant de la campagne par le train est renforcé. Ici, la traite des blanches est véritablement perçue comme un trafic de jeunes filles blanches par des hommes racisés. Dans ce rapport de 1908, la peur de cette zone, le *Chinatown* et de leurs habitants est confirmée par un avertissement.

I should like to send out a note of warning to mothers who allow their daughters to go down to Chinamen's houses to teach them English. There is very grave danger, and no amount of money or presents can recompense that mother if her girl is led stray, and it is quite possible with the Chinaman's loose morals and opium that such may the result.²⁷⁰

²⁶⁷ Mariana Valverde, *op. cit.*, p. 86.

²⁶⁸ NCWC, *Years books*, 1905, p. 116.

²⁶⁹ NCWC, *Years books*, 1908, p. 61

²⁷⁰ « J'aimerais envoyer une note d'avertissement à toutes les mères qui autorisent leurs filles à aller dans des maisons de Chinois pour leur apprendre l'anglais. Il y a ici un grave danger,; aucune somme

Le *Chinatown* devient un lieu interdit aux jeunes femmes. Pour le justifier, les femmes du comité contre la traite s'attaquent à la culture chinoise. Elles considèrent que cette société infériorise les femmes. La polygamie revient très souvent comme la preuve de ce mauvais traitement des femmes. Elles souhaitent interdire formellement cette pratique par la loi²⁷¹.

Malgré une certaine variété de types d'histoires, toutes mènent à un certain imaginaire de la traite des blanches : une jeune fille blanche canadienne visée dans son exode rural vers la ville ou dans son choix de vouloir travailler. La séduction n'est pas mise en avant. Un espace est plus particulier, la Colombie-Britannique. L'imaginaire y est fixé davantage dans un registre raciste et xénophobe. Hors de cette catégorie particulière, les trafiquants et trafiquantes ne sont pas forcément imaginés comme des étrangers ou des étrangères.

5.4. La fin de cette activité

De 1905 à 1911, les comités locaux ont envoyé de nombreuses histoires de traite, suivant la recommandation formulée par Gordon. Cette pratique permet d'incarner la traite des blanches dans un contexte canadien et de prévenir les jeunes filles des différentes méthodes et situations dangereuses. En 1910, un débat éclate sur la nécessité de garder ou non ces histoires dans les rapports.

d'argent ou cadeaux ne peut récompenser une mère lorsque sa fille est perdue ; et c'est tout à fait possible que ce résultat devienne réalité avec les mœurs relâchées du Chinois et l'opium. » dans NCWC, *Years books*, 1908, p. 61.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 63.

5.4.1 Une méthode pensée comme « éducative » et féminine

Plusieurs femmes membres du comité débattent de l'intérêt du partage de ces histoires. La première intervention, celle de Mme Derrick, propose la suppression de ces histoires :

Mrs. Derrick felt that a number of details should be eliminated. Several ladies agreed that it increased morbid interest to give addresses and specific stories.²⁷²

Cette remarque n'est pas nouvelle, Amelia Gordon avait déjà tenté de trouver un compromis. Mais une bonne partie des femmes membres du comité pense que ces histoires ont avant tout une fonction éducative et pédagogique. Cela permet d'exposer le mal caché, comme dans l'exemple de femmes agentes du trafic. Ce débat outrepassé le sujet d'origine. La discussion tourne finalement à réfléchir sur les meilleurs moyens pour prouver l'existence de la traite. D'un côté, nous avons les partisans de ces histoires scandaleuses pour provoquer de l'émotion et de l'empathie. De l'autre, inspirées par un savoir-faire étasunien en plein essor, certaines manifestent le désir de prouver la traite par des raisonnements scientifiques, des enquêtes sociologiques et des statistiques.

5.4.2 Vers une préférence pour une argumentation plus « scientifique » et « sociologique »

²⁷² « Mme Derrick pense qu'un certain nombre de détails devrait être éliminé. Plusieurs *ladies* sont d'accord sur le fait que donner des adresses et des histoires spécifiques accroît l'intérêt morbide. » NCWC, *Years Books*, 1910, p. 59.

S'opposant à Mme Derrick, Mme McIntosh souhaite garder ces détails : « Mrs. McIntosh pointed out as a teacher that statistics do not help as do concrete instances. Names and places need to be mentioned »²⁷³. En tant qu'enseignante, ces histoires sont des exemples concrets et utiles à la compréhension du danger. Mme Derrick doute de la légitimité des femmes du comité à produire une réflexion scientifique. Elle l'explique par le manque d'autorité scientifique. Pour aller contre cet argumentaire, Mademoiselle Derick montre alors qu'il existe des femmes avec une autorité scientifique. Elle donne l'exemple de la communication de la docteure étasunienne Rosalie Slaughter-Morton au congrès du CIF de 1909. Sa communication sera retranscrite dans un article et partagée ensuite par le NCWC avec enthousiasme.²⁷⁴

Christine Machiels a bien montré dans le cas de l'abolitionnisme européen la présence de deux formes d'autorité ou expertise, celles de la moralité et de la science. L'expertise morale est privilégiée par les femmes, qui refusent de s'approprier une expertise scientifique, classiquement dévolue aux hommes. L'historienne nous détaille comment Émilie de Morsier, féministe et abolitionniste française, essentialise et genrifie le type d'autorité entre les hommes et les femmes dans un objectif de complémentarité et d'efficacité : « Pour palier les lacunes de l'état de savoirs, Émilie de Morsier oppose à « l'esprit scientifique » (masculin), la « conscience » (féminine). »²⁷⁵ Son argumentation est basée sur « l'égalité de la différence ». Christine Machiels analyse ainsi ce choix : « Tout en contribuant à rigidifier les frontières sexuées entre les sphères de compétence, elle suppose néanmoins des stratégies d'alliance (complémentarité) comme de la légitimation (équivalence) selon

²⁷³ « Mme McIntosh a montré que, en tant que professeure, les statistiques n'aident pas autant que les exemples concrets. Les noms et les lieux doivent donc être mentionnés » dans NCWC, *Years books*, 1910, p. 60.

²⁷⁴ NCWC, *Years books*, 1910, p. 60.

²⁷⁵ Christine Machiels, *op. cit.*, p. 75-76.

les interlocuteurs et les opportunités »²⁷⁶. Les femmes médecins peuvent par contre dépasser cette séparation et amener un certain compromis. Elles ont autant une expertise de « femme », donc de moralité, tout en disposant d'une autorité scientifique en tant que femmes éduquées et diplômées²⁷⁷. Ainsi, ce n'est donc pas un hasard, si comme moyen de remédier à cet enjeu de l'expertise genrée et essentialisée, la figure de la femme médecin est utilisée.

La conclusion est donnée à Lady Taylor qui décida alors de créer son propre comité avec la Docteure England afin de réfléchir à la question²⁷⁸. Finalement, le rapport de 1911 sera le dernier à contenir des histoires de traite, remplacé par encore davantage de citations de statistiques ou de propos d'experts, toujours masculins et/ou étasuniens. Ce débat s'est révélé très intéressant, puisqu'il nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement de la légitimité des membres du comité. Au début du comité, il était banalisé et normal de prouver la traite par des histoires de traite scandaleuses, émotives et éducationnelles. Les membres s'autorisaient à partager ces histoires de traite, puisqu'en tant que femmes, c'était une continuation de leur rôle d'éducation. Avec la coloration de plus en plus scientifique du discours sur la traite des blanches, elles n'osent plus utiliser leurs méthodes dites féminines. Seules des femmes médecins comme Rosalie Morton et Margaret Patterson peuvent garantir leurs expertises dans les milieux de la réforme morale.

²⁷⁶ *Ibid.*

²⁷⁷ *Ibid.*, 78.

²⁷⁸ NCWC, *Years books*, 1910, p. 60.

CHAPITRE VI

PRÉVENTION, ENCADREMENT, RÉFORMES, SANS RÉHABILITATION (1905-1915)

L'imaginaire de la traite des blanches, qui a remplacé la figure de la prostituée immorale par celle de la jeune fille victime, débouche, sans surprise, sur un plan d'action où la prévention prime sur la réhabilitation. La prévention auprès de jeunes filles potentiellement victimes devient ainsi le cheval de bataille de membres du comité. La réhabilitation consiste à « réformer » les femmes prostituées afin de les réintégrer à la société. En Europe, l'ouverture d'associations et philanthropies d'aide et de réforme des femmes prostituées fut, pour beaucoup de futures militantes abolitionnistes féministes, une étape nécessaire dans leur cheminement militant : Josephine Butler, Isabelle Bogelot, Guénia Avril de Sainte-Croix...²⁷⁹ Au Canada, en ce début du XIX^e siècle, les relations entre femmes prostituées et féministes sont presque inexistantes. Une unique tentative de rencontre entre des membres du NCWC et des femmes prostituées se solda par un échec cuisant et ne sera jamais renouvelée.

La première activité des comités locaux est le contrôle des annonces de travail féminin dans les journaux. Ces annonces pourraient cacher des trafiquants et des trafiquantes. Le comité outrepassera cet objectif de prévention et réfléchira aussi à l'encadrement de tous les aspects de la vie des jeunes filles (travail, habitat immigration, loisirs et sexualité) afin de mieux les « protéger » d'un trafic sexuel omniprésent. Ces actions ont été considérées comme des mesures de coercition et de contrôle des jeunes femmes ; mais à l'étude de l'action du comité du NCWC, il nous

²⁷⁹ Anne-Marie Käpelli, *op. cit.*, p. 68-69 et Karen Offen, *loc. cit.*, p. 244.

semble aussi que cela s'inscrit dans une volonté de développement de l'égalité morale, de la justice et du travail entre les hommes et les femmes, comme par exemple, la féminisation des métiers entourant toutes les étapes de la criminalisation et de la judiciarisation des jeunes femmes.

6.1 L'absence de la prostituée et de sa réhabilitation

Le comité a fait le choix de mettre la prévention et l'encadrement des jeunes filles comme objectifs principaux. Les femmes prostituées et la question de leur réhabilitation sont à peine effleurées par le comité. La femme prostituée reste impensée et une figure invisibilisée dans le discours et les représentations du comité. Sa disparition n'est pourtant qu'artificielle. Elle est juste « camouflée » par sa nouvelle désignation comme victime.

6.1.1 La prévention, plutôt que la réhabilitation

La prévention est la trame principale de la plupart des actions du comité. Elle est omniprésente dans la rhétorique destinée aux militantes, dans les narrations de traite des blanches et dans la diffusion d'informations, des pamphlets ou des discussions. Dans la carrière militante d'Amelia Gordon, cet intérêt, non pas pour la prostitution, mais bien pour la prévention auprès des jeunes filles avait bien été identifié. C'était son engagement dans l'éducation des filles qui avait mené Gordon à s'intéresser à la traite des blanches.

Cette importance de la prévention doit se comprendre aussi comme le choix de ne pas s'occuper de la réhabilitation des femmes prostituées. La pureté (les potentielles victimes) doit avoir la priorité sur l'impureté (les femmes prostituées). Il faut donc s'intéresser premièrement à ces jeunes filles, les comprendre, afin de pouvoir leur fournir les meilleures chances pour gagner leurs vies de façon bonne et honnête²⁸⁰. La prévention contre la traite et l'encadrement de la vie des jeunes filles fonctionnent comme un tout.

Le choix de privilégier l'éducation et la prévention sur la réhabilitation figure dans le rapport du comité de la ville de Brandon de 1908 : les femmes prostituées sont décrites comme des « Poor, foolish, wayward girls » (pauvres, folles et rebelles filles). La porte-parole du comité de Brandon exprime un sentiment d'inefficacité face à ces cas-là : « I feel we are working backward in trying to help them after their downfall, [...] ». De sorte qu'elle privilégie l'éducation et l'instruction du « respect d'elles-mêmes » aux filles : « we should strive more fully to educate and instruct the girls while young to cultivate such respect for themselves that cases of this kind will be seldom heard of »²⁸¹. L'injonction est bien de s'occuper uniquement des jeunes filles.

De nombreuses raisons sont données afin d'expliquer la perte des jeunes filles²⁸² : la mauvaise éducation au goût du travail, le salaire féminin, les conditions de travail féminin, la pauvreté, la débilité mentale ou autres handicaps, et bien entendu, l'enlèvement de jeunes filles réellement innocentes. Toutes concordent vers la

²⁸⁰ NCWC, *Years Books*, 1913, p. 125.

²⁸¹ « Je pense que nous avançons à reculons en essayant de les aider après leur chute, [...] » et « nous devons nous efforcer à davantage éduquer et instruire les filles tant qu'elles sont jeunes afin de cultiver le respect pour elles-mêmes ; ce genre de cas seraient alors rarement entendus » dans NCWC, *Years Books*, 1908, p. 63.

²⁸² NCWC, *Years Books*, 1913 p. 125.

préférence pour la prévention. Le comité insiste sur des problèmes d'éducation, mettant alors la faute sur les parents ou l'environnement entourant l'enfant. Des enfants ne sont pas « entraînés » à la frugalité et au travail. Certaines filles n'ont pas reçu une éducation domestique : tenir sa maison, les conditions d'hygiène, faire un repas, faire sa robe... Si ces connaissances avaient été acquises, ces jeunes filles auraient forcément trouvé du travail, en tant que domestiques (domesticité dont elles, femmes bourgeoises ou aristocrates, pourraient profiter). Mais il faut également l'instauration d'un salaire égal entre les hommes et les femmes, ou du moins d'un salaire plus « juste » fondé sur le mérite.

D'autre part, le comité reprend aussi le discours eugénique et explique que 95% sont « defective » (déficiente, débile) avec une « mental, physical or moral infirmity » (une infirmité mentale, physique ou morale) et que par conséquent, ces femmes déficientes choisissent la façon la plus « facile » pour gagner de l'argent.²⁸³ Ainsi l'éducation (faire de ces femmes de classes inférieures de bonnes travailleuses dans la norme et la moralité) et la prévention (prévenir les jeunes filles innocentes de l'existence du trafic) sont les deux pistes à privilégier dans leurs actions. La réhabilitation n'est pas envisagée, puisque ces femmes sont déjà condamnées par leur débilité mentale ou leur immoralité (qui finalement se confondent). Afin de mieux comprendre cette absence d'intérêt pour les femmes prostituées, l'unique rencontre entre des femmes membres d'un comité local et des personnes prostituées est un bon indice.

²⁸³ NCWC, *Years Books*, 1913, p. 125.

6.1.2 La *Lady* au *red-light*

Évènement unique, cette rencontre entre des femmes du comité et des personnes prostituées marque, comme le souligne Veronica Strong-Boag²⁸⁴, le moment de prise de conscience d'une impossible communication et la confirmation de cette préférence pour la prévention. Effectivement la rencontre ne s'est pas déroulée comme l'imaginaient les femmes du comité de Victoria en 1911. Lorsque les autorités ont annoncé qu'ils allaient fermer un « restricted district » (quartier de prostitution), le comité de Victoria décida d'aller à la rencontre des femmes de ce quartier (celles qui n'avaient pas encore été déplacées) et de leur offrir de l'aide, bien entendu, dans le cas où elles voulaient se « réformer ». Un responsable de la police avait transmis à ces 10 *ladies* bénévoles, les noms et adresses de 70 femmes prostituées connues²⁸⁵. Chaque femme du comité devait ainsi aller discuter de façon discrète, calme et privée (« have a quiet, searching talk privatly »)²⁸⁶ avec chacune des filles. Les femmes du comité de Victoria vont d'abord exprimer de la tristesse et de l'empathie, face à ces histoires tristes de « our sisters » (nos soeurs). L'utilisation de cette désignation, « our sisters », manifeste un désir de solidarité féminine :

If it were possible to repeat to you some of the sad stories of our sisters, or to depict clearly their feeling of hopelessness, you might be able to understand them better.²⁸⁷

Plusieurs femmes, des mères, seraient prêtes à changer de vie, mais elles pensent que c'est impossible. Personne ne souhaiterait les employer. Devant ces témoignages, les membres du comité de Victoria ne savent pas comment réagir. Malgré leurs tentatives

²⁸⁴ Veronica Strong-Boag, *op. cit.*, p. 273.

²⁸⁵ NCWC, *Years Books*, 1911, p. 27.

²⁸⁶ *Ibid.*

²⁸⁷ « Si c'était possible de vous répéter certaines histoires tristes de nos sœurs, ou de vous décrire clairement le sentiment de désespoir, vous seriez capable de mieux les comprendre » dans *Ibid.*

de convaincre ces femmes qu'elles peuvent les aider, elles se rendent compte qu'elles n'ont pas de réelles solutions pour les sortir de la prostitution :

[...] we saw more clearly how difficult their position is; and though we assured them that they would have the sympathy and assistance of many of the Christian people of the city, we did not succeed in wining even to come out and do better.²⁸⁸

Cette rencontre provoqua de fortes émotions dans le groupe : tristesse, désarroi et fort sentiment d'échec. Pourtant, au lieu de réfléchir à comment être des meilleures alliées et acquérir les connaissances adéquates, le rapport conclut sur l'importance de la prévention et de la réforme de la société : « we ought to determine to use every means in our power to prevent them straying ; earnestly, steadfastly and intelligently laboring to lift humanity to a higher ideal »²⁸⁹.

Les membres du comité ne se posent d'ailleurs aucunement la question du déplacement de ces femmes. La relation de la *Lady* à la *prostitute* s'arrête à cette rencontre dans le comité contre la traite du NCWC. Campées sur leurs positions, les membres du comité ne souhaitent pas véritablement changer de méthode, malgré l'aveu d'avoir échoué. Elles préfèrent contourner la problématique de la prostitution par la question de la traite, à l'image de la préférence de la prévention sur la réhabilitation.

²⁸⁸ « nous avons vu alors plus clairement la difficulté de leur position ; et bien que nous leur avons assuré qu'elles auraient la sympathie et l'assistance de beaucoup de chrétiens de la ville, nous ne réussîmes même pas à en faire sortir et à faire mieux » dans NCWC, *Years Books*, 1911, p. 27.

²⁸⁹ « Nous devons nous déterminer à utiliser tous les moyens en notre pouvoir pour les empêcher de s'égarer ; sincèrement, fermement et intelligemment et en travaillant à soulever l'humanité vers un idéal plus élevé. » dans NCWC, *Years Books*, 1911, p. 28.

6.1.3 *Red-light* et prohibitionnisme

Malgré cette orientation choisie de laisser la question de la prostitution en retrait, le comité soutient une posture prohibitionniste, qui dans le cas canadien, s'incarne dans l'interdiction et le nettoyage des *segregated vice districts* (districts de ségrégation du vice), appelés aussi *red-light*²⁹⁰ ou encore *restricted district*. À quelques reprises, les rapports du comité contre la traite condamnent fortement la tolérance de ces quartiers. Pour légitimer leur prise de parole, les membres précisent tout de même que c'est le lieu par excellence du vice, mais surtout la cachette parfaite du trafiquant²⁹¹. En tant que lieu de la criminalité et de l'immoralité, un monde anti-chrétien, il doit disparaître autant pour sauver les garçons que les filles²⁹². Pourtant cette dénonciation n'est pas suivie par des actions ou des réflexions sur comment nettoyer ces quartiers ou traiter la prostitution présente dans ces zones.

Par exemple, le comité contre la traite ne s'intéresse que très peu à une affaire de 1911, un projet d'autorisation de la prostitution dans la municipalité de Winnipeg. C'est une affaire très médiatisée selon Tina Loo et Carolyn Strange où John Shearer a été un des acteurs de cette dénonciation de la banalisation du vice²⁹³. La seule réaction du comité est de reprendre des éléments du discours de Shearer²⁹⁴. La prostitution ne fait donc pas partie du champ d'action que s'octroient ces femmes. Seule la traite des blanches et ses potentielles victimes peuvent faire partie des préoccupations louables du comité. La fermeture de districts pauvres où la prostitution est pratiquée est toujours considérée comme une victoire pour les

²⁹⁰ Les lumières rouges posées aux rebords des fenêtres signifiaient la présence d'une maison de prostitution ouverte.

²⁹¹ NCWC, *Years Books*, 1913 p. 124.

²⁹² NCWC, *Years Books*, 1912 p. 49.

²⁹³ Carolyn Strange, Tina Loo, *op. cit.*, p. 66.

²⁹⁴ NCWC, *Years Books*, 1912, p. 51.

membres du comité. Elles adoptent une posture prohibitionniste, presque par défaut, en résonance avec le reste de la réforme morale.

6.2 Surveiller le travail féminin par le contrôle des annonces d'emploi

La lecture et le contrôle des annonces de travail proposées dans les journaux locaux et ruraux en destination des jeunes filles célibataires font partie des tâches à effectuer pour chaque comité local. Nous verrons que ce contrôle, systématique et organisé, des annonces de travail est un autre biais pour percevoir l'imaginaire de la traite, mais également l'instauration d'un climat de peur et de danger autour du travail féminin.

6.2.1 Passer à la loupe les annonces de travail

Cette action qui semble un peu anodine est en fait une des actions considérées comme une solution préventive directe. Cet objectif est martelé tout au long de la période étudiée de 1905 à 1913, comme par exemple en 1907 :

The insertion in newspapers of misleading and criminal advertisements which lure young country girls, looking for honorable employment, into lives of sin and shame, should be suppressed²⁹⁵.

Les membres du comité considèrent ces publicités comme criminelles, en plus d'être trompeuses (*misleading*). Cette même demande sera renouvelée en 1908 au mot

²⁹⁵ « L'insertion dans les journaux d'annonces criminelles et trompeuses piégeant des jeunes filles de la campagne, recherchant un emploi honorable, dans une vie de honte et de vice, devrait être supprimées » dans NCWC, *Years Books*, 1907, p. 84.

près²⁹⁶. La définition donnée à ces annonces criminelles est plutôt imprécise. Elles sont avant tout présentées comme un piège pour des jeunes filles qui cherchent un travail honnête et qui les conduiraient à tomber dans une vie de vice et de honte (périphrase pour la prostitution). Au lieu d'un outil pragmatique de détection, cette définition est bien plus un outil rhétorique pour convaincre, encore et encore, de la nécessité d'effectuer cette surveillance et du danger de la traite.

Les comités locaux exécutent ainsi cette tâche quotidiennement. Le comité d'Edmonton confirme une surveillance toujours en rigueur et la découverte d'annonces potentiellement dangereuses²⁹⁷. Toujours en 1913, le comité local de Toronto a organisé cette surveillance et a assigné des « postes » de travail. En 1913, ce n'est pas seulement les journaux qui sont surveillés, mais également les agences de placement et de recrutement. Les membres du comité n'hésitent pas à se rendre elles-mêmes dans ces agences et à entreprendre des actions légales. Elles réussissent même à faire fermer boutique à une agence de placement²⁹⁸. Elles exercent ainsi une pression morale forte à l'échelle locale. La surveillance se prolongera sans interruption jusqu'en 1915. En outre, cette surveillance est comblée par la publication dans cette même presse d'informations pour sensibiliser au danger de ces annonces de travail²⁹⁹.

6.2.2 Comment diagnostiquer une annonce d'un trafiquant

Quelle est donc la marche à suivre dans ce travail de surveillance des annonces ? Comment déterminer concrètement qu'une annonce est dangereuse afin de pouvoir la

²⁹⁶ NCWC, *Years books*, 1908, p. 64.

²⁹⁷ NCWC, *Years Books*, 1913 p. 127.

²⁹⁸ *Years Books*, 1913 p. 126.

²⁹⁹ NCWC, *Years Books*, 1905, p. 118 et NCWC, *Years Books*, 1907, p. 84.

dénoncer ? Dès le premier rapport de 1905, faute d'avoir des cas « réels » à présenter, elles imaginent des exemples d'annonces :

a regional girl, as useful companion to wealthy lady, very pleasant surroundings, to be considered like a daughter, servant kept a splendid chance for suitable person. Call for personal interview. 13 Adelaide Street East, Room 1.

Permanent employment and highest wages given to young girls from the country who are anxious to make a good living in the city and enjoy its pleasures. Address Madam³⁰⁰ -----.»

Ces deux annonces sont pour le comité deux exemples de fausses propositions de travail, menant des jeunes filles de campagne, à prendre des risques et à se voir devenir prostituées. Ces deux annonces, ciblant uniquement une jeune fille non-citadine, sont assez extravagantes et bien trop prometteuses. Les deux propositions sont également signées par des femmes. Les trafiquantes sont des « Madam » qui peuvent plus facilement mettre en confiance la jeune fille. On retrouve cette priorité du NCWC à rappeler l'importance des femmes agentes de traite. L'aspect non-réaliste de ces annonces vient du fait qu'on promet à la jeune fille une chance merveilleuse (celle de devenir une femme de compagnie d'une riche femme qui la considérera comme sa fille et qui lui offrira une vie citadine pleine de plaisirs). Finalement ces deux annonces cristallisent les défauts des jeunes filles à corriger : l'appétit pour la richesse et la recherche de plaisirs de la ville et de la nuit. Mais ce style d'exemples sera très vite oublié pour privilégier des annonces plus « réalistes ». De plus, les légères critiques en sous-texte sur la jeune fille moderne (qui aime le luxe et le plaisir citadins) vont être de moins en moins présentes.

³⁰⁰ « Une fille régionale, comme compagne utile pour une dame riche, environnement très agréable, qui sera considérée comme une fille, domestique avec splendide chance, pour personne appropriée. Appel pour un entretien personnel. 13, rue Adelaide Est, Chambre 1. Emploi permanent avec salaire très élevé donné aux jeunes filles de la campagne, qui sont désireuses de faire une bonne vie dans la ville et profiter de ses plaisirs. Adresse Madame. » dans NCWC, *Years Books*, 1905, p. 118.

C'est le cas en 1907. L'aspect « réaliste » voire même « scientifique » est plus que recherché, puisqu'ici, le comité propose une étude sociologique, produite par un « sociologist » (sociologue) et avec « an affidavit before a notary public » (un affidavit devant un notaire public) pour justifier cette démarche. Voici alors les exemples d'annonces : « No. St-A young waitress wanted, two girls. No. ST-Day and night waitress wanted. Private Nurse and five girls, highest wages. [...] »³⁰¹. Le rapport ne précise pas la ville étudiée ou même le nom de l'auteur de cette recherche. L'étude nous apprend juste que dans un journal du soir sur 20 annonces pour du travail féminin, 10 étaient en fait des annonces cachées pour des maisons de prostitution. On peut percevoir un changement dans le choix du type d'exemples d'annonces. Elles sont plus courtes, moins fantaisistes, presque « banales » et donc encore plus dangereuses. Deux métiers ressortent le plus : les serveuses (jour et de nuit) et les infirmières à domicile. Il reste tout de même cette petite référence à un haut salaire. Le cas de l'infirmière à domicile (*private nurse*) va être également confirmé par une histoire de traite des blanches, qui met en scène une infirmière. Le comité de London dès 1905 parle par exemple du cas d'une *nurse* qui a répondu à une annonce dans un journal, proposé par un gentleman invalide qui désirait voyager. La jeune femme avait répondu à l'annonce et avait manqué de peu de se faire enlever. Elle avait été ensuite sauvée par la police et la divine Providence³⁰².

Nous avons déjà vu qu'à Toronto, la surveillance des journaux s'était ajoutée à celles des bureaux de placement en 1913. En 1914, le comité de Toronto explique qu'en plus de ces deux activités, les membres du comité visitent le *Juvenile and Woman's Court* récemment mis en place et tentent de récolter de informations qui pourraient

³⁰¹ « No... St-A jeune serveuse demandée, deux filles. No. ... De jour et de nuit serveuses demandées, Infirmière à domicile et 5 filles, salaires élevés [...] dans NCWC, *Years books*, 1907, p. 84.

³⁰² NCWC, *Years books*, 1905, p.117.

aider à corroborer des projets de réformes³⁰³. Le comité contre la traite met véritablement en place un réseau de relations avec la police et mènent aussi des investigations dans les *dance balls* et suivent même les procès³⁰⁴.

6.2.3 Mme McLean « détective privée » anti-traite

Dans les *Years Books*, nous avons la description d'une action de surveillance très « active », une quasi-enquête. Le rapport de 1911 fait mention d'une attitude « aventureuse » d'une membre du comité de St John du Nouveau-Brunswick. Mme McLean narre elle-même son enquête. Elle suit la piste d'une annonce qu'elle suspectait. Même si, on ne peut savoir ni la véracité, ni la représentativité de ce genre d'action individuelle, le caractère unique de ce récit et du ton particulier que prend Mme McLean est très intrigant. Comme dans tous les comités du NCWC, la surveillance des journaux est bien réalisée. Mais cette fois-ci, Mme Mclean, qui dirige un *boarding house* (pensionnat pour jeunes femmes célibataires et travailleuses), décide de répondre elle-même à l'annonce en utilisant un faux nom. Elle donne rendez-vous à la personne de l'annonce dans son établissement³⁰⁵. Une femme suspecte débarque alors dans son établissement, elle décide de la suivre jusqu'à une maison tout aussi suspecte. Elle semble un peu « jouer à la détective », en expliquant par exemple qu'elle utilise un « attractive nom de plume » ou qu'elle arrive à la localiser avec un « little detective work » (un petit travail de détective). Analyser cette narration n'est pas évident. Le manque de détails et la fin nous plongent un peu dans la perplexité. Finalement, elle nous explique que son intuition

³⁰³ NCWC, *Years Books*, 1914, p. 44.

³⁰⁴ NCWC, *Years Books*, 1915, p. 266.

³⁰⁵ NCWC, *Years books*, 1911, p. 26-27.

était bonne, puisque Shearer confirma bien qu'il s'agissait bien d'une maison de prostitution quelques mois plus tard.

Parfois même, les comités locaux se trompent dans leurs accusations ou ne trouvent simplement pas d'annonces dangereuses. En 1910, les membres du comité expliquent qu'elles se sont trompées³⁰⁶. Mme Morrison a montré qu'une adresse considérée comme dangereuse dans un de leurs rapports n'était qu'un simple bureau matrimonial. Le propriétaire a été arrêté et aucune connexion avec la traite des blanches n'a été trouvée³⁰⁷. On ne connaît pas plus de détails, comme par exemple, si le propriétaire du bureau matrimonial a été arrêté à la suite des allégations du comité du NCWC. Mais cela prouve une certaine vitalité de ces « dénonciations » en 1910.

La surveillance des annonces de travail démontre le lien entre travail des jeunes filles et traite. Pour elles, une des actions les plus immédiates pour sauver les jeunes filles de la traite, c'est par l'encadrement et la surveillance du travail féminin. Le cas d'une narration d'une enquête, digne d'un roman policier, révèle très bien cette importance en termes de temps, de moyens et de réseaux que ces femmes peuvent dégager pour cette tâche. Il serait intéressant de savoir si cette surveillance, suivie de dénonciations a eu un véritable impact, autant dans la manière dont les annonces vont être rédigées, que dans les méthodes des jeunes filles pour trouver un travail. Il faudrait également connaître la réaction interne de la police et les municipalités. Est-ce qu'ils prenaient au sérieux ces dénonciations ? Est-ce que ces femmes participaient véritablement à l'arrestation de trafiquants ?

³⁰⁶ NCWC, *Years books*, 1905, p. 116-117.

³⁰⁷ NCWC, *Years Books*, 1910, p. 59.

6.3 L'encadrement de tous les aspects de la vie de la jeune fille

De cette surveillance des annonces de travail à un contrôle plus serré de la vie des jeunes filles célibataires, le comité franchit le pas. Du travail, à la migration jusqu'au temps libre et aux loisirs, le comité propose la création de nombreuses instances qui pourront ainsi organiser et encadrer en toute sécurité la vie de la jeune fille célibataire et travailleuse. Des recommandations similaires à d'autres réformistes moraux pour régler le « problème » des jeunes filles sont alors repérables. Mais cette fois-ci, la traite des blanches apparaît comme le danger et la raison pour parfaire cet encadrement de la jeune fille.

6.3.1 Encadrer le travail, l'hébergement, les loisirs et les relations avec les hommes.

Le travail, l'hébergement et les loisirs (dont les rencontres avec des hommes) doivent donc être pensés par rapport à ce danger de la traite. En plus de contrôler les annonces de travail, les membres du comité souhaitent également que les jeunes filles soient accompagnées par un proche lorsqu'elles se rendent à un lieu de rendez-vous pour un travail³⁰⁸. La traite des blanches devient un prétexte à la non-circulation libre des jeunes filles dans l'espace public. L'étape supplémentaire afin de mieux contrôler le travail et loisir féminin est la création de bureaux de placement de travail et de lieux de loisirs dirigés par des associations de femmes :

We would also suggest municipal employment and enjoyment bureaus in cities, where women and girls find safe and suitable employment, and where wholesome amusements were provided for men and women together. Here, with proper supervised association, they might enjoy

³⁰⁸ NCWC, *Years Books*, 1908, p. 63.

music, games, pictures, reading matter, etc. Oftentimes it is not the love of wickedness that leads girls astray, but a hunger for companionship, affection, and the natural call of sex.³⁰⁹

Ces femmes acceptent très bien l'idée que les jeunes femmes souhaitent être en compagnie d'hommes et qu'elles puissent avoir des désirs sexuels. Elles comprennent ce « besoin » et tentent donc de trouver une sorte compromis : une présence masculine tolérée, mais dans le cadre d'une forte surveillance. On retrouve cette considération pour les rencontres mixtes dans leur volonté à créer des logements pour jeunes travailleuses : « More homes for working girls in large cities and especially in factory towns. Even municipal social centres where young women can meet honest young men and enjoy themselves under safe oversight »³¹⁰.

Que ce soit dans le choix du travail ou dans les loisirs, la jeune fille moderne doit être supervisée. Par conséquent, le comité met en valeur, en collaboration avec la YWCA, de nouvelles associations d'encadrement. Le *Big Sister Movement* (ou « Older Sister Movement » dans sa première mouture) est créé en 1912³¹¹. Cette association organise un système de « soutien » et de parrainage entre une fille plus âgée et une plus jeune. Les Grandes Sœurs aideraient leurs Petites Sœurs à trouver un travail, donneraient des cours d'anglais, mais également proposeraient des loisirs « sains » :

³⁰⁹ « Nous suggérons également l'emploi municipal et des bureaux de loisirs dans les villes, où les femmes et les filles trouveront un emploi sûr et approprié et où des amusements sains seront fournis pour les hommes et les femmes ensemble. Là, avec une association de supervision adéquate, ils pourraient profiter de musique, de jeux, d'images, de lectures, etc. Souvent, ce n'est pas l'amour de la méchanceté qui mènent les filles à l'égarement, mais une soif pour la compagnie, l'affection et l'appel naturel de sexe. » dans *Years Books*, 1913 p. 125-126).

³¹⁰ NCWC, *Years Books*, 1913 p. 125.

³¹¹ « Plus de maisons pour les filles travailleuses dans les grandes villes et spécialement dans les villes à usines. Aussi des centres sociaux municipaux où les jeunes filles peuvent rencontrer des jeunes hommes honnêtes et profiter de leur compagnie sous une surveillance sécuritaire. » dans NCWC, *Years Books*, 1913 p. 127.

« We all believe that no one need despair who has a helpful friend and the Big Sister movement is supplying the right kind of friend to many lonely girls. »³¹²

La grande sœur est considérée comme une jeune fille « forte » et la petite sœur, une jeune fille « faible ».³¹³ « Faible » dans le sens qui n'est plus chaste. Après une dénonciation de tensions entre la YWCA et le *Big Sister Movement* en 1915, la seconde présidente du comité Margaret Patterson précise que le *Big Sister Movement* prend en charge les jeunes filles avec un « unchasted character » (un caractère non-chaste), ce que refuse de faire la YWCA. Est-ce qu'alors le NCWC soutiendrait une association de réhabilitation ? C'est très difficile à dire. Jamais l'idée de réforme ou de réhabilitation de jeunes filles n'est pourtant mentionnée.

L'association connaîtra un certain succès. En 1915, l'association serait bien organisée et implantée dans plusieurs villes avec 105 jeunes filles aidées. Ces petites sœurs ont entre 12 et 25 ans ; leurs enfants sont également pris en charge. Le comité du NCWC n'est pas l'association de terrain. C'est davantage une plateforme où on partage les résultats des différentes associations fédérées, où on présente les nouveaux projets, comme dans le cas du *Big Sister*. Le NCWC joue également ce rôle dans le cas de la migration féminine avec les associations de la YWCA et le *Travellers' Aid*.

³¹² « Nous croyons toutes que personne a besoin de désespoir quand il ou elle a un ou une amie utile et le Big Sister Movement fournit le bon type d'ami à beaucoup de filles solitaires. » dans NCWC, *Years Books*, 1915, p. 268.

³¹³ NCWC, *Years Books*, 1912 p. 50.

6.3.2 Le contrôle de l'immigration féminine

La migration féminine étant liée à l'imaginaire de la traite des blanches, ce n'est pas surprenant de retrouver cette préoccupation dans le comité. Dans notre étude de l'imaginaire, nous avons remarqué que la victime standard n'était pourtant pas une immigrée, et encore moins une femme racisée. Alors de quelle manière le NCWC relie traite des blanches et femmes immigrées ?

Un système de soutien entre les associations fédérées par le NCWC existe pour la protection de la jeune fille, mais aussi les jeunes filles migrantes. Pour ce sujet-là, c'est la YCWA et le Travellers' Aid (TA) qui sont les deux principaux acteurs. Le TA est une association qui propose un service d'aide et d'accueil des femmes immigrées. Créé à l'origine par la YWCA en 1875 pour la ville de Québec, ce service va se développer dans tous les ports canadiens, comme à Montréal entre 1899-1900. En 1910, le TA devient une association indépendante de la YWCA³¹⁴.

Le comité contre la traite soutient la YWCA et à son département du TA dès 1906. Le rapport de 1906 est une lettre envoyée par Mme Shortt. Elle explique alors qu'elle connaît personnellement le travail de la YWCA sur l'aide aux voyageuses. Mme Shortt met en avant ces femmes qui vont à la rencontre des jeunes filles en cours de migration. C'est pour elle une des pistes les plus importantes :

I know the travellers' aid department of the Y.W.C.A. does what it can by sending someone to meet boats and trains... You will agree with me that while this is something to be grateful for, and must prove protective in

³¹⁴ Yolande Cohen, Linda Guerry. « Discours et pratiques transnationales. La YWCA et l'immigration au Canada (1918–1939) ». *Canadian Historical Review*, 95, no 3 (2013) : 386-387.

many cases, yet it cannot cover the mass of incoming emigrant women unless backed by the authority of the law³¹⁵.

Le service du TA est donc vu comme un acteur de terrain important, surtout dans cette vague migratoire forte. En 1908, cette proposition de Mme Shortt devient une des priorités du comité. Parmi les suggestions, on retrouve celle de se mettre en relation avec des compagnies maritimes et les capitaines de bateaux. Il faut que ces jeunes filles en cours de migration soient en contact avec des femmes travaillant pour ces organismes, comme le WCTU et la YWCA, afin de les prévenir des nombreux dangers³¹⁶. En leur donner accès à des compagnies maritimes, le NCWC tente de favoriser le travail du WCTU et du YWCA. Le comité du NCWC ne souhaite pas donc agir sur le terrain, mais davantage superviser et soutenir le travail de ces associations en action depuis la fin du XIX^e siècle.

Mais qui sont ces femmes immigrées aidées par ces organismes ? La plupart des femmes sont issues de l'Empire britannique et particulièrement des femmes anglaises. Il est important de préciser le contexte migratoire canadien. Ce travail du comité contre la traite coïncide justement avec la mise en place de l'*Immigration Acts* de 1906-1910³¹⁷. Cette nouvelle politique migratoire, souhaitée par les élites canadiennes, a pour objectif de mettre en place une meilleure sélection des immigrants et immigrées. En bref, on privilégie une origine britannique. Cette absence des femmes immigrées racisées que nous avons mis en évidence dans l'imaginaire n'est pas du tout contradictoire avec leur préoccupation pour l'immigration féminine. Ce

³¹⁵ « Je sais que le département d'aide aux voyageurs de la YWCA fait ce qu'il peut pour envoyer des personnes dans les bateaux et les trains... Vous serez d'accord avec moi que c'est quelque chose dont nous devons être reconnaissantes et qui doit être prouvé comme protecteur dans de nombreux cas, pourtant cela ne peut pas couvrir la masse de femmes immigrantes arrivantes, sauf si soutenues par les autorités et la loi. » dans NCWC, *Years books*, 1906, p. 112.

³¹⁶ NCWC, *Years books*, 1908, p. 64.

³¹⁷ Yolande Cohen, Linda Guerry, *loc. cit.*, p. 386-387.

sont finalement toujours « nos filles » (blanches anglophones protestantes) qui sont l'objet de leurs encadrements et de la prévention, dans cette logique d'un féminisme impérialiste.

6.4 Au-delà de la coercition : l'égalité de la moralité et l'ouverture de nouveaux emplois aux femmes

La rhétorique, l'imaginaire, l'objectif de la prévention participent au contrôle de la sexualité, du travail, de la migration et du temps libre des jeunes filles célibataires et travailleuses. Le NCWC concorderait alors avec le reste du mouvement de la réforme morale protestante canadienne. Malgré cette base commune, le NCWC apporte des éléments différents, nourris par le féminisme international. Le combat pour l'égalité des standards de la moralité sexuelle entre les hommes et les femmes, des réformes législatives et judiciaires et l'accès pour les femmes à des métiers de police ou d'inspection de travail font également partie des solutions proposées pour éradiquer la traite des blanches. Dans leur volonté d'encadrement des jeunes filles, elles proposent, en même temps, la création de nombreux postes féminins qui émanciperont ainsi d'autres femmes. Nous étudierons ainsi cette « ambiguïté » propre à ce féminisme.

6.4.1 L'égalité morale entre les hommes et les femmes

La cause de l'égalité des standards de moralité entre les hommes et les femmes fait partie des revendications de l'abolitionnisme féministe, mais aussi du comité de

Ghénia Avril de Sainte-Croix au CIF. Le nom de son comité diffère de celui choisi par le NCWC, il s'agit du « Comité pour l'Unité de la Morale », référence directe à cette cause-là. L'unité ou l'égalité de la morale est la remise en cause de l'idée de standards de moralité genrés, héritée d'une moralité victorienne. Une moralité féminine irréprochable est exigée tandis que la moralité masculine est plus flexible, autorisant officieusement adultère et consommation de prostitution. C'est également une vision où le plaisir est avant tout masculin³¹⁸. La prostitution hétérosexuelle fait intervenir un homme et une femme, pourtant seule la femme est jugée responsable, immorale et potentiellement condamnée par la société et la justice. Les féministes abolitionnistes souhaitent exposer cette injustice, mais surtout déplacer la culpabilité de la femme vers l'homme. Au NCWC, on retrouve ce même discours. La demande pour une égalité de la morale est claire et fait directement référence à cette non-punition masculine, cette injustice :

We should work for the development of a national public opinion which would demand an equal moral standard for both men and women, and witness to the righteousness of an equal punishment where it could be shown that the blame was mutual.³¹⁹

Les membres du comité souhaitent déplacer la culpabilité vers l'homme, l'acheteur ou le trafiquant :

One of our great weaknesses has been that we have construed this social evil [la prostitution] as a female proposition ; and our criminality has been the persecution of the woman, while permitting the easy escape of the man. Yet, is the man who has fallen any more to be excused than the

³¹⁸ Christine Machiels, *op. cit.*, p. 92.

³¹⁹ « Nous devons travailler au développement d'une opinion nationale qui demanderait un standard moral égal entre les hommes et les femmes et qui témoignerait de la droiture pour une punition égale où on pourrait montrer que la faute est mutuelle » dans NCWC, *Years Books*, 1908, p. 64.

women? In Holy Writ they are equally under condemnation ; on this equality they must be judged by society and the State³²⁰.

Ces femmes remettent en cause radicalement cette inégalité, pourtant « traditionnelle » et banalisée. Elles vont même jusqu'à utiliser la Bible afin de démontrer que la moralité des hommes et des femmes doit être jugée de façon équitable, devant Dieu, devant la société, mais aussi par l'État. C'est également une modification législative et judiciaire qu'elles veulent promouvoir. Cependant, certaines veulent aller encore plus loin. Pourquoi ne pas penser la prostitution comme une proposition masculine ? C'est-à-dire pourquoi ne pas s'attaquer uniquement aux clients, qui sont véritablement les diffuseurs des maladies vénériennes, car libres de se déplacer ?³²¹ Ce discours nous rapproche du combat abolitionniste féministe en vigueur aujourd'hui. Ainsi, sur la question de l'égalité de la moralité, les féministes du NCWC sont sur la même ligne que les féministes abolitionnistes européennes. C'est un point de rapprochement.

6.4.2 L'éducation sexuelle

Pour promouvoir un nouvel idéal de la moralité, et particulièrement en ce qui concerne la sexualité, le comité souhaite favoriser une connaissance plus « scientifique » du sexe. L'ignorance est aussi considérée comme une des raisons des enlèvements de jeunes filles. L'éducation sexuelle fait donc partie des enjeux discutés dans les rapports. Même si les maladies vénériennes sont étrangement très absentes

³²⁰ « Notre plus grande faiblesse a été de construire le mal social à partir d'une proposition féminine ; notre crime a été d'avoir persécuté à la femme, tout en permettant une fuite facile à l'homme. Est-ce que l'homme qui est tombé doit être davantage excusé que la femme ? Dans la Bible, ils sont égaux face à la même condamnation ; c'est sur cette égalité qu'ils doivent être jugés par la société et l'État. » dans *Years Books*, 1913 p. 124.

³²¹ *Ibid.*

de leurs discussions, le comité souhaite mettre en valeur un apprentissage des « “life truths” to their children and bringing them up in the proper attitude of mind in regard to sex matters³²² » (des « vérités de la vie » à leurs enfants et les amener vers une attitude saine par rapport aux choses sexuelles)³²³. Ce sont les parents (et particulièrement les mères) qui sont appelés à faire ce travail éducationnel.

L'éducation sexuelle, tout comme la traite sont des sujets où rhétorique scientifique et morale se mélangent et se confondent l'un dans l'autre. Par exemple, en 1913, Mme Byers souhaite favoriser une éducation scientifique comme forme de prévention à l'immoralité.³²⁴ Les rapports du comité permettent également le partage de pamphlets, livres et articles prêts à usage pour les parents³²⁵. L'éducation sexuelle reste un sujet marginal encore très lié à l'enseignement de la moralité.

6.4.3 Égalité devant la loi et réforme législative

La notion d'égalité morale construite par rapport à l'injustice de la prostitution permet de penser la réponse législative et judiciaire à celle-ci. Par conséquent, la réforme de la loi et de la justice est également une piste importante pour le comité. Le combat de l'injustice genrée présente dans les lois ou dans la pratique de la justice sera d'abord introduit par Elisabeth Shortt dans sa lettre de 1906. Femme médecin et spécialiste juridique, elle est à l'aise pour questionner le Code criminel canadien. Selon le Code, la loi protège toutes les femmes, à la condition qu'elles soient « chastes ». Mme Shortt est frappée en lisant que ces lois « protectrices » sont

³²² NCWC, *Years Books*, 1913 p. 126.

³²³ *Ibid.*

³²⁴ NCWC, *Years Books*, 1913 p. 130.

³²⁵ NCWC, *Years Books*, 1913 p. 130.

extrêmement dures pour une fille qui est déjà perdue (« fallen »)³²⁶. Elle questionne aussi l'inégalité des femmes face à la connaissance même de la loi, inaccessible pour la plupart des femmes arrêtées.³²⁷ La connaissance de la loi et de ses droits fait partie également du projet éducationnel afin de protéger les filles. En 1907, on nous précise que le *Crown Attorney* de toutes les villes, se doit de conduire toutes les affaires criminelles, sans charge pour le client. Elle précise que c'est une information importante, car beaucoup de femmes souffrent de ne pas pouvoir se payer un avocat³²⁸.

Au-delà de la question de l'égalité face à la justice, on retrouve également du *lobbying* pour modifier le Code criminel afin qu'il soit plus dur envers les trafiquants. Le relèvement de l'âge du consentement à 18 ans est aussi un changement législatif exigé. Mais le comité ne se charge que peu des discussions précises sur la modification d'articles du Code Criminel, laissant le comité sur les droits des femmes et des enfants prendre cela en charge. Deux autres propositions ont été également faites : faire de l'adultère et de la désertion d'une épouse passible par la loi³²⁹ et une plus grande criminalisation de la polygamie (ciblant autant les communautés chinoises que les mormons)³³⁰.

³²⁶ NCWC, *Years Books*, 1906 p. 12.

³²⁷ *Ibid.*

³²⁸ NCWC, *Years Books*, 1907, p. 84.

³²⁹ NCWC, *Years Books*, 1912 p. 52.

³³⁰ NCWC, *Years Books*, 1913, p. 131-132.

6.4.4 Valorisation du travail féminin

Tout cet encadrement exigé des jeunes filles doit être organisé et fait par des femmes, que ce soit dans le travail, lors de leurs migrations, mais également dans toutes les étapes de judiciarisation. En mettant en place cet encadrement et ce contrôle sur les jeunes filles, le comité pense aussi à la création et l'ouverture de nombreuses professions aux femmes. Tout en demandant, en plus, à que ce travail soit « equal pay for equal work » (paye égale pour travail égal)³³¹. C'est une excellente illustration de cette ambiguïté du féminisme portée par le NCWC. On crée et valorise du travail féminin, tout en posant ce travail comme potentiellement dangereux.

La liste des différentes professions féminines que le NCWC souhaite créer est assez longue. Tout d'abord ce sont les inspectrices de la YWCA et du *Travellers' Aid*. Le rapport de 1913 nous mentionne que deux femmes du TA travaillent à Montréal. Des cellules actives du TA sont aussi actives à Vancouver, Regina, Calgary, et Winnipeg. Une femme du WCTU travaille aussi à Fairmount. Les membres du comité souhaitent que chaque bateau ait une « matron » (surveillante) et souhaite faire de même pour les trains³³². Même si la fonction des *matrons* n'est pas vraiment expliquée, on peut imaginer un certain rôle de « gardienne » pour les jeunes filles voyageant. Les femmes inspectrices d'usines font également partie de la demande du comité³³³. Mais c'est dans la police et la justice où véritablement le comité favorise l'emploi féminin. C'est l'ensemble des personnes en contact avec des jeunes filles en cours de procédure, de l'arrestation à l'examen médical, qui doit appartenir au genre féminin :

³³¹ *Years Books*, 1913 p. 129.

³³² *Ibid.*, p. 130.

³³³ NCWC, *Years Books*, 1912 p. 52.

Resolved, “ That steps be taken to see that women inspectors, police, matrons or other suitable persons accompany women and girls under trial or cross-examination, and that any physical examination be conducted, where possible, by a woman physician.³³⁴

Les policières ou les surveillantes ont des missions de surveillance des lieux considérés comme dangereux (ports, gares) et des patrouilles de nuit³³⁵. Même si, elles sont cantonnées à des tâches précises, cette revendication participe tout de même à l’ouverture de métiers exclusivement masculins aux femmes et à l’amélioration des conditions de travail des femmes canadiennes³³⁶. Les femmes policières vont véritablement devenir le cheval de bataille à partir de 1913, lorsque le comité d’Ottawa eût assez de finances pour faire venir Mme Wells, la première femme policière d’Amérique, pour un discours qui aura un fort écho³³⁷. Cette préoccupation des femmes policières deviendra une des principales revendications sous la seconde présidente, docteure et future magistrate de justice, Margaret Patterson. Son premier rapport, celui de 1914, détaille l’état de la présence et des nominations de femmes policières, des *matrons* et la création de cours juvéniles ou féminines, dans chaque ville canadienne.

Margaret Patterson décrit alors l’occupation d’une des premières *police matron* de la ville de New Westminster en Colombie-Britannique. Son travail est préventif. Elle rencontre les jeunes filles dans les trains et s’occupe des jeunes filles arrivantes. Elle

³³⁴ « Résolu. Il faut prendre les directives afin de mettre en place des femmes inspectrices, des femmes dans la police, des surveillantes, ou toutes autres personnes qui pourraient accompagner des femmes et jeunes filles lors de leurs procès ou examen médical [on pense donc au traitement des prostituées], et si possible avoir une femme médecin. » dans NCWC, *Years books*, 1911, p. 29.

³³⁵ NCWC. *Years Books*, 1913 p. 128.

³³⁶ *Ibid.*, p. 130.

³³⁷ *Ibid.*, p. 127.

surveille les lieux d'amusement public, les usines, les blanchisseries³³⁸. Les deux nouvelles policières (et parmi les premières du Canada) de Victoria aident à « safe guarding the young and foolish who love to “stroll” upon the streets at night » (garder les jeunes et stupides qui aiment " se promener " sur les rues la nuit)³³⁹. Vancouver est la ville avec le plus grand potentiel. Sa *Woman's Court* a été créée et trois policières nommées, dont une fait un travail de détective. On est donc encore assez loin d'une fonction de femme policière égale à celui d'un homme policier. Mais la traite des blanches a servi d'argument pour convaincre les municipalités de mettre en place ces nouveautés. On retrouve également la cause des femmes policières parmi les revendications du comité international de Guénia Avril de Sainte-Croix³⁴⁰. Ce n'est pas une surprise puisque déjà à la fin du XIX^e siècle, cette idée n'était pas étrangère dans les débats entre abolitionnistes européens.

La traite des blanches n'est que la vitrine du véritable sujet d'intérêt des femmes du comité du NCWC : la protection des jeunes filles de cette génération et les suivantes ainsi que le redressement moral de la nation. Tout est tourné vers la prévention, l'éducation, l'évolution de la moralité pour les futurs Canadiens et Canadiennes. C'est dans la prévention de la prostitution où le comité met tous ses efforts : surveiller des annonces, prévenir de l'existence de la traite, améliorer les conditions de travail, de logements, encadrer les rencontres avec des hommes (pour éviter les fausses promesses de mariage ou la séduction). Il faut agir avant qu'il soit trop « tard ». Pourquoi trop tard ? Puisque leurs champs d'action semblent se limiter à ce « moment ». On perçoit un tabou de la part de ces femmes à réellement discuter et appréhender la prostitution directement, à l'image de l'absence du terme, toujours remplacé par des périphrases comme le fameux *social evil*. Alors que pour les

³³⁸ NCWC, *Years Books*, 1914, p. 42.

³³⁹ *Ibid.*

³⁴⁰ Yolande Cohen. « De parias à victimes. Mobilisations féministes sur la prostitution en France et au Canada (1880-1920) ». *Genre, sexualité & société*, 11, (2014), mis en ligne le 01 juillet 2014.

hommes, dont Shearer, il n'y a pas de problème de légitimation, d'autorité ou de prudence.

CONCLUSION

Que pouvons-nous retenir de cette mobilisation contre la traite des blanches ? Tout d'abord, le féminisme canadien, sous l'exemple du NCWC, ne développera pas un féminisme abolitionniste, mais un féminisme anti-traite, plus proche de l'idéologie du néo-réglementarisme de William Coote. L'absence étrange de Josephine Butler ou même de Ghénia Avril de Sainte-Croix dans les rapports du comité est une confirmation sans appel que l'abolitionnisme féministe est inconnu, voire peut-être même déprécié par les femmes du comité et Amelia Gordon.

Cette non-implantation de l'abolitionnisme s'explique déjà en grande partie par l'absence de réglementation de la prostitution au Canada. Cette différence de contexte prostitutionnel a été source d'éloignement entre les féministes européennes et les féministes nord-américaines. La prostitution « tolérée » dans des districts précis n'est pas considérée comme un si grand problème moral pour les féministes canadiennes. Alors que pour les Françaises et les Anglaises, la situation des bordels autorisés avec ces contrôles policiers et sanitaires forcés est insoutenable et devient un ralliement au combat. La traite des blanches a su s'implanter au Canada grâce à son caractère international. C'est une idée qui s'exporte bien et s'adapte à tous les types d'encadrement de la prostitution. De plus, elle a l'atout de devenir une cause « louable », car ce sont de jeunes filles à sauver et non des femmes de mauvaise vie. Malgré un sentiment de sororité féminine exprimé lors de l'unique rencontre entre des membres du NCWC et des femmes prostituées, cette solidarité n'existe pas. La comparaison entre le statut de femme mariée et de femme prostituée, utilisée par les féministes abolitionnistes, est absente. La prostitution reste même une sorte de tabou. Par moment, la prostitution, sans être nommée, n'est que mentionnée en filigrane

(particulièrement dans la revendication de l'égalité de la moralité et dans le déplacement de la culpabilité de la femme prostituée vers l'homme client). D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si un des points communs entre le féminisme abolitionniste européen et le féminisme anti-traite canadien, est justement ce combat contre l'inégalité des standards de moralité entre les hommes et les femmes.

Une autre raison pour laquelle la traite des blanches fut rapidement assimilée par les membres du comité peut être donnée. La traite des blanches fait écho à une autre angoisse de la réforme morale : la jeune fille moderne. Autant dans l'imaginaire que dans les actions d'encadrement mises en place par le comité, l'influence de la problématique de la jeune fille moderne et de la délinquance féminine est perceptible. Carolyn Strange a bien montré que la construction du discours sur la moralité de la réforme morale canadienne a lié l'indépendance féminine au danger de la traite. L'imaginaire de la traite des blanches permet d'assimiler le mode de vie de la jeune fille urbaine à la dangerosité³⁴¹. L'imaginaire et la surveillance des annonces de travail (qui permettaient une certaine liberté pour une jeune fille de trouver elle-même un travail) vont dans ce sens. En outre, un certain « type » de jeunes filles intéresse réellement les membres du NCWC. Ce sont avant tout les jeunes filles issues de leurs communautés ou des jeunes femmes migrantes d'ethnie anglo-saxonne (particulièrement anglaise). Les femmes racisées sont exclues. L'impérialisme féministe du NCWC est ainsi perceptible par cette préférence. Pourtant dès 1905, la définition de traite des blanches incluait les jeunes femmes de toute couleur, de tout statut et de toute croyance. Finalement, après analyse de leur imaginaire et de leurs actions, ce sont davantage le danger pour « nos » filles qui est la priorité. Le changement de nom du comité pour « traite des femmes » en 1911 n'apporte pas de réels changements, à part peut-être celui de s'aligner sur le choix du CIF.

³⁴¹ Carolyn Strange, *op. cit.*, p. 10.

L'association de ces deux angoisses détermine le choix de solutions imaginées par le NCWC. Elles s'orientent alors exclusivement vers cette jeunesse féminine. Cet encadrement verrouille le moindre moment de liberté dans la vie de la jeune fille. Mais les réformes sociales égalitaristes (moralité et travail) sont-elles aussi dans cette logique ? Carolyn Strange interprète la création de postes de femmes policières de la même manière que les *Big Sisters* : une nouvelle forme d'exercice d'un contrôle social informel sur les jeunes femmes³⁴². Pourtant l'implantation de ces femmes policières est aussi une première impulsion pour l'entrée des femmes dans des milieux professionnels exclusivement masculins. Pour chaque poste ouvert, une femme devient aussi indépendante économiquement. Bien entendu, la nomination de femmes policières est justifiée par un rôle traditionnellement féminin : s'occuper de la moralité, de la protection et de l'éducation des jeunes femmes et jeunes enfants. C'est un cas typique de la rhétorique maternaliste avec cette essentialisation genrée utilisée comme un moyen d'obtenir un gain de droit. Cette revendication est en effet très représentative de cette « ambigüité » du féminisme maternaliste et réformiste de NCWC.

Par l'étude du comité contre la traite des blanches du NCWC, nous pouvons réfléchir plus en profondeur aux enjeux de légitimation de l'expertise féminine dans le féminisme réformiste et les limites que cette logique impose à ces femmes militantes. Lors de l'analyse de la rhétorique, de la place des alliés masculins et de la pratique de la récolte d'histoire de traite, la question de l'essentialisation genrée de l'expertise a été abordée. Les membres du comité ont privilégié une technique rhétorique « maternaliste » avec l'utilisation de l'impératif moral et une valorisation de la moralité, comme un monopole et un attribut féminin. Les femmes ont ainsi été appelées à agir de par leur nature féminine et leur rôle de gardienne de la morale. Par conséquent, elles penseront leur mobilisation comme exclusivement féminine ; les

³⁴² Carolyn Strange, *op. cit.*, p. 14.

hommes en sont ainsi exclus. Utiliser une rhétorique maternaliste, essentialiste et religieuse devient donc un atout afin de stimuler une préoccupation féminine et féministe. Pourtant cela crée aussi un problème de légitimation lorsqu'elles souhaitent ensuite s'approprier des techniques considérées comme plus « masculines », car pseudo-scientifiques ou scientifiques. Sous l'influence de ce nouveau courant de pensée étasunienne de l'Ère Progressiste, l'argumentation et la rhétorique se font plus scientifiques, au détriment d'une approche plus émotive et morale pratiquée par le NCWC.

La valorisation d'une autorité féminine morale, qui était un atout, nuit et limite l'expertise scientifique féminine. Ainsi au moment où des alliés masculins rentrent enfin dans la bataille de la traite des blanches, ils acquièrent et monopolisent l'expertise scientifique grâce à cette essentialisation genrée. Cette même « limitation » est aussi présente lors du débat sur l'utilité des histoires de traite des blanches. Ces histoires « émotives », moralisatrices et éducatrices étaient pensées par les membres du comité comme le meilleur moyen d'action pour montrer l'existence de la traite au Canada. Mais cette rhétorique est de plus en plus concurrencée par une méthode scientifique (statistiques du nombre de jeunes filles enlevées, coût financier de la traite...) qu'elles pensent inaccessible pour leur genre. Elles se refusent le droit d'exercer cette expertise. Par conséquent, l'arrivée de John Shearer et ses autres alliés masculins, qui disposent bien du droit à cette autorité « masculine » et scientifique, se traduit par une perte d'influence et d'autorité pour les membres du comité. La coopération s'apparente davantage à une récupération masculine de cette question préalablement pensée par des femmes. Pourtant, le choix du remplacement de la présidente Amelia Gordon par Margaret Patterson ou la forte appréciation pour la communication de la docteure Rosalie Slaughter-Morton, marque le désir du NCWC de dépasser cette limite, puisqu'une femme médecin peut combiner autant une autorité morale et une autorité scientifique.

À travers ce mémoire, un aspect a été plusieurs fois mentionné : le rôle du NCWC dans sa nébuleuse d'associations fédérées. Tout d'abord, comme nous l'avons vu dans le chapitre II, le NCWC joue un rôle d'intermédiaire entre un réseau international féministe (le CIF) et le réseau national et local canadien. Grâce à la présence du NCWC dispersée sur tout le territoire canadien, le comité a pu ainsi diffuser très largement et localement cette nouvelle problématique. Le NCWC est le maillon entre les associations féminines fédérées. Le comité est une plateforme, un lieu de rencontres entre toutes ces associations, comme le WCTU, le YWCA, le TA ou le *Big Sister Movement*. Chaque association peut ainsi aller défendre ses résultats, promouvoir ses actions et penser ensemble à des « solutions ».

Le comité du NCWC n'est pas sur le terrain, sauf dans quelques cas exceptionnels et marginaux : la rencontre avec des femmes prostituées et l'enquête quasi policière de Mme Mclean. Concernant l'encadrement de la migration, l'association laisse le champ libre au YWCA et au TA qui sont déjà sur le terrain depuis le XIX^e siècle. Mais cette délégation de tâches aux plus expérimentées a lieu au sein même du NCWC. Le comité de la Presse s'occupe des relations de presse à la place du comité de la traite. Le comité des lois sera lui chargé de construire et de promouvoir des propositions de lois sur la traite des blanches. La répartition des tâches à l'intérieur du NCWC et dans ses associations fédérées est donc bien organisée et segmentée.

Avec la nomination de la docteure Margaret Patterson comme présidente du comité en 1914, le comité change progressivement de formule. Une nouvelle tendance se confirme. La traite des blanches, devenue traite des femmes depuis 1911, tend à disparaître. La traite, étant enfin admise internationalement, elle devient une cause de plus en plus obsolète, surtout à partir de la Première Guerre Mondiale. Mais le combat contre l'inégalité de la moralité se poursuit. En 1927, la toute nouvelle présidente Mme K. M Edwards, qui remplace Margaret Patterson, change le nom du

comité pour « Equal Moral Standards » (Standards moraux égaux). Le choix de « Moral Standards » (Standards Moraux) sera fixé en 1928. La traite des femmes disparaît littéralement de l'appellation du comité. Cette nouvelle génération de membres privilégie toujours la réforme judiciaire et législative, le combat contre la double moralité et la nomination de femmes policières et de femmes magistrates, ainsi que l'ouverture de cours de justice juvénile et féminine. Avec l'évanouissement de la traite des blanches, la prostitution, même en filigrane, subit le même sort. La préoccupation de la traite des blanches n'existera finalement que pour un laps de temps assez court pour le NCWC (15 à 20 ans). Il faudrait continuer l'étude du comité jusqu'aux années 1930 afin de voir de quelle manière la traite va se « dissoudre » et devenir de plus en plus « démodée ». De plus, pour confirmer les résultats de notre recherche, d'autres sources complémentaires pourraient être étudiées. Nous pourrions analyser la correspondance et des documents annexes du NCWC. Pour réfléchir davantage à la question internationale, l'accès aux archives du CIF serait également une piste intéressante.

L'absence du Québec et particulièrement de Montréal est une limite de cette recherche. Il serait très intéressant de voir si la thématique de la traite des blanches a pu être attractive pour les féministes francophones et/ou québécoises. La réception des jeunes filles face à cette angoisse de la traite des blanches serait également une piste à suivre. Est-ce que véritablement cette peur de se faire enlever a eu des conséquences sur le mode de vie de la jeune fille moderne ? Cet angle de recherche nous permettrait de mieux apprécier l'impact de ce « contrôle social » sur les jeunes filles.

La traite des blanches n'a été finalement qu'un moment dans les mobilisations féministes canadiennes de la première vague. Mais aujourd'hui, les débats autour du travail du sexe et de la traite des femmes polarisent les milieux féministes,

particulièrement au Canada et au Québec. Le NCWC est une association toujours active aujourd'hui, mais elle ne prend plus réellement part à cette problématique. L'association ne s'est pas officiellement positionnée dans ce débat, ni dans le procès *Canada V. Bedford*³⁴³, ni sur la loi C-36 votée en 2014, inspirée du modèle néo-abolitionniste suédois. L'importance cruciale de la thématique du travail du sexe/prostitution dans les débats et les pensées féministes nous impose, à nous historiens et historiennes, de constituer une histoire de ces mobilisations depuis le XIX^e siècle jusqu'à la fin du XX^e siècle. Ce mémoire espère modestement participer à la (re)découverte de cet aspect encore flou de l'histoire des féminismes.

³⁴³ Trois travailleuses du sexe avaient démontré que les lois canadiennes sur la prostitution étaient inconstitutionnelles lors d'un procès contre l'État en 2013.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

1. Sources

Sources imprimées :

NCWC, *Years Books*, 1893-1920, Bibliothèque et Archives du Canada, Ottawa.

Conseil International des Femmes. *The Health of the Nations*. Aberdeen : Rosemount Press, 1909.

Conseil International des Femmes. *Report of transactions during the third quinquennial term terminating with the third quinquennial meeting held in Berlin, June, 1904*. Boston : the editor May Wright Sewall, Boston, 1909

National Vigilance Association, *Transactions of the International Congress on the White Slave Trade, held in London on the 21st, 22nd and 23rd of June, 1899, at the invitation of the National Vigilance Association*. London : Wertheimer, Lea and co., 1899.

Slaughter-Morton, Rosalie. « A Higher Standard of Morality ». *Report of the International Council of Women held in Toronto, Canada, June 24th—30th, 1909* du National Council of Women. Toronto : Geo Parker & sons, Toronto, 1910.

Sources en ligne :

« Actes de mariage de Florence Gordon et Chas Robertson » (1906). *Ancestry*. Récupéré de <http://www.ancestry.ca/genealogy/fr/actes-de-mariage/florence-gordon-et-chas-robertson.html>

Canada Census, (1881). *FamilySearch* [Base de données] récupéré de <https://familysearch.org/ark:/61903/1:1:MVVS-6M2>

Canada Census, (1901). *FamilySearch* [Base de données] récupéré de <https://familysearch.org/ark:/61903/1:1:KHLB-Y82>

La presse canadienne :

« Compton ». *The Sherbrooke Examiner* (Sherbrooke), le 28 février, 1902.

« As an evangelist. ». *Ottawa Citizen* (Ottawa), le 8 juin, 1904, p. 2.

Amelia Gordon. « Temperance Column. This Department is conducted by the W.C.T.U », *Daily Sun. St. John, N.B* (St-John), le 9 novembre 1905, p. 7.

« Delegates say good-by. Parting Scenes of W.W.C.T.U Convention », *Boston Evening Transcript* (Boston), le 23 octobre, 1906, p. 2.

« Dominion W.C.T.U, Mrs. Asa Gordon to Edit Official Organ. », *The Evening Citizen* (Ottawa), le 3 novembre 1909.

« White slave traffic, Governements Enter On Broad Agrrement to Suppress It », *Montreal Gazette* (Montréal), le 24 juillet, 1909, p. 6.

« Control White Slave Traffic. Terms the Agreement Among Nations », *Ottawa Citizen* (Ottawa), le 24 juillet 1909, p. 1.

« Women Indignant. First Vice-President Not-Related to Lady Aberdeen They Say », *The Montreal Gazette* (Montréal), le 22 juin, 1909, p.1.

«White Slave Traffic. Segregation Greatly Aids It, Says Dr. Shearer », *Montreal Gazette* (Montréal), le 11 septembre, 1909, p. 5.

« W.C.T.U Convention, Mrs. Asa. Gordon Tells of the Work of the Society », *The Montreal Gazette* (Montréal), le 24 octobre, 1911, p. 7.

« Parliament of women proposed. Will Bombard Government With Night Lettergrams For Suppression of the White Slave Traffic », *Toronto Sunday World* (Toronto), le 4 mai, 1913, p. 2.

« The National Council, Mrs. Asa. Gordon's Report on Vice-Prevention », *Ottawa Citizen* (Ottawa), le 8 mai, 1913, p.1

« Three Billon dollars a year spent on white slave traffic », *Toronto World* (Toronto), le 9 mai, 1913, p.8.

« Mrs. Asa Gordon At Ferdiction N.B », *The Citizen* (Ottawa), le 29 septembre, 1921, p. 9.

« Mrs. Asa Gordon receives honor », *The Citizen* (Ottawa) Ottawa, le 5 octobre, 1927, p. 3

« Mrs. A. Gordon again elected president, Heads Board of Home for Friendless Women », *The Citizen* (Ottawa), le 28 octobre 1927, p. 18. Canada, Friday, le 28 octobre, 1927, p. 18.

« Year of Activity around King's Daughters Guild is unded review », *The Citizen* (Ottawa), le 27 mai, 1927, p. 14.

« Gordon Bible Class Year of activity », *Ottawa Citizen*, (Ottawa), le 7 juin, 1927, p. 19.

« MRS.ASA GORDON AGAIN PRESIDENT Dominion Branch of King's Daughters Elects Officers and Receives Reports », *The Montreal Gazette* (Montréal), le 14 juin, 1928, p. 13

« Mrs. Asa Gordon Gives Uniquely Interesting Address About Some Celebrated Women », *The Citizen* (Ottawa), Le 8 mars, 1928, p. 20.

« Women's Memorial Building Project Finally Abandoned. », *The Evening Citizen*, (Ottawa), le 8 janvier, 1936, p. 7

Macbeth, Madge. « Over my shoulder, Memorial Building Dream ». *Ottawa Citizen* (Ottawa), le 17 mai, 1958, p. 27.

« Over my shoulder, Memorial Building Dream », *Ottawa Citizen* (Ottawa), le 17 mai 1958, p. 27.

2. Bibliographie

Allen, Patrick. « Prostituées de rue et maisons de débauche à Québec : la répression de la prostitution par le système de justice étatique, 1880-1905 ». Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 2007.

Bacchi, Carol Lee. *Liberation Deferred?: The Ideas of the English-Canadian Suffragists*. Toronto : University Toronto Press, 1983.

Backhouse, Constance. « Nineteenth-century Canadian Prostitution Law. Reflection of a Discriminatory Society ». *Histoire sociale*, 18, no 36 (1988) : 387-423.

Backhouse, Constance, *Petticoats and Prejudice: Women and the Law in Nineteenth-Century Canada*, Toronto : Women's Press, 1991.

Bard, Christine et Taraud, Christelle, « Éditorial », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, no 17, (2003) : 5-19.

Blais, Mélissa, Fortin-Pellerin, Laurence, Lampron, Ève-Marie et Pagé, Geneviève. « Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague : réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical ». *Recherches féministes*, 20, no 2, (2007) : 141-162.

Boulianne, François. *La répression des bordels à Québec : discours, institutions et application, 1850-1870*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 2008.

Chaumont, Jean-Michel et Machiels, Christine (dir.). *Du sordide au mythe. L'affaire de la traite des blanches (Bruxelles, 1880)*. Louvain : Presses universitaires de Louvain, 2009.

Chaumont, Jean-Michel. *Le mythe de la traite des Blanches : enquête sur la fabrication d'un fléau*. Paris : La Découverte, 2009.

Chaumont, Jean-Michel et Wibrin, Anne-Laure. « Traite des Noirs, traite des Blanches : même combat? ». *Cahiers de recherche sociologique*, no 43 (2007) : 121-132.

Cleverdon, Catherine. *The woman suffrage movement in Canada*. Toronto : University of Toronto Press, 1950.

Cohen, Yolande. *Femmes Philanthropes : catholiques, protestantes et juives dans les organisations caritatives au Québec (1880-1945)*. Montréal : Les Presses Universitaires de Montréal, 2010

Cohen, Yolande et Guerry, Linda. « Discours et pratiques transnationales. La YWCA et l'immigration au Canada (1918–1939) ». *Canadian Historical Review*, 95, no 3 (2013) : 380-404.

Cohen, Yolande. « De parias à victimes. Mobilisations féministes sur la prostitution en France et au Canada (1880-1920) ». *Genre, sexualité & société*, 11, (2014), mis en ligne le 01 juillet 2014.

Connelly, Mark. *The response to Prostitution in the Progressive Era*. Chapel Hill : Université of North Carolina Press, 1980.

Cook, Sharon. *"Through Sunshine and Shadow": The Woman's Christian Temperance Union, Evangelicalism, and Reform in Ontario, 1874-1930*. Montréal : McGill-Queen's University Press, 1995.

Cook, Ramsay et Lacombe, Michèle. « Merrill, Flore, MacDonald (Denison) ». Dans *Dictionnaire Biographique du Canada*, 15, University of Toronto/Université Laval, 2003. Récupéré de http://www.biographi.ca/en/bio/merrill_flora_macdonald_15E.html.

Cuthbert Brandt, Gail, Black, Naomi, Bourne, Paula et Fahrni Magda. *Canadian Woman : a History*. Toronto : Nelson Education, 2011.

Corbin, Alain. *Les Filles de noces. Misère sexuelle et prostitution (XIX^e siècle)*. Paris : Flammarion, 1982, [1978].

Deschamps, Catherine et Sourys, Anne. *Femmes publiques : les féminismes à l'épreuve de la prostitution*. Paris : Éditions Amsterdam, 2008.

Devreux, Cecily. « 'A Strange, Inverted World': Interpreting 'The Maiden Tribute of Modern Babylon' in English Canada ». *Essays on Canadian Writing*, 62, (1997) : 46-66.

Donovan, Brian. *White Slave Crusades, Race, Gender, and Anti-Vice Activism, 1887-1917*, Champaign : University of Illinois Press, 2006.

Fahrni, Magda, Morton Suzanne, Sangster, Joan. « Feminism and the Making of Canada : Historical Reflections/Le féminisme et le façonnement du Canada : réflexions sur l'histoire ». *Atlantis*, 30, no 1 (2005) : 3-6.

Fahmi, Magda et Yves Frenette. « « Don't I long for Montreal»: L'identité hybride d'une jeune migrante franco-américaine pendant la Première Guerre mondiale ». *Histoire sociale/Social history*, 41, no 81 (2008) : 75-98.

Forestell, Nancy, et Moynagh, Maureen. « Mrs. Canada Goes Global : Canadian First Wave Feminism Revisited ». *Atlantis*, 30, no 1, (2005) : 7-20.

Freigang, Margo. « Re-Inventing Radical : Interpreting Early Twentieth Century Canadian Feminism ». Mémoire de maîtrise (histoire), Carleton University, 2001.

Gordon, Loraine. « Doctor Margaret Norris Patterson : First Woman Police Magistrate in Eastern Canada – Toronto- January 1922 to Novembre 1934 ». *Atlantis*, 10, no 1 (1984) : 95-109.

Gilfoyle, Timothy J. *City of Eros : New York City, Prostitution, and the Commercialization of Sex, 1820-1920*. New York : Norton, 1992.

Gilfoyle, Timothy J., « Prostitutes in History: From Parables of Pornography to Metaphors of Modernity ». *The American Historical Review*, 104, no 1 (1999) : 117-141.

Griffiths, Naomi. *The Splendid Vision (Women's Experience)*. Montreal : McGill-Queen's University Press, 1993.

Gubin, Éliane et Van Molle, Leen. *Des femmes qui changent le monde. Histoire du Conseil international des femmes, 1888-1988*. Bruxelles : Racine, 2005.

Gubin, Éliane, Jacques, Catherine, Rochefort, Florence, Studer, Brigitte, Thébaud, Françoise, Zancarini-Fournel, Michelle. *Le Siècle des féminismes*, Paris : Les Éditions de l'Atelier / Éditions Ouvrières, 2004.

Heads, Wendy. « Vallance Margaret (Taylor, lady Taylor) ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*, 15, Université Laval/University of Toronto, 2003. Récupéré de http://www.biographi.ca/fr/bio/vallance_margaret_15F.html.

Käpelli, Anne-Marie. *Sublime croisade. Éthique et politique du féminisme protestant, 1875-1928*. Genève : Zoé, 1990.

Kennedy, Joan. Mills, Harriet Ann. Dans *Dictionnaire biographique du Canada*, 15, Université Laval/University of Toronto, 2003. Récupéré de http://www.biographi.ca/fr/bio/mills_harriet_ann_15F.html.

Lapointe, Mathieu. *Nettoyer Montréal. Les campagnes de moralité publique, 1940-1954*. Québec : Septentrion, 2014.

Lévesque, Andrée. « Éteindre le Red Light : les réformateurs et la prostitution à Montréal entre 1865 et 1925 ». *Urban History Review*, 17, no 3 (1989) : 191-201.

Limonçelli, Stéphanie. *The Politics of Trafficking, The First International Movement to Combat the Sexual Exploitation of Women*. Standford : Standford University Press, 2010.

Lits, Marc. « Le fait divers : un genre strictement francophone ? ». *Semen*, 13 (2001) [en ligne].

McLaren, John. « Chasing the evil. Moral fervor and the evolution of Canada's Prostitution Laws, 1867-1917 ». *Canadian Journal of Law and Society*, 1 (1986) : 125-166.

McLaren, John et Lowman, John. « Enforcing Canada's Prostitution Laws, 1892-1920. Rhetoric and Practice ». Dans *Securing Compliance*, sous la dir. De Martin Friedland : 21-87. Toronto, University of Toronto Press, 1990.

Machiels, Christine. « Dealing with the Issue of Prostitution ». *Women's History Review*, 17, no 2 (2008) : 195-205.

Machiels, Christine. *Les féminismes et la prostitution (1860-1960)*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2016.

Mathieu, Lilian. *La fin du tapin*. Paris : Belin, 2014.

Mitchinson, Wendy. « The WCTU: « For God, Home and Native Land ». A Study in Nineteen-Century Feminism », dans *A Not Unreasonable Claim. Women and Reform in Canada, 1880s-1920s*. sous la direction de Linda Kealey, Toronto : Women's Press, 1979 : 151-168.

Myers, Tamara. *Caught. Modern Girls and the Law, 1869-1945*. Toronto : University of Toronto Press, 2006.

Newton, Janice. *The Feminist Challenge to the Canadian Left, 1900-1918*. Montréal : Montréal McGill-Queen's University Press, 1995.

Nilson, Deborah. « « The social evil » : Prostitution in Vancouver, 1900-1920 ». Dans *In Her Own Right : Selected Essays in Women's history in British Columbia*, sous la dir. Letham et Less, Victoria : Carnosun, 1980.

- Parent, Colette, Bruckert, Christine, Corriveau, Patrice, Nengeh Mensah, Maria, Toupin, Louise. *Mais oui c'est un travail, Penser le travail du sexe au-delà de la victimisation*. Collection Problèmes sociaux et interventions sociales, Montréal : Presses de l'Université du Québec, 2010.
- Pheterson, Gail. *Le prisme de la prostitution*, édition augmentée de la version anglaise, trad. Nicole-Claude Mathieu, Paris : L'Harmattan, 2001.
- Pickles, Katie et Rutherford, Myra. *Contact Zones Aboriginal and Settler Women in Canada's Colonial Past*. Vancouver : UBC Press, Vancouver-Toronto, 2005.
- Pivar, David. *Purity and Hygiene: Women, Prostitution, and the "American Plan," 1900–1930*. Westport : Greenwood Press, 2002.
- Poutanen, Mary-Anne. *Beyond Brutal Passions: Prostitution in Early Nineteenth-Century Montreal*. Montréal : McGill-Queen's University Press, 2015.
- Poutanen, Mary-Anne. « *To Indulge their Carnal Appetites* » : *Prostitution in Early Nineteenth-Century Montreal, 1810-1842* ». thèse de Ph.d (histoire), Université de Montréal, 1996.
- Offen, Karen. « Madame Ghénia Avril de Sainte-Croix, the Josephine Butler of France ». *Women's History Review*, 17, no 2 (2008) : 239–255.
- Roberts, M. J. D. Coote. William Alexander (1842–1919). Dans *Oxford Dictionary of National Biography, Oxford University Press*, (2006 et en ligne 2010). Récupéré de <http://www.oxforddnb.com/view/article/68245>.
- Rosen, Ruth. *The lost sisterhood Prostitution in America, 1900-1918*. Baltimore : The Johns Hopkins University Press, 1982.
- Scott, Joan. « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique ». *Les Cahiers du GRIF*, no 37-38, 988 : 125-153 (Traduit de l'anglais par É. Varikas).
- Summers, Anne. « Introduction : the International Abolitionist Federation ». *Women's History Review*, 17, no 2 (2008) : 149-152.
- Strange, Carolyn. *Toronto's Girl Problem: The Perils and Pleasures of the City, 1880-1930*. Toronto : University of Toronto Press, 1995.
- Strange, Carolyn et Loo, Tina. *Making Good: Law and Moral Regulation in Canada, 1867-1939*. Toronto : University of Toronto Press, 1997.

Strong-Boag, Veronica. *The Parliament of Women: The National Council of Women of Canada, 1893-1929*. Ottawa : National Museum, 1976.

Strong-Boag, Veronica et Fellman Anita Clair. *Rethinking Canada: The Promise of Women's History*, Toronto : Copp Clark, 1986, 2e, 1991.

Toupin, Louise. « Analyser autrement la « prostitution » et la « traite des femmes », *Femmes et syndicalisme*, 19, no. 1 (2006) : 153-176.

Thieme, Katja. *Language and Social Change : The Canadian Movement for Women's Suffrage, 1880-1918*. Thèse de Ph.D (histoire), University of British Columbia, 2007.

Valverde, Mariana. *The Age of Light, Soap, and Water : Moral Reform in English Canada, 1885–1925*. Toronto : University of Toronto Press, 1991.

Walkowitz, Judith. *Prostitution and Victorian Society. Women, Class, and the State*. Cambridge : Cambridge University Press, 1980.

Walkowitz, Judith. *City of Dreadful Delight: Narratives of Sexual Danger in Late-Victorian London*. Chicago : University Of Chicago Press, 1992.